

Rapport sur la stabilité financière 2020

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Rapport sur la stabilité financière 2020

Table des matières

Avant-propos	4
1 Résumé	5
2 Environnement macroéconomique	8
2.1 Développements clés	8
2.2 Crédits octroyés par les banques aux entreprises dans le contexte du COVID-19	12
2.3 Marchés hypothécaire et immobilier en Suisse	14
2.4 Risque lié au changement climatique	16
2.5 Scénarios relatifs aux développements macroéconomiques et financiers	17
3 Structure du secteur bancaire suisse	18
4 Banques actives à l'échelle mondiale	21
4.1 Exposition aux risques	21
4.2 Résilience	24
4.3 Appréciation de la situation par le marché	29
4.4 Assainissement et liquidation ordonnée	31
5 Banques commerciales axées sur le marché intérieur	33
5.1 Exposition aux risques	33
5.2 Résilience	38
5.3 Appréciation de la situation par le marché	42
5.4 Assainissement et liquidation ordonnée	43
Abréviations	44

Avant-propos

La Banque nationale suisse (BNS) présente dans ce rapport son évaluation de la stabilité du secteur bancaire suisse. En vertu de la loi qui la régit, la BNS a notamment pour tâche de contribuer à la stabilité du système financier (art. 5, al. 2, let. e, de la loi sur la Banque nationale, LBN). Un système financier est stable lorsque ses diverses composantes remplissent leurs fonctions et sont en mesure de résister à des chocs graves. Le présent rapport traite des banques domiciliées en Suisse (banques résidentes), car les crises financières ont montré que la stabilité financière dépend au premier chef de celle du secteur bancaire.

La BNS suit les développements dans le secteur bancaire du point de vue du système financier dans son ensemble, mais en s'attachant tout particulièrement aux banques d'importance systémique, dont l'évolution est susceptible d'avoir des répercussions sur tout le système. La BNS n'exerce aucune surveillance bancaire et n'est pas responsable de l'application de la législation dans ce domaine. Ces compétences relèvent de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Le présent rapport se compose de cinq chapitres, dont le premier revêt la forme d'un résumé. Le chapitre 2 retrace les principaux risques découlant de l'évolution de la situation en Suisse et dans le monde pour le secteur bancaire suisse. Il s'intéresse plus particulièrement à la qualité du crédit, aux marchés immobiliers et boursiers, aux conditions de financement des banques et aux taux d'intérêt. Ce chapitre présente aussi l'évolution du marché suisse des crédits aux entreprises dans le contexte de la maladie à coronavirus (COVID-19). Il comprend par ailleurs deux sections distinctes consacrées, l'une aux marchés hypothécaire et immobilier en Suisse, et l'autre aux risques liés au changement climatique. Le chapitre 3 fournit un aperçu de la structure du secteur bancaire suisse. Les chapitres 4 et 5 étudient respectivement la situation des banques actives à l'échelle mondiale (Credit Suisse et UBS) et des banques axées sur le marché intérieur. Ces types d'établissement sont examinés séparément étant donné qu'ils présentent des différences tant au niveau de leur taille que de leur modèle économique. Les trois établissements bancaires d'importance systémique axés sur le marché intérieur (EBIS^{ai}), à savoir PostFinance, le groupe Raiffeisen et la Banque Cantonale de Zurich (ZKB) sont analysés avec les autres banques axées sur le marché intérieur.

Les statistiques bancaires utilisées dans ce rapport se fondent sur les données que les différentes banques fournissent à la BNS et sur celles qu'elles publient. Les données relatives aux banques actives à l'échelle mondiale et aux EBIS^{ai} sont analysées au niveau du groupe. Ce document repose sur les informations disponibles au 31 mai 2020.

1

Résumé

Environnement macroéconomique

L'environnement économique et financier dans lequel évolue le secteur bancaire suisse s'est considérablement détérioré au cours des derniers mois de la période sous revue. L'émergence et la propagation du COVID-19 dans le monde a entraîné une importante correction sur les marchés financiers et une forte chute de l'activité économique à l'échelle du globe. Les perspectives économiques et financières se sont considérablement dégradées et sont entourées d'une incertitude inhabituellement élevée.

Depuis février 2020, les mesures de protection prises dans de nombreux pays pour endiguer la propagation du COVID-19 (mesures de confinement) ont entraîné une forte baisse de l'activité économique et provoqué des turbulences exceptionnelles sur les marchés financiers. Les données disponibles montrent que l'activité économique mondiale s'est fortement contractée au premier semestre 2020 et que le chômage a enregistré une hausse substantielle à l'échelle internationale. Après avoir connu un essor en 2019, les cours des actions ont brusquement chuté à la suite de la propagation mondiale du COVID-19. Les marchés se sont redressés par la suite, et aux Etats-Unis et en Suisse, les cours boursiers s'inscrivent actuellement à un niveau plus élevé que douze mois plus tôt. Depuis février, des indicateurs avancés, tels que les primes de risque appliquées aux obligations des entreprises et aux obligations d'Etat ou les notations des entreprises, montrent une détérioration sensible des anticipations relatives à la qualité du crédit dans le monde. Cependant, les primes de risque sont restées nettement en dessous des pics observés depuis le début de la crise financière mondiale.

Face à ces défis, les autorités budgétaires et les banques centrales du monde entier ont pris des mesures exceptionnelles pour soutenir l'économie et assurer le bon fonctionnement des marchés du crédit ainsi que l'approvisionnement en liquidités du système bancaire. En Suisse, le Conseil fédéral a notamment élargi et simplifié la réglementation du chômage partiel afin d'encourager les entreprises à garder leur main-d'œuvre. En outre, il a instauré un programme de cautionnements solidaires afin d'aider les petites et moyennes entreprises à obtenir des crédits-relais garantis leur permettant de surmonter les pénuries de liquidités. En complément, la Banque nationale a mis en place la facilité de refinancement BNS-COVID-19 pour mettre à disposition des banques les liquidités requises au taux directeur de la BNS. La Banque nationale a aussi pris part à l'action concertée de banques centrales afin d'améliorer l'approvisionnement des marchés financiers suisses en liquidités en dollars

des Etats-Unis. De plus, le Conseil fédéral a suivi la recommandation de la BNS et désactivé le volant anticyclique de fonds propres, accroissant ainsi la marge de manœuvre des banques dans leur rôle de prêteurs. Enfin, la BNS a encore réduit la charge du taux d'intérêt négatif pour le système bancaire en augmentant le volume des avoirs en comptes de virement qui est exonéré de ce taux.

Joint à la facilité de refinancement BNS-COVID-19, le programme de cautionnements solidaires de la Confédération s'est révélé une réponse rapide et efficace qui a permis de limiter les problèmes de liquidités causés aux petites et moyennes entreprises par la pandémie de COVID-19. Etant donné que nombre d'entre elles fonctionnaient sans crédits bancaires avant l'apparition du COVID-19, le programme de cautionnements solidaires avait comme priorité une procédure de demande et des critères d'éligibilité aussi simples que possible. En l'espace d'un mois environ depuis le lancement du programme, plus de 100 000 crédits garantis ont été octroyés. En outre, selon une enquête qualitative menée toutes les deux semaines par la BNS, il n'y a aucun signe de rationnement du crédit dans le segment des crédits non garantis. La proportion de demandes de crédit rejetées est faible, et les banques n'invoquent que rarement une disponibilité limitée de fonds propres ou de liquidités de leur part pour justifier un refus.

Les perspectives dépendront essentiellement de l'évolution de la pandémie et de la manière dont les autorités, les entreprises, les ménages et le secteur bancaire y font face. Dans son scénario de base, la BNS se fonde sur l'hypothèse que les mesures prises par les Etats et les banques centrales aideront à limiter les dommages causés à l'économie et que les mesures de confinement pourront progressivement être levées. En outre, elle prend pour hypothèses l'absence d'autres turbulences majeures sur les marchés financiers, la persistance de politiques monétaires accommodantes au niveau mondial et la poursuite de l'approvisionnement de l'économie par les banques grâce aux volants de fonds propres et de liquidités constitués depuis la crise financière. Dans ce scénario, l'économie mondiale se redresse en partie au cours du second semestre 2020, mais la croissance pour 2020 demeure nettement négative dans l'ensemble. Avec la reprise de l'activité, la croissance dépasse, en 2021 et en 2022, sa tendance de long terme. En Suisse toutefois, le produit intérieur brut (PIB) ne retrouve pas son niveau de fin 2019 avant 2022.

A ce stade de la crise, l'incertitude entourant les perspectives économiques et financières est inhabituellement élevée, et il faut aussi prendre en considération l'éventualité de conséquences nettement plus défavorables. La reprise pourrait être ralentie par des facteurs tels que des dommages financiers durables subis par les entreprises de secteurs particulièrement touchés par le confinement, des perturbations des chaînes de production, la faiblesse persistante de la consommation, des investissements et de l'emploi, de même qu'un net alourdissement de la dette publique et privée. De plus, une seconde vague de

contamination pourrait entraîner un reconfinement, ce qui ralentirait – voire inverserait – la reprise de l'économie mondiale et déclencherait de nouvelles turbulences sur les marchés financiers.

Banques actives à l'échelle mondiale

La détérioration simultanée de la situation économique dans toutes les régions du monde, conjuguée au niveau d'incertitude inhabituellement élevé, pose des défis majeurs aux deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale que sont le Credit Suisse et UBS. Cependant, leur solide dotation en fonds propres les place en bonne position pour surmonter ces défis.

Bien que les deux banques aient encore fait état de bénéfices importants au premier trimestre 2020, en partie parce que l'activité pour la clientèle s'est accrue et que les activités de négoce ont bénéficié de la volatilité élevée des marchés, la pandémie de COVID-19 a néanmoins laissé des traces dans leurs résultats au premier trimestre. En particulier, le Credit Suisse et UBS ont accru leurs provisions pour pertes sur prêts. Leurs actifs pondérés en fonction des risques (*risk-weighted assets*, RWA) ont en outre augmenté, de sorte que leurs ratios de fonds propres ont diminué au premier trimestre 2020.

Dans le cadre du scénario de base, les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 touchent le Credit Suisse et UBS essentiellement de deux manières: premièrement, par une détérioration probable de la qualité du crédit, aussi bien en Suisse qu'au niveau international; et secondement, du fait que la correction qui s'est produite sur les marchés des actions a entraîné une diminution des actifs sous gestion, et que l'incertitude correspondante sur les marchés financiers pourrait réduire la demande émanant des particuliers et des entreprises en vue de transactions sur les marchés des capitaux. Il pourrait en résulter un recul des revenus tirés de la gestion de fortune et des activités de banque d'investissement.

Ce double impact sur les deux banques actives à l'échelle mondiale pèse sur leur rentabilité. De plus, un accroissement supplémentaire des actifs pondérés en fonction des risques pourrait entraîner une nouvelle diminution des ratios de fonds propres. Dans le scénario de base, les conséquences pour les deux banques actives à l'échelle mondiale devraient être limitées grâce à la reprise partielle attendue au second semestre 2020 et à la stabilisation sur les marchés financiers.

Les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, et partant, les effets sur les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale, restent très incertains. L'impact sur la qualité de leurs portefeuilles de prêts sera d'autant plus négatif que le recul conjoncturel sera long et important dans le monde. Une évolution conjoncturelle plus défavorable que prévu, jointe à un regain de turbulences sur les marchés financiers, pèserait encore davantage sur la rentabilité des banques.

L'incertitude relative à l'ampleur de l'impact de la pandémie sur l'économie se reflète aussi dans les indicateurs de marché pour les banques actives à l'échelle mondiale. Après le début de la crise, les cours des actions de ces deux banques et de leurs homologues à l'étranger ont d'abord enregistré une baisse marquée, suggérant un repli sensible de la rentabilité prévue. En même temps, les primes de CDS (*credit default swaps*) – un indicateur reflétant la solvabilité – ont augmenté fortement pour toutes les banques, mais sont restées bien en dessous des niveaux atteints lors de la crise financière mondiale et de la crise de la dette dans la zone euro. Depuis, les prix des CDS ont reculé dans une certaine mesure, et les cours des actions ont récupéré une partie de leurs pertes substantielles. La volatilité sur les marchés reste élevée, mais reflète une grande incertitude.

Les deux banques actives à l'échelle mondiale sont en bonne position pour faire face aux défis découlant du contexte actuel et soutenir l'économie réelle. Cette situation favorable résulte du fait qu'elles ont non seulement réduit les risques auxquels elles sont exposées, mais aussi et surtout du fait qu'elles ont poursuivi leurs efforts pour constituer leurs volants de fonds propres ces dernières années, en application de la réglementation *too big to fail* (TBTF). La BNS effectue régulièrement des analyses basées sur des scénarios afin d'évaluer la résilience des banques face à une évolution défavorable de l'environnement économique et financier. Les analyses reposant sur différents scénarios indiquent que grâce à leurs fonds propres, les deux banques seraient en mesure de supporter une évolution de l'environnement économique nettement plus défavorable que celle décrite dans le scénario de base. Elles montrent aussi que le calibrage actuel des exigences de fonds propres TBTF est nécessaire pour garantir une résilience appropriée des deux banques. Les périodes d'incertitude accrue, telles que celle à laquelle les banques sont actuellement confrontées, font clairement ressortir l'importance d'exigences réglementaires fortes.

Banques commerciales axées sur le marché intérieur

Du fait de la nette détérioration des perspectives économiques, les banques axées sur le marché intérieur sont elles aussi confrontées à des défis majeurs. Elles sont particulièrement exposées aux événements qui affectent la solidité financière des entreprises et des ménages. Dans ce contexte, les importants volants de fonds propres qu'elles ont constitués sont essentiels pour la stabilité financière. Ils leur permettent d'absorber des pertes considérables tout en continuant d'octroyer des crédits à l'économie réelle.

Dans le scénario de base, la pandémie affectera les banques axées sur le marché intérieur principalement par une détérioration de la qualité du crédit des entreprises résidentes. Une hausse du niveau historiquement bas des provisions et des amortissements sur les crédits aux entreprises résidentes est néanmoins vraisemblable, mais avec un certain décalage dans le temps. Cela concerne essentiellement l'exposition aux secteurs qui ont été

directement touchés par le confinement ou qui subissaient déjà un changement structurel avant le début de la pandémie de COVID-19. Le redressement économique partiel attendu au second semestre 2020 ainsi que les mesures prises par les autorités contribueront à limiter les effets négatifs pour ces banques. Outre l'impact sur les amortissements et les provisions, la pandémie devrait aussi faire perdurer l'environnement de taux bas et accroître encore la pression sur la marge d'intérêt de ces établissements. De plus, la correction sur les marchés financiers a assombri les perspectives pour le produit des opérations de négoce de même que pour le produit des opérations de commissions et des prestations de services. En conséquence, la rentabilité déjà faible des banques axées sur le marché intérieur devrait vraisemblablement diminuer. S'il est probable que les banques axées sur le marché intérieur restent rentables dans leur ensemble, il faut néanmoins s'attendre à ce que certains établissements subissent des pertes.

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les banques axées sur le marché intérieur n'est pas encore visible dans les données statistiques ou comptables. Premièrement en effet, comme la plupart de ces établissements ne publient leur compte de résultat que sur une base semestrielle ou annuelle, les données comptables intégrant l'impact à court terme du choc sur la rentabilité ne sont pas encore disponibles. Secondement, les indicateurs retardés de la qualité du crédit tels que la part des créances en souffrance réagiront seulement avec un certain décalage dans le temps. Selon des indicateurs avancés, tels que les écarts de rendement sur les marchés obligataires et les notations d'entreprises, les acteurs du marché tablent actuellement sur une dégradation de la solidité financière des entreprises résidentes, mais l'impact sur la solvabilité des banques axées sur le marché intérieur devrait rester limité.

Comme pour les banques actives à l'échelle mondiale, la portée effective de l'impact exercé par la pandémie de COVID-19 sur les banques axées sur le marché intérieur est sujette à une grande incertitude. L'impact sur la qualité de leurs portefeuilles de crédit sera d'autant plus négatif que le recul conjoncturel en Suisse et dans le monde sera long et important.

Dans ce contexte, les déséquilibres sur les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel continuent à présenter des risques macroprudentiels importants. Alors que l'incertitude concernant l'ampleur de ces déséquilibres s'est accrue à la suite du choc actuel, une récession plus longue et plus forte que celle attendue dans le scénario de base pourrait entraîner une correction des prix sur le marché de l'immobilier résidentiel. Du fait qu'elle s'accompagnerait d'une hausse du chômage pour les ménages et d'une baisse des loyers encaissés pour les entreprises, une telle récession pourrait aussi conduire à une réalisation du risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs. Une correction des prix sur le marché de l'immobilier résidentiel ou une réalisation du risque lié au dépassement de la capacité

financière détériorerait la qualité du portefeuille hypothécaire des banques. Dans ce contexte, les prêts hypothécaires récemment octroyés apparaissent particulièrement vulnérables.

Compte tenu de ces défis, les volants de fonds propres dont disposent les banques axées sur le marché intérieur constituent un élément décisif de la solidité de ces dernières. Ils contribuent de manière déterminante à la capacité des banques à octroyer des prêts et, si les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 devaient être plus graves que prévu dans le scénario de base, à absorber des pertes. Les analyses de scénarios effectuées par la BNS indiquent que les banques axées sur le marché intérieur présentent, dans l'ensemble, une résilience appropriée.

2 Environnement macroéconomique

2.1 DÉVELOPPEMENTS CLÉS

L'environnement économique et financier dans lequel évolue le secteur bancaire suisse s'est considérablement détérioré au cours des derniers mois de la période sous revue. Depuis février 2020, les mesures de protection prises dans de nombreux pays pour contenir la propagation du COVID-19 (mesures de confinement) ont entraîné une forte baisse de l'activité économique et provoqué des turbulences exceptionnelles sur les marchés financiers. Les données disponibles indiquent que l'activité économique mondiale s'est fortement contractée au premier semestre 2020 et que le chômage a enregistré une hausse substantielle à l'échelle internationale. Après avoir connu un essor en 2019, les cours des actions ont brutalement chuté du fait de la propagation du COVID-19 dans le monde entier. Les marchés se sont redressés par la suite, et aux Etats-Unis et en Suisse, les cours boursiers s'inscrivent actuellement à un niveau plus élevé que douze mois plus tôt. Depuis février, des indicateurs avancés, tels que les primes de risque des obligations d'entreprises et d'Etat ou les notations des entreprises, amènent à anticiper une détérioration significative de la qualité du crédit. Cependant, les primes de risque sont restées nettement en dessous des pics observés depuis le début de la crise financière mondiale.

Outre les effets déjà visibles de la pandémie, des risques pourraient se réaliser à l'avenir pour la stabilité financière mondiale. Premièrement, les perspectives économiques sont entachées d'une incertitude inhabituellement élevée. Le scénario de base de la BNS table sur une récession grave suivie d'une reprise partielle, mais des développements bien plus défavorables sont possibles. En particulier, la reprise pourrait prendre plus de temps que ce qui ressort du scénario de base (par exemple en cas de dommages financiers durables subis par les entreprises ou de faiblesse persistante de la consommation), ou une seconde vague de contaminations pourrait entraîner un reconfinement. Deuxièmement, d'importants points faibles, tels que le niveau élevé des dettes privées et publiques, pèsent sur la qualité du crédit à l'échelle mondiale, et pourraient amplifier et prolonger l'impact négatif du choc actuel. Troisièmement, des déséquilibres perdurent dans plusieurs pays sur le marché immobilier. Si les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 devaient se révéler plus défavorables que ce qui est actuellement anticipé, elles pourraient provoquer une correction des prix sur ce marché.

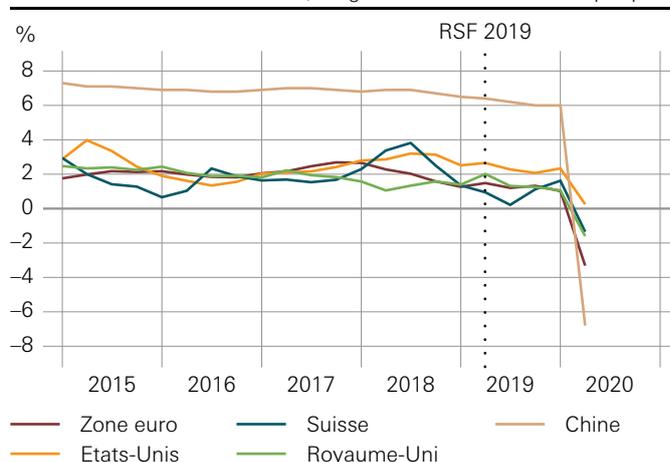
Chute de l'activité économique: les mesures de confinement ont entraîné un net recul de l'activité économique mondiale au premier trimestre 2020. Le PIB de la Chine a été particulièrement affecté (voir graphique 1) puisque ce pays a pris des mesures de confinement avant les autres. Le PIB a baissé dans une moindre mesure en Europe et aux Etats-Unis, car ces dispositions y ont été adoptées plus tard. Selon les données les plus récentes, l'activité économique mondiale devrait continuer à fléchir au deuxième trimestre 2020. En outre, le chômage a considérablement augmenté à l'échelle internationale.

Détérioration soudaine de l'appréciation par le marché de la qualité du crédit à l'échelle mondiale: les indicateurs de marché laissent présager une détérioration soudaine de la qualité du crédit à l'échelle internationale en raison de la pandémie de COVID-19. Au cours de la période sous revue, les primes de risque de crédit sur les obligations d'Etat et les obligations d'entreprises ont continuellement baissé jusqu'en février 2020, puis elles ont fortement augmenté. En ce qui concerne les obligations d'Etat, la hausse était la plus prononcée pour les économies émergentes et les Etats membres du Sud de la zone euro (voir graphique 2). Pour ce qui est des obligations d'entreprises, les primes de risque ont crû dans les principaux marchés (voir graphique 3). Au cours des dernières semaines, les primes de risque sur les obligations d'Etat et les obligations d'entreprise ont quelque peu baissé. Même si elles s'inscrivent encore à des niveaux élevés, elles sont restées bien au-dessous des pics observés depuis le début de la crise financière mondiale.

D'autres données sur la notation des entreprises et les provisions pour pertes de crédit indiquent elles aussi une dégradation sensible de la qualité du crédit des entreprises. La proportion des abaissements par rapport à l'ensemble des changements de notations affichait déjà une tendance à la hausse, et la pandémie n'a fait qu'accélérer considérablement cette évolution au premier trimestre 2020 (voir graphique 4). Les agences de

CROISSANCE DU PIB

Taux de croissance du PIB réel, en glissement annuel Graphique 1



Sources: Refinitiv et Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO); calculs: BNS.

notation s'attendent à ce que cette proportion continue à augmenter¹. De plus, les principales banques mondiales ont sensiblement accru leurs provisions pour pertes de crédit.

D'importants points faibles pèsent sur la qualité du crédit à l'échelle internationale et pourraient exacerber ou prolonger l'impact négatif du choc actuel. En ce qui concerne les entreprises, des vulnérabilités sont déjà apparues avant le début de la pandémie, comme le révèlent le niveau historiquement élevé de la dette des entreprises par rapport au PIB au niveau mondial (voir graphique 5) et les normes laxistes en matière d'octroi de prêts à effet de levier². Quant aux Etats, la dette publique, qui est déjà élevée, devrait encore s'accroître par rapport au PIB, du fait des mesures de soutien et des garanties étatiques, du recul du PIB et de la baisse des recettes fiscales³.

En Suisse aussi, les indicateurs de marché, tels que les écarts de rendement entre les obligations d'entreprises et un taux d'intérêt sans risque, laissent présager une détérioration de la qualité du crédit des entreprises. Le nombre de cas d'insolvabilité d'entreprises n'a pas augmenté jusqu'ici. Cette invariance s'explique par le retard avec lequel cet indicateur réagit, par la décision du Conseil fédéral de suspendre temporairement les poursuites et par le programme de cautionnements pour les petites et moyennes entreprises. Les ratios des créances en souffrance, un indicateur retardé de la qualité du crédit, demeurent à des niveaux historiquement bas. Toutefois, il est probable qu'ils enregistrent une hausse au moment où la pandémie de COVID-19 se répercutera sur la solidité financière des entreprises et des ménages. Dans ce contexte, le niveau élevé et croissant de l'endettement des ménages par rapport au PIB et le risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs hypothécaires constituent des vulnérabilités majeures (voir sections 2.3 et 5.1).

1 Voir par exemple Moody's Investors Service (2020), *April 2020 Default Report*, 11 mai.

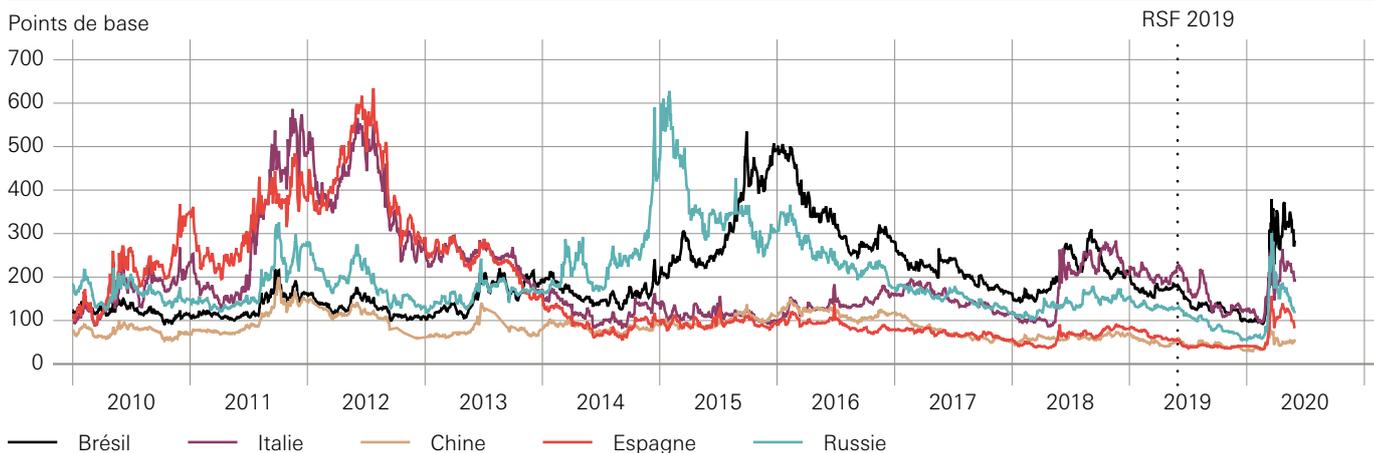
2 Banque d'Angleterre (2019), *Financial Stability Report*, décembre, page 12; Federal Reserve Board (2019), *Financial Stability Report*, novembre, page 12.

3 FMI (2020), *IMF Fiscal Monitor*, avril.

PRIMES DES CDS SOUVERAINS

Primes de couverture de crédit (*senior* à 5 ans)

Graphique 2



Source: Bloomberg.

ÉCARTS DE RENDEMENT ENTRE OBLIGATIONS

Écarts de rendement entre les obligations d'entreprises et les obligations d'Etat

Graphique 3



1 Euro Aggregate Corporate (*investment grade*, à 5-7 ans, libellées en euros) et gouvernement allemand (à 5-7 ans), Bank of America Merrill Lynch.

2 US Corporate (*investment grade*, à 5-7 ans, libellées en dollars des Etats-Unis) et US Treasury (à 5-7 ans), Bank of America Merrill Lynch.

3 Emerging Economies Corporate (libellées en dollars des Etats-Unis et en euros), écart de rendement corrigé des effets de la clause de remboursement anticipé, Bank of America Merrill Lynch.

4 Rendements des obligations d'entreprises suisses de catégorie *investment grade* et des obligations de la Confédération (à 5 ans), calculés par la BNS.

Sources: BNS, Fed St. Louis et Refinitiv.

PROPORTION DES ABAISSMENTS DE NOTATION

Par rapport à l'ensemble des changements de notations dans le secteur non financier, moyenne mobile sur 4 trimestres

Graphique 4



1 UE à 17 plus la Suisse, la Norvège et l'Islande.

Source: Moody's.

DETTE TOTALE AGRÉGÉE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES (EN % DU PIB)

Graphique 5



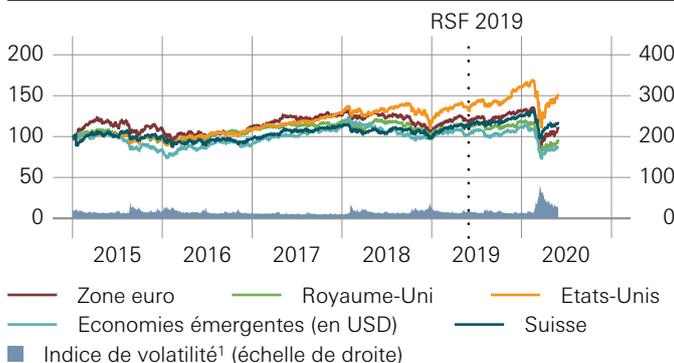
1 Après conversion en dollars des États-Unis aux taux de change exprimés en parités de pouvoir d'achat.

Sources: BRI et Refinitiv.

INDICES BOURSIERS

Indices mondiaux Datastream (1^{er} janvier 2015 = 100) et volatilité

Graphique 6



1 L'indice utilisé est le Chicago Board Options Exchange Market Volatility Index (VIX), qui mesure la volatilité implicite des options sur l'indice boursier S&P 500 en %.

Source: Refinitiv.

Correction abrupte des cours boursiers: après avoir connu un essor en 2019, les cours boursiers ont chuté brutalement à la suite de la propagation du COVID-19 dans le monde, et la volatilité a atteint des sommets (voir graphique 6). Cette correction a été rapide, en partie parce que le marché des actions connaissait une surchauffe⁴. En outre, les perspectives de bénéfices se sont considérablement assombries⁵. Après la correction, les cours se sont redressés; aux États-Unis et en Suisse, ils sont désormais plus élevés que douze mois auparavant. En revanche, la volatilité est demeurée élevée, même après le redressement des cours, ce qui indique une forte incertitude concernant l'effet du COVID-19 sur les bénéfices des entreprises. Le ratio cours/bénéfices, un indicateur de la valorisation des actions, est actuellement au-dessus de sa moyenne de long terme pour les États-Unis et la Suisse⁶.

Répercussions des tensions du marché sur le secteur bancaire mondial: les cours des actions des banques ont chuté brutalement dans le monde entier en février 2020, reflétant la détérioration des perspectives de rentabilité. La baisse a été plus prononcée pour le secteur bancaire que pour le marché boursier en général. Depuis, les cours des actions des banques se sont en partie redressés.

À l'instar de l'évolution globale des primes de risque de crédit, les primes de CDS (indicateur de marché de la résilience des banques) ont augmenté pour les plus grandes banques depuis février/mars 2020 (voir graphique 7). Au cours des dernières semaines, les primes de risque se sont rétablies, se situant à des niveaux similaires à ceux observés douze mois auparavant. Toutefois, les perspectives de notation se sont dans l'ensemble détériorées pour les banques⁷.

Sur fond de turbulences sur les marchés financiers en février et en mars, les conditions de financement se sont resserrées temporairement pour les banques à l'échelle mondiale. Le phénomène a été le plus marqué sur le marché monétaire américain, l'écart entre le Libor et le taux OIS pour le dollar des États-Unis (indicateur des conditions de financement sur le marché non gagé) y ayant atteint son plus haut niveau depuis la crise financière mondiale. Les difficultés de financement qui en ont découlé étaient en partie attribuables aux retraits de fonds du marché monétaire des États-Unis⁸. La situation s'est normalisée après l'introduction de facilités de prêt d'urgence par la Réserve fédérale des États-Unis et

4 Voir FMI (2020), *Global Financial Stability Report*, avril, page 8.

5 Voir par exemple, Refinitiv (2020), *S&P 500 Earnings Scorecard*, 4 mai; Refinitiv (2020), *STOXX 600 Earnings Outlook*, 26 mai.

6 Sur la base de la moyenne du ratio sur 40 ans. Pour les États-Unis, l'écart du ratio cours/bénéfices par rapport à sa moyenne de long terme est beaucoup plus marqué si les données de long terme couvrent plus de cent ans.

7 Voir Aldasoro, Iñaki, Ingo Fender, Bryan Hardy et Nikola Tarashev (2020), «Effects of Covid-19 on the banking sector: the market's assessment», *BIS Bulletin*, numéro 12.

8 Voir Eren, Egemen, Andreas Schrimpf et Vladyslav Sushko (2020), «US dollar funding markets during the Covid-19 crisis – the money market fund turmoil», *BIS Bulletin*, numéro 14; Eren, Egemen, Andreas Schrimpf et Vladyslav Sushko (2020), «US dollar funding markets during the Covid-19 crisis – the international dimension», *BIS Bulletin*, numéro 15.

des appels d'offre en dollars des Etats-Unis coordonnés par plusieurs banques centrales⁹.

Volatilité des taux d'intérêt: alors que les taux d'intérêt ont en général reculé en 2019, la volatilité s'est accrue à la suite de la crise due au COVID-19, et les développements ont été hétérogènes (voir graphique 8). Tant les taux d'intérêt à court terme que ceux à long terme ont été influencés par divers facteurs, tels que l'abaissement des taux directeurs, l'achat d'actifs et les mesures d'apport de liquidités prises par les banques centrales, les besoins généraux de liquidités ainsi que la perception du risque par les agents économiques. Dans l'ensemble, les taux d'intérêt demeurent à des niveaux historiquement bas.

Persistance des déséquilibres sur les marchés immobiliers: des déséquilibres perdurent dans plusieurs pays sur le marché immobilier. De plus, les prix de l'immobilier ont augmenté dans la plupart des régions et des segments

au cours des douze derniers mois (voir graphique 9). Aux Etats-Unis, le ratio prix/loyer, qui est un indicateur de la valorisation des prix de l'immobilier, s'est stabilisé au-dessus de sa moyenne de long terme dans le segment résidentiel (voir graphique 10); pour ce qui est des objets de rendement, le ratio s'est encore accru et les rendements initiaux (c'est-à-dire le ratio rendements des loyers/prix des transactions) se situent à des niveaux historiquement bas. En Europe, le ratio prix/loyer fait apparaître des déséquilibres sur le marché de l'immobilier résidentiel au Royaume-Uni, en France et en Suisse (voir section 2.3).

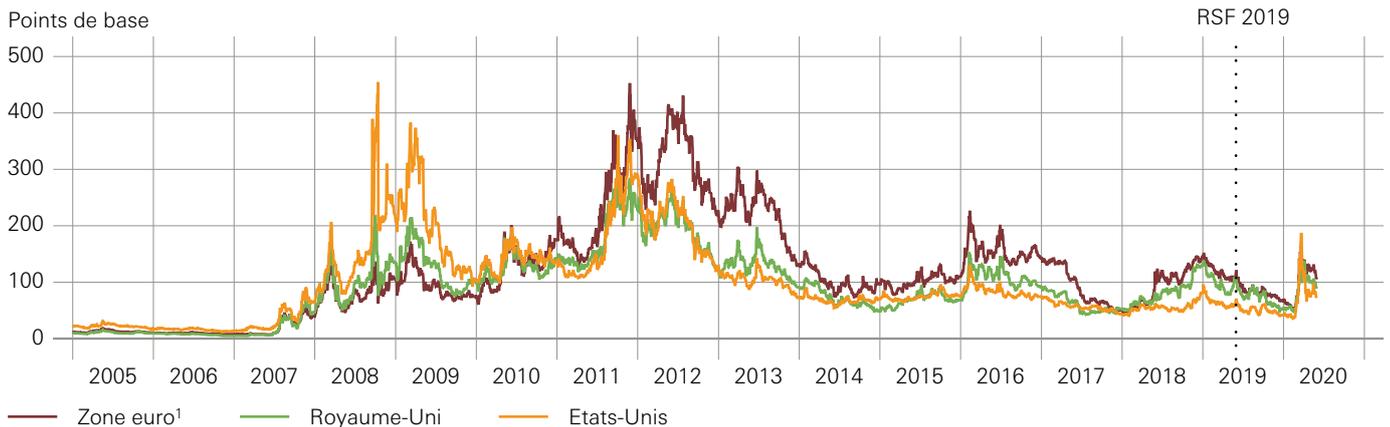
La pandémie de COVID-19 aura probablement un impact sur les marchés immobiliers, mais il est trop tôt pour évaluer ce dernier. En effet, les prix de transaction ne sont, d'une part, disponibles qu'avec un certain retard et, d'autre part, les prix ne réagiront probablement qu'après un certain temps, en raison de l'inertie générale du marché de l'immobilier. A court terme, des mouvements de prix éphémères sont possibles, car l'activité devrait être modérée et le nombre de transactions, exceptionnellement réduit.

9 Voir Federal Reserve Board (2020), *Financial Stability Report*, mai.

PRIMES DE CDS DES BANQUES

Moyenne des plus grandes banques (*senior* à 5 ans)

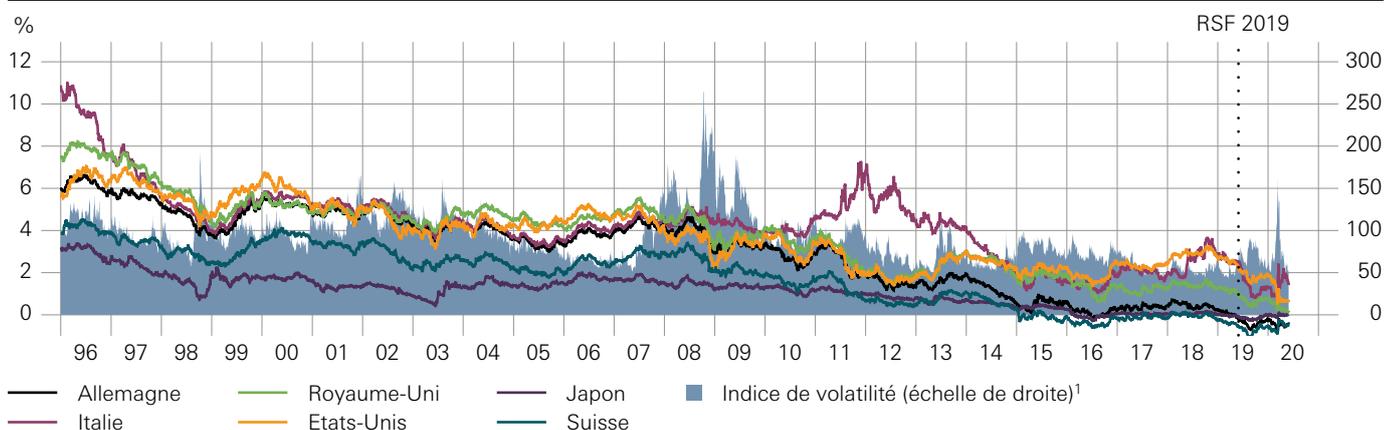
Graphique 7



¹ France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne.
Sources: Bloomberg et Refinitiv; calculs: BNS.

TAUX D'INTERÊT À LONG TERME: OBLIGATIONS D'ÉTAT À 10 ANS

Graphique 8



¹ L'indice utilisé est le MOVE Index, qui mesure la volatilité implicite des options sur titres du Trésor américain.
Sources: Bloomberg et Refinitiv.

2.2 CRÉDITS OCTROYÉS PAR LES BANQUES AUX ENTREPRISES DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

Il est essentiel pour la stabilité financière que les banques soient en mesure d'octroyer des prêts, même en cas de choc important. Les volants de fonds propres et de liquidités des banques jouent un rôle capital dans ce contexte. Avec les mesures adoptées par les autorités suisses en mars 2020 – le programme de cautionnements solidaires du Conseil fédéral, la facilité de refinancement BNS-COVID-19 et la désactivation du volant anticyclique sectoriel de fonds propres –, ils devraient faciliter l'accès des entreprises aux crédits et remédier ainsi aux pénuries de liquidités entraînées par la pandémie de COVID-19. Par conséquent, les retombées négatives de la pandémie sur les entreprises devraient être atténuées dans l'ensemble. Cela devrait à son tour contribuer à enrayer la dégradation de la qualité des portefeuilles de crédit des banques et, par là même, les risques pour la stabilité du système financier.

En collaboration avec les autorités suisses, la BNS surveille attentivement les prêts octroyés par les banques aux entreprises résidentes. En vue de compléter ses enquêtes statistiques ordinaires, la BNS a développé une enquête qualitative bimensuelle auprès des banques.

Cette section présente les principaux résultats de l'enquête ainsi que d'autres informations recueillies à ce jour.

Deux mesures complémentaires: le programme de cautionnements solidaires du Conseil fédéral et la facilité de refinancement COVID-19 de la BNS

Le programme de cautionnements solidaires du Conseil fédéral permet aux petites et moyennes entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 d'obtenir des crédits-relais garantis, s'élevant au maximum à 10% de leur chiffre d'affaires annuel, à concurrence de 20 millions de francs¹⁰. Deux types de crédits bancaires sont proposés aux entreprises: d'une part, les crédits jusqu'à 500 000 francs, qui sont intégralement garantis par la Confédération, et d'autre part, les crédits d'un montant compris entre 500 000 francs et 20 millions de francs, qui sont garantis à 85% par la Confédération (voir tableau 1)¹¹. En complément au programme de cautionnements solidaires

10 Le programme est destiné aux entreprises présentant un chiffre d'affaires inférieur à 500 millions de francs.

11 Le 22 avril, le Conseil fédéral a annoncé un cautionnement particulier pour les crédits aux start-up, qui s'ajoute aux deux types susmentionnés de prêts. Ce cautionnement est assuré à 65% par la Confédération et à 35% par le canton. L'intégralité du crédit est ainsi garantie, jusqu'à concurrence de 1 million de francs par start-up. Le crédit ne peut pas dépasser un tiers des frais courants de l'année 2019.

PROGRAMME DE CAUTIONNEMENT DU CONSEIL FÉDÉRAL

Tableau 1

	Crédits à concurrence de 500 000 francs	Crédits compris entre 500 000 francs et 20 millions de francs
Examen de la demande par la banque prêteuse	Non, versés avec un minimum de bureaucratie	Examen standard de la demande requis
Garantie de la Confédération	100%	85%
Taux d'intérêt ¹	0%	0.5% pour 85% du montant et taux fixé par la banque pour les 15% restants

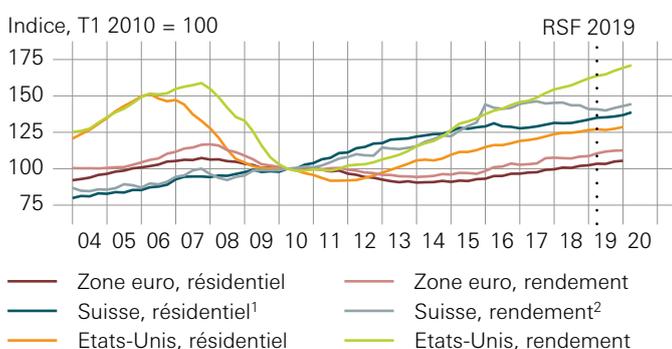
1 Le Département fédéral des finances peut adapter le taux d'intérêt une fois par année au 31 mars en fonction de l'évolution sur les marchés.

Source: www.covid19.easygov.swiss/fr/

PRIX DE L'IMMOBILIER

En termes réels (déflateur: IPC total)

Graphique 9



1 Moyenne pondérée des prix de transaction des maisons individuelles et des appartements.

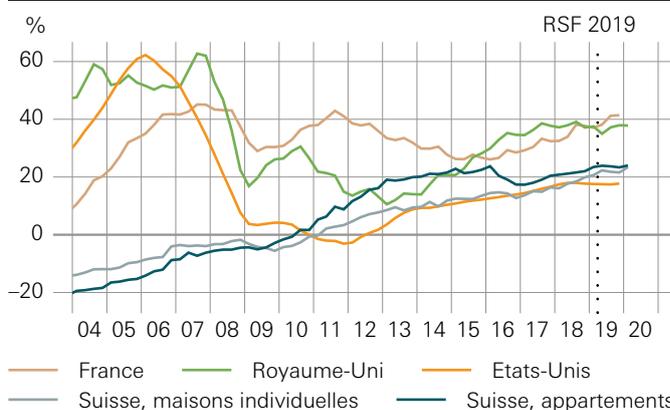
2 Moyenne pondérée des prix de transaction des immeubles locatifs commerciaux ou résidentiels.

Sources: BRI, OFS, Refinitiv et Wüest Partner.

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL: RATIO PRIX/LOYER

Ecart par rapport à la moyenne de long terme¹

Graphique 10



1 Moyenne de la période allant de 1970 à 2019 ou de la période présentant des données disponibles. Pour la Suisse, les prix de transaction sont utilisés.
Sources: BRI, OCDE, OFS, Refinitiv et Wüest Partner.

du Conseil fédéral, la BNS a introduit la facilité de refinancement BNS-COVID-19 pour permettre aux banques de refinancer la part garantie de ces prêts au taux directeur de la BNS¹². Cette facilité fournit une base de financement stable pour l'octroi de crédits bancaires. Elle permet aux banques de prêter des sommes plus grandes sans incidence sur leurs ratios de liquidité réglementaires, par exemple le ratio de liquidité à court terme.

Volume important des crédits octroyés dans le cadre du programme de cautionnements

Entre le début du programme de cautionnements, le 26 mars, et fin mai, environ 125 000 crédits s'élevant jusqu'à 500 000 francs ont été octroyés, pour un volume total de quelque 13,5 milliards de francs. Environ 90 000 de ces crédits ont été refinancés à la BNS, pour un volume d'environ 9,7 milliards de francs (voir graphique 11)¹³. Une grande partie des crédits – environ 100 000 – avait déjà été versée mi-avril¹⁴. Les banques indiquent que la majorité des crédits s'élevant à 500 000 francs au maximum ont été accordés à des entreprises qui n'avaient pas souscrit de crédit bancaire avant la pandémie.

En ce qui concerne les crédits plus élevés, pour les montants compris entre 500 000 francs et 20 millions de francs, le volume total est sensiblement plus petit. A fin mai, 562 crédits d'un volume total de quelque 1,5 milliard de francs avaient été octroyés, dont environ 0,4 milliard avait été refinancé à la BNS (voir graphique 12). Dans l'enquête de la BNS, les banques indiquent que la demande

de ces crédits était très faible au début du programme et qu'elle a augmenté ensuite à un rythme relativement lent¹⁵. Elles précisent que certaines entreprises ont contracté un prêt garanti d'un montant maximal de 500 000 francs et observent maintenant l'évolution de la situation économique avant de solliciter éventuellement un crédit plus élevé et plus cher. En outre, les plus grandes entreprises ont d'autres possibilités de financement et sont, pour cette raison, peut-être réticentes à solliciter des crédits cautionnés du fait que ces derniers sont soumis à des restrictions supplémentaires¹⁶.

Des facteurs liés à l'offre ont peut-être également contribué à la lente progression de ces crédits. L'incertitude relative aux perspectives économiques étant exceptionnellement élevée, le contrôle de solvabilité effectué par les banques prend plus de temps qu'à l'accoutumée. Même si ces crédits sont garantis à 85% par la Confédération, l'enquête fait apparaître que le taux de refus est similaire à celui des crédits non cautionnés (voir graphique 13). Les banques expliquent ce taux par le fait qu'elles considèrent comme non viable le modèle économique d'une part relativement grande des entreprises sollicitant un tel crédit.

En atténuant les pénuries de liquidités que rencontrent les entreprises en raison de la pandémie de COVID-19 et en contribuant ainsi à freiner l'augmentation du taux de défaut des entreprises, le programme de cautionnements du Conseil fédéral aide aussi à réduire l'impact négatif du choc macroéconomique sur le système bancaire dans le scénario de base (voir section 2.5). Les portefeuilles de crédit des banques ne seront toutefois que partiellement

12 Dans le cadre de la facilité de refinancement BNS-COVID-19, la BNS accepte comme sûretés, outre les crédits aux entreprises cautionnés par la Confédération, les créances couvertes par un cautionnement cantonal et les créances couvertes par un cautionnement solidaire pour les start-up accordé par la Confédération et les cantons. Pour de plus amples détails, voir www.snb.ch/fr/ifor/finmkt/operat/id/finmkt_crfdsd.

13 La différence entre le volume des crédits octroyés par les banques et celui des crédits refinancés à la BNS tient principalement à deux facteurs: premièrement, certaines banques choisissent de ne pas refinancer à la BNS les crédits cautionnés ou de n'en refinancer qu'une partie; secondement, seule la part du crédit qui est utilisée par l'emprunteur peut être refinancée à la BNS.

14 Sources: <https://covid19.easygov.swiss/fr/pour-les-medias/> (crédits cautionnés par la Confédération) et BNS (crédits refinancés).

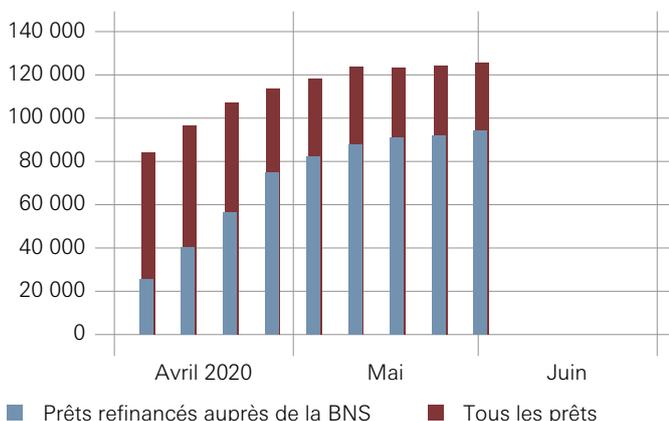
15 L'enquête a été envoyée aux responsables crédit seniors des 16 plus grandes banques suisses actives sur le marché suisse du crédit. Pour ce qui est de la demande de crédit, de l'utilisation des lignes de crédit et des conditions applicables, les résultats de l'enquête se rapportent aux changements observés au cours des deux semaines précédentes.

16 Les entreprises n'ont notamment pas le droit d'acquiescer de nouveaux actifs fixes, de distribuer des dividendes ou de rembourser des apports de capital jusqu'à ce que le prêt soit remboursé. Elles n'ont pas non plus le droit d'utiliser le montant emprunté pour certaines transactions intragroupes.

NOMBRE DE PRÊTS ALLANT JUSQU'À 500 000 FRANCS

Garantie fédérale de 100%

Graphique 11

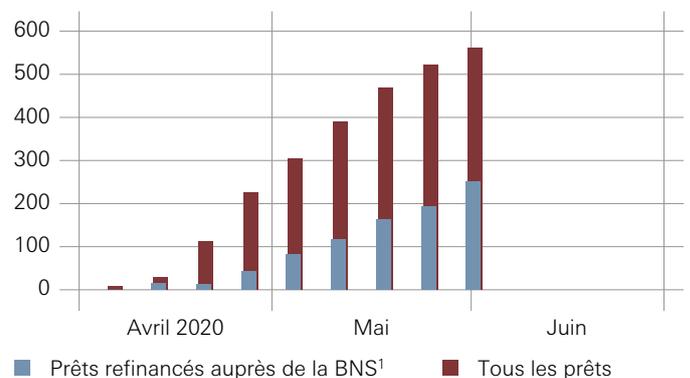


Sources: BNS et SECO.

NOMBRE DE PRÊTS ALLANT DE 500 000 FRANCS À 20 MILLIONS DE FRANCS

Garantie fédérale de 85%

Graphique 12



1 En raison de données limitées, le nombre de prêts refinancés auprès de la BNS inclut quelques créances garanties au niveau cantonal.

Sources: BNS et SECO.

protégés contre une augmentation du taux de défaut des entreprises, car le cautionnement est seulement applicable à une faible part des crédits inscrits au bilan de ces banques (voir section 5.1).

Aucun signe de rationnement du crédit

Les résultats de l'enquête de la BNS suggèrent que l'utilisation des lignes de crédit existantes n'a progressé que modérément depuis le début de la pandémie de COVID-19. La demande de crédits non cautionnés a même quelque peu baissé depuis mi-mars. Les banques expliquent ce phénomène par deux facteurs: des crédits non cautionnés ont été partiellement remplacés par des crédits cautionnés, et les entreprises ont réduit leurs investissements.

Du côté de l'offre, les résultats de l'enquête indiquent que les banques ont légèrement durci leurs conditions pour l'octroi de crédits non cautionnés (voir graphique 14). Cela vaut particulièrement pour les nouveaux emprunteurs. Les taux de refus ont majoritairement été compris entre 0% et 20%, ce qui constitue une marge normale selon les banques. La principale raison invoquée pour les refus est une incertitude concernant la capacité financière du demandeur. En revanche, les critères de fonds propres et de liquidités des banques sont rarement mentionnés comme facteur limitant l'octroi de crédit.

Les volants de fonds propres que les banques ont constitués depuis le début de la crise financière mondiale devraient leur permettre d'absorber des pertes considérables tout en continuant d'octroyer des crédits à l'économie réelle (voir chapitres 4 et 5). L'incertitude concernant les perspectives économiques est toutefois inhabituellement grande. Si la reprise devait prendre plus de temps qu'anticipé, le besoin des entreprises en liquidités et en crédits pourrait encore augmenter. Dans le même temps, les banques pourraient être moins enclines à octroyer des crédits si leur propre situation financière ou celle des entreprises devaient se détériorer sensiblement.

2.3 MARCHÉS HYPOTHÉCAIRE ET IMMOBILIER EN SUISSE

Croissance modérée sur les marchés hypothécaire et immobilier en Suisse

En 2019, la croissance des prêts hypothécaires accordés par le secteur bancaire suisse est demeurée modérée dans l'ensemble. En glissement annuel, elle s'est inscrite à 3,2% à fin 2019 (contre 3,3% à fin 2018).

De plus, on constate une progression toujours modeste des prix de transaction dans le segment des objets résidentiels occupés par leur propriétaire en 2019. Ainsi, entre fin 2018 et fin 2019, celle-ci est passée de 3,4% à 2,4% pour les maisons individuelles et de 1,7% à 2,1% pour les appartements¹⁷. Toutefois, les indices des prix observés présentent une certaine hétérogénéité: pour les appartements, notamment, les prix de l'offre affichent en effet une baisse. Dans le segment des objets résidentiels de rendement, en dépit de taux de vacance en hausse, les prix de transaction portant sur des immeubles locatifs résidentiels se sont accrus de 1,5% en 2019 (2018: -2,3%)¹⁸.

Les données afférentes au premier trimestre 2020 suggèrent que les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel en Suisse ont connu une évolution similaire à celle observée en 2019. Tant la croissance des prêts hypothécaires accordés que celle des prix de l'immobilier sont demeurées modérées dans l'ensemble.

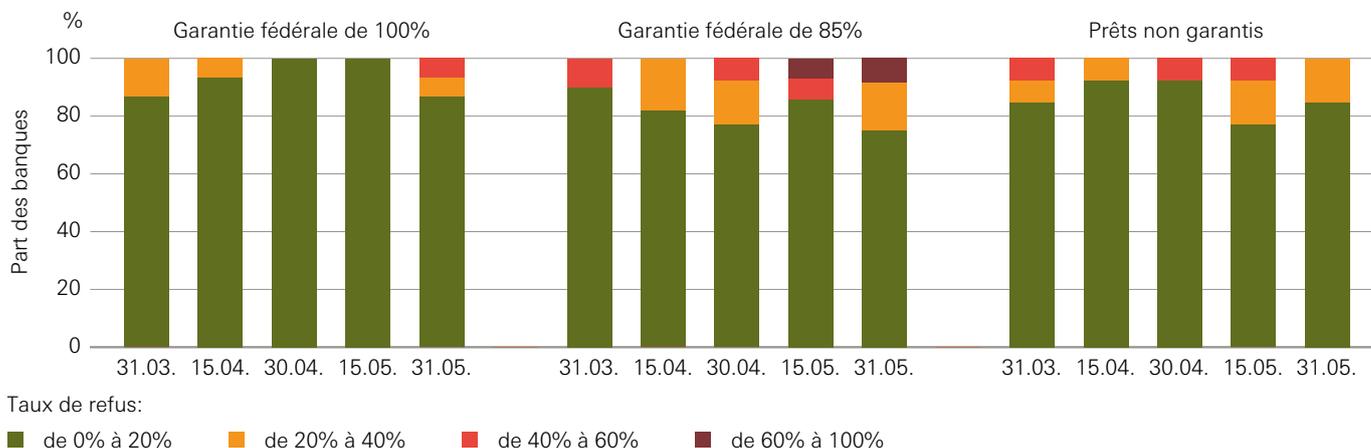
Comme mentionné dans la section 2.1, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier. C'est pourquoi il n'est pas sûr que le recul des prix des parts de fonds immobiliers laisse présager une correction des prix sur ce marché. Lorsque la propagation du COVID-19 à l'échelle internationale est

¹⁷ Source: Wüest Partner.
¹⁸ Ibidem.

TAUX DE REFUS DES DEMANDES DE PRÊT

Durant la période considérée, trois types de prêts

Graphique 13



Source: BNS.

devenue manifeste, les prix des parts de fonds immobiliers suisses se sont effondrés de concert avec la correction générale des cours boursiers (voir graphique 15). Ce phénomène pourrait être interprété comme un signal du recul de la confiance sur le marché de l'immobilier résidentiel en Suisse. Toutefois, les prix de ces parts présentent souvent une évolution parallèle à celle des marchés boursiers, et dans beaucoup de pays, dont la Suisse, une partie des pertes enregistrées a d'ores et déjà été compensée.

Léger accroissement des déséquilibres sur les marchés hypothécaire et immobilier en Suisse

Les déséquilibres sur le marché hypothécaire se sont légèrement accrus en 2019. Au cours de la dernière décennie, le volume des prêts hypothécaires a progressé à un rythme sensiblement supérieur aux revenus en Suisse. En conséquence, le ratio prêts hypothécaires/PIB s'est fortement accru, atteignant des niveaux inédits en comparaison historique et internationale. En 2019, ce ratio a poursuivi sa hausse. De même, la différence entre son niveau et sa tendance de long terme, qui constitue un indicateur des déséquilibres, a légèrement augmenté. Ce phénomène traduit d'abord la faiblesse de la croissance du PIB.

Sur le marché immobilier, les développements observés pour les maisons individuelles et pour les appartements suggèrent que les déséquilibres ont quelque peu augmenté dans le segment des objets occupés par leur propriétaire. Pour ces deux catégories de biens, les prix de transaction se sont accrus à un rythme un peu plus rapide que ce que pourraient expliquer des facteurs fondamentaux tels que les loyers, le PIB ou la croissance démographique.

Dans le segment des objets résidentiels de rendement, le risque de corrections de prix substantielles demeure particulièrement élevé. Depuis 2008, soit depuis que l'environnement est caractérisé par des taux d'intérêt bas, les prix de transaction des immeubles ont augmenté bien plus rapidement que les loyers (voir graphique 16), ce qui

se traduit par des rendements initiaux historiquement bas. De plus, l'activité soutenue de construction d'appartements locatifs a entraîné ces dernières années une hausse des taux de vacance (voir graphique 17). Le grand nombre de logements vides est le signe d'une offre excédentaire.

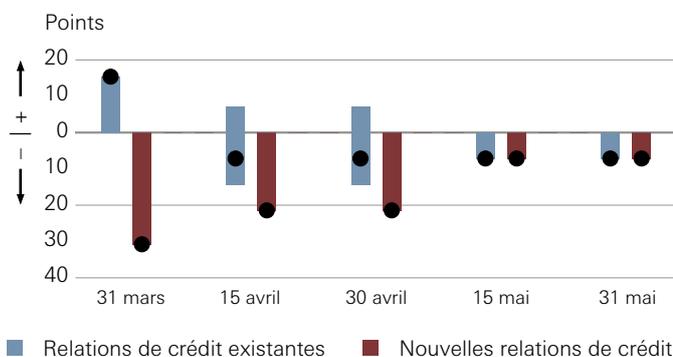
Au premier trimestre 2020, la croissance des prêts hypothécaires et des prix est demeurée modérée, les loyers n'ont que légèrement progressé, et le PIB a fortement reculé. L'incertitude relative à l'ampleur des déséquilibres sur les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel s'est accrue du fait que le choc actuel peut se répercuter sur les fondamentaux déterminant ces marchés sur le long terme.

Aussi ces déséquilibres représentent-ils toujours des risques macroprudentiels importants. Si le risque d'un choc de taux d'intérêt dans le proche avenir a reculé, les perspectives pour l'économie se sont sensiblement détériorées. Une récession plus longue et plus forte que celle qui ressort du scénario de base pourrait entraîner une correction des prix sur le marché de l'immobilier résidentiel. Du fait qu'elle s'accompagnerait d'une hausse du chômage pour les ménages et d'une baisse des loyers encaissés pour les entreprises, elle pourrait aussi conduire à une réalisation du risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs.

Dans le segment de l'immobilier commercial, aucun signe ne permet de conclure qu'il existe des déséquilibres. Même si les prix de transaction des bureaux et des surfaces de commerce ont progressé depuis 2008 (voir graphique 16) et que les rendements initiaux de l'immobilier commercial sont très bas, les développements apparaissent modérés sur ce segment par rapport à celui des objets résidentiels de rendement. Cependant, dans l'hypothèse d'une récession prolongée, la demande de surfaces commerciales pourrait faiblir, entraînant une augmentation du taux de vacance et, par là même, une baisse des loyers. Si le volume global des loyers encaissés reculait, les prix de transaction

CHANGEMENT DES CONDITIONS POUR LES PRÊTS NON GARANTIS¹

Graphique 14



¹ Les points représentent la différence entre la part des banques ayant communiqué un assouplissement (+) des conditions de prêt et celle ayant annoncé un durcissement (-) durant la période considérée.

Source: BNS.

FONDS IMMOBILIERS

Indice, 2 janvier 2012 = 100

Graphique 15



Source: Refinitiv.

baisseraient dans ce segment. Dans l'immobilier de rendement, le segment des surfaces commerciales est sans doute plus sensible aux variations conjoncturelles que le segment résidentiel, notamment dans le contexte d'une pandémie.

2.4 RISQUE LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis quelques années, le changement climatique et ses implications pour les banques et la stabilité financière à l'échelle de la planète font l'objet d'une attention particulière de la part des organes de surveillance et des banques centrales¹⁹. Le changement climatique pourrait avoir une incidence sur l'activité principale des banques, amenant celles-ci à enregistrer des amortissements sur les prêts accordés à des entreprises particulièrement exposées (risque de crédit) ou à subir des pertes du fait d'ajustements de cours boursiers (risque de marché). L'évaluation de l'impact que ce facteur peut avoir sur la stabilité financière fait partie du mandat légal de la BNS²⁰.

On distingue essentiellement deux types de risques liés au changement climatique: les risques de transition et les risques physiques.

On entend par *risques de transition* les risques découlant de la transition vers une économie durable, caractérisée notamment par de faibles émissions de CO₂. L'adoption de législations ou de réglementations nouvelles ainsi que les innovations technologiques peuvent bouleverser l'économie réelle. Ainsi, une augmentation forte et brutale des taxes sur les émissions de CO₂ ou encore l'interdiction des processus de production fortement émetteurs

pourraient menacer l'existence même d'entreprises ou de branches industrielles.

On entend par *risques physiques* les risques résultant d'une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles causées par le changement climatique, c'est-à-dire d'événements ponctuels (tempêtes, inondations, sécheresses, etc.), mais également les risques résultant de changements structurels (élévation du niveau de la mer, changement dans les régimes pluviométriques, etc.). Ainsi, les tempêtes peuvent endommager les sites de production et les infrastructures, conduisant à une baisse de la production.

Du point de vue de la stabilité financière, la BNS entend déterminer si le système bancaire et les infrastructures des marchés financiers d'importance systémique sont prêts à faire face à des chocs liés au changement climatique et si ce type de risques est correctement couvert par la réglementation existante. A l'heure actuelle, la BNS considère que ces risques sont modérés en Suisse, tant pour le secteur bancaire que pour les infrastructures des marchés financiers d'importance systémique. Toutefois, elle révisé cette évaluation en permanence.

La BNS participe activement aux travaux sur le risque lié au changement climatique tant en Suisse qu'à l'échelle internationale. Elle a récemment rejoint le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS)²¹, qui vise principalement à améliorer la gestion du risque climatique dans le secteur financier. Membre de longue date du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), la BNS contribue également aux travaux visant à intégrer ce risque dans le contrôle bancaire.

19 Pour une présentation générale des risques liés au changement climatique pour la stabilité financière, voir BRI, 2020, *The green swan*, janvier.

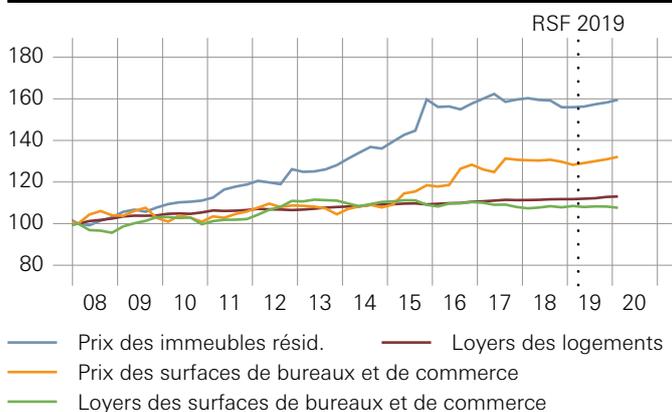
20 Le mandat légal de la BNS de contribuer à la stabilité du système financier (art. 5, al. 2, let. e, LBN) est précisé en matière de changement climatique à l'art. 47a, al. 2 et 3 du projet de révision complète de la loi sur le CO₂ relatif à la période postérieure à 2020.

21 Voir www.ngfs.net/en.

IMMOBILIER DE RENDEMENT: PRIX ET LOYERS¹

En termes nominaux, T1 2008 = 100

Graphique 16



1 Prix de transaction; loyers des baux en cours (immeubles résidentiels) et loyers de l'offre (surfaces de bureaux et de commerce).

Sources: OFS et Wüest Partner.

TAUX DE VACANCE DANS L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Part des logements vacants dans le nombre total de logements

Graphique 17



Source: OFS; calculs: BNS.

Au niveau national, la BNS travaille actuellement avec la FINMA pour analyser les risques liés au changement climatique pour les banques. Le but principal de cette analyse est d'identifier si les banques présentent une concentration de risques liés à une exposition à des secteurs particulièrement vulnérables au risque de transition. Cette analyse aidera les décideurs à évaluer si les risques en question sont correctement couverts ou s'il y a lieu d'intervenir. Pour ce qui concerne les infrastructures des marchés financiers d'importance systémique, la BNS met l'accent sur la réduction des risques physiques qui pourraient les empêcher de fonctionner. Ainsi, elle exige que les installations techniques soient réparties sur plusieurs sites présentant des profils de risque différents.

2.5 SCÉNARIOS RELATIFS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Afin de tenir compte des différentes sources de risque pour le secteur bancaire suisse, la BNS prend en considération un scénario de base et quatre scénarios génériques de crise modélisant les développements de l'environnement économique et financier. Le scénario de base reflète l'environnement économique et financier observable et décrit les développements les plus probables à partir des informations disponibles. Les scénarios de crise, quant à eux, sont destinés à permettre une analyse systématique des vulnérabilités et de la résilience du système bancaire suisse. La BNS estime périodiquement l'impact des scénarios de crise, indépendamment de la probabilité de leur réalisation à court terme. Chacun des scénarios de crise regroupe une série de facteurs de risque pour les banques suisses formant un tout cohérent. Dans cet ensemble, le calibrage des chocs s'appuie sur les valeurs historiques.

Tous les scénarios de crise portent sur les facteurs de risques macroéconomiques et financiers²². L'impact des différents scénarios sur le secteur bancaire suisse est évalué en termes de potentiel de pertes et de résilience des banques dans les chapitre 4 et 5.

Scénario de base

Dans le scénario de base, les mesures prises par les Etats et les banques centrales aident à limiter les dommages causés à l'économie par la pandémie de COVID-19, et les mesures de confinement peuvent progressivement être levées. La stabilisation des marchés financiers se poursuit et les politiques monétaires demeurent expansionnistes. Les banques continuent de fournir des crédits à l'économie grâce à leurs fonds propres et aux volants de liquidités constitués depuis la crise financière mondiale. L'économie mondiale se redresse en partie au cours du second semestre 2020, mais la croissance demeure nettement négative pour l'ensemble de l'année. Avec la reprise de l'activité,

la croissance dépasse, en 2021 et en 2022, sa tendance de long terme. En Suisse, toutefois, le PIB ne retrouve pas son niveau de fin 2019 avant 2022.

Scénarios génériques de crise

Récession prolongée dans la zone euro: ce scénario comprend une récession prolongée dans la zone euro et en Suisse. Les cours boursiers chutent, et les écarts de rendement des obligations des entreprises se creusent à l'échelle mondiale. Dans de nombreux pays, dont la Suisse, les prix de l'immobilier s'effondrent. Les taux d'intérêt en Suisse et dans la zone euro restent négatifs pour une longue période.

Récession aux Etats-Unis: les Etats-Unis plongent dans une profonde récession qui s'étend au reste du monde. Les tensions financières s'accroissent fortement, et tant les prix de l'immobilier que les cours boursiers s'écroulent²³.

Crise dans les économies émergentes: les économies émergentes traversent une récession sévère, l'écart de rendement des obligations émises par ces économies bondit et le cours de leurs actions s'effondre. Les économies avancées connaissent une récession modérée mais des difficultés financières importantes.

Choc de taux d'intérêt: l'accélération de l'inflation entraîne une augmentation rapide des taux d'intérêt dans le monde entier. Il en découle un ralentissement significatif de la croissance économique et un effondrement des prix de l'immobilier.

Les deux premiers scénarios donnent une idée de ce qui arriverait si la pandémie de COVID-19 présentait une évolution plus défavorable que ce à quoi l'on s'attend. La récession pourrait être plus longue et plus profonde encore si les mesures de confinement ne peuvent pas être assouplies comme prévu, voire doivent être renforcées. Cela pourrait également avoir un effet de plus en plus défavorable sur les prix de l'immobilier et conduire à de nouvelles turbulences sur les marchés financiers. Tant le scénario de récession aux Etats-Unis que celui d'une récession prolongée dans la zone euro comprennent de tels développements négatifs. Dans ces deux scénarios, le recul conjoncturel dure bien plus longtemps que dans le scénario de base. La baisse cumulée du PIB dans les économies avancées est également plus importante dans le scénario de récession aux Etats-Unis que dans le scénario de base. Enfin, le scénario de récession aux Etats-Unis comprend un effondrement des prix de l'immobilier tant aux Etats-Unis qu'en Suisse, et une crise grave sur les marchés financiers, dont les bouleversements sur les marchés du crédit et de la titrisation sont similaires à ceux connus durant la crise financière mondiale.

²² En plus de ces risques, des risques opérationnels et juridiques (y compris les cyber-risques) peuvent se matérialiser, le plus souvent indépendamment du scénario envisagé.

²³ Les caractéristiques de ce scénario sont semblables à celles du scénario très défavorable (*severely adverse scenario*) retenu en 2020 par la Réserve fédérale des Etats-Unis dans son *stress test*.

3

Structure du secteur bancaire suisse

Le secteur bancaire joue un rôle important dans l'économie suisse, les banques étant les principaux prestataires de services financiers essentiels. Les fonctions correspondantes, dites «d'importance systémique», comprennent notamment les activités de dépôt et de crédit en Suisse. Le secteur bancaire génère à peu près 5% de la valeur ajoutée en Suisse et emploie environ 106 000 personnes.

Le secteur bancaire suisse se caractérise par sa taille par rapport à l'économie, la prépondérance d'un petit nombre d'établissements et son intégration à l'échelle internationale. Fin 2019, le secteur bancaire détenait au total des actifs d'une valeur approximative de 3 600 milliards de francs, soit environ 500% du PIB du pays, ce qui représente une proportion élevée à l'échelle internationale (voir tableau 2). Ce pourcentage a constamment augmenté depuis 1995, dépassant 800% avant le début de la crise financière mondiale en 2007/2008, pour reculer ensuite (voir graphique 18). Cette évolution est uniquement due aux actifs étrangers (*foreign assets*), en particulier ceux détenus par les deux plus grandes banques résidentes, à savoir le Credit Suisse et UBS. Dans le même temps, la part des actifs suisses (*domestic assets*) dans le PIB est restée

relativement stable, tout comme l'emploi dans le secteur bancaire suisse¹.

Le secteur bancaire suisse peut être subdivisé en trois grandes catégories, en fonction de la taille des établissements, de la part de marché nationale et du modèle économique: (i) les deux banques actives à l'échelle mondiale, à savoir le Credit Suisse et UBS, (ii) les banques axées sur le marché intérieur², soit en premier lieu les banques régionales et cantonales ainsi que les banques Raiffeisen, et (iii) les autres banques, qui englobent des établissements résidents et des succursales et filiales d'établissements non résidents.

La BNS a désigné 5 des 237 banques résidentes comme banques d'importance systémique pour le pays. Une défaillance des banques d'importance systémique pourrait porter gravement atteinte à l'économie et au système financier suisses en raison de leur taille et de l'interdépendance qui existe entre elles, l'économie et le système financier, et du fait que leurs fonctions ne peuvent pas être substituées à court terme³. Etant donné leur importance systémique, les banques concernées sont soumises, conformément à la loi sur les banques (LB), à des exigences particulières⁴. Les cinq banques d'importance systémique sont le Credit Suisse et UBS, soit les deux banques actives à l'échelle mondiale, ainsi que la Banque Cantonale de Zurich (ZKB), Raiffeisen Group et

1 Entre 2005 et 2019, l'emploi au niveau national a légèrement diminué, passant, sur une base consolidée, de quelque 110 000 à environ 106 000 postes. Des données ne sont disponibles qu'à partir de 2005. Source: BNS.

2 Banques dont les actifs sont constitués pour plus de 50% de crédits accordés en Suisse ou dont le rôle dans les activités de dépôt en Suisse est prépondérant.

3 Voir les art. 7 et 8 LB.

4 Ces exigences particulières comprennent des exigences de fonds propres et de liquidités plus élevées, ainsi que des exigences spécifiques concernant la capacité d'assainissement et de liquidation en cas de crise (voir art. 9 LB).

COMPARAISON INTERNATIONALE DE LA TAILLE DU SECTEUR BANCAIRE

2018

Tableau 2

	Taille du secteur bancaire (ratio total des actifs/PIB annuel)
Suisse	503%
Royaume-Uni	417%
Pays-Bas	317%
France	307%
Canada	274%
Suède	261%
Belgique	216%
Japon	214%
Allemagne	212%
Italie	149%
Etats-Unis	100%

Sources: FMI et sites Internet des banques centrales.

PostFinance, soit trois banques axées sur le marché intérieur. Le Credit Suisse et UBS sont en outre considérés par le Conseil de stabilité financière (CSF) comme établissements bancaires d'importance systémique mondiale (EBIS^m).

En comparaison internationale, la part des cinq banques d'importance systémique dans l'économie suisse est notable (voir graphique 19). C'est tout spécialement le cas pour les deux banques actives à l'échelle mondiale, à savoir le Credit Suisse et UBS. L'exposition globale⁵ de chacune de ces deux banques, considérée comme un indicateur de leur taille, représente approximativement 140% du PIB suisse. Quant aux trois établissements

bancaires d'importance systémique axés sur le marché intérieur (EBIS^{ai}), la part de chacun d'eux dans l'économie suisse est également significative en comparaison internationale. Ils présentent en effet une exposition globale allant de 18% à 37% du PIB⁶.

Les cinq banques d'importance systémique jouent un rôle prépondérant dans le secteur bancaire suisse. En ce qui concerne l'ensemble des actifs, les deux banques actives à l'échelle mondiale dominant, chacune d'entre elles détenant environ un quart du total des actifs du secteur bancaire. Pour ce qui est des activités de dépôt et de

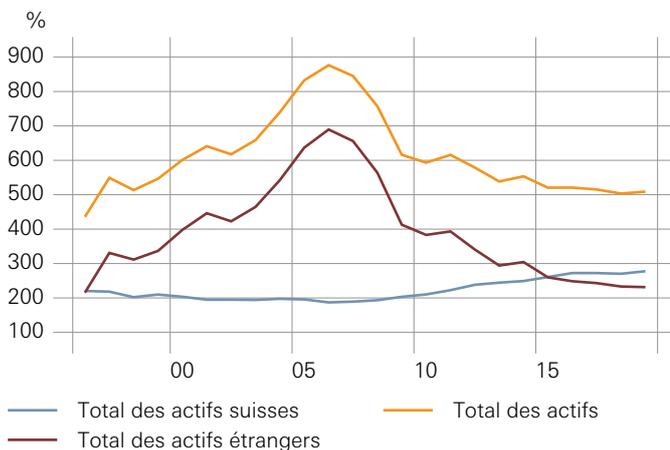
5 L'exposition globale correspond à la somme des positions au bilan et hors bilan telles que définies dans le dispositif de Bâle III sur le ratio de levier.

6 La comparaison avec la taille des banques de la zone euro vis-à-vis du PIB de celle-ci (voir les barres orangées du graphique 19) constitue une référence utile, étant donné que les banques en question ont accès à des programmes centralisés de financement et de capitalisation (voir <https://srb.europa.eu/en/content/single-resolution-fund> et www.consilium.europa.eu/media/37268/tor-backstop_041218_final_clean.pdf).

TAILLE DU SECTEUR BANCAIRE

En % du PIB, chiffres consolidés

Graphique 18

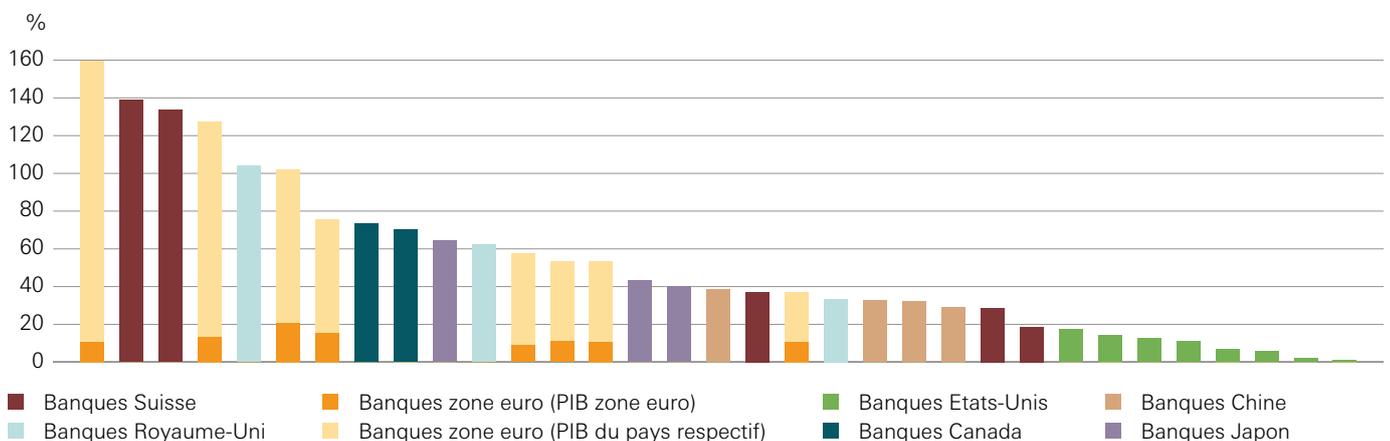


Source: BNS.

TAILLE DES BANQUES PAR RAPPORT AU PIB DE LA JURIDICTION¹

EBIS^{ai} résidents et EBIS^m

Graphique 19

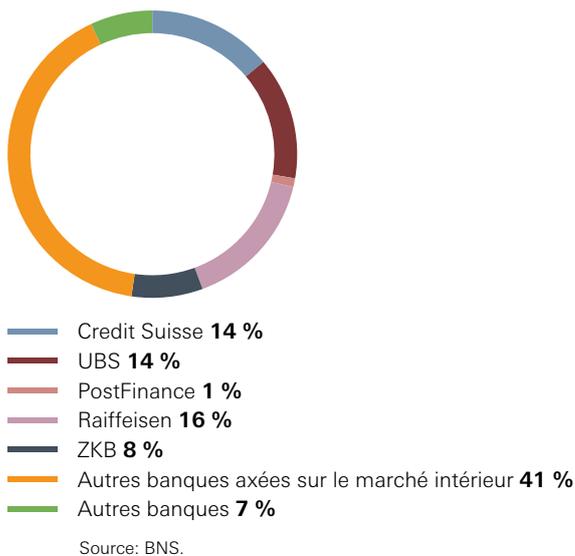


¹ Taille de la banque, mesurée par l'exposition globale au 1^{er} trimestre 2020; PIB: 2018. Sources: données publiées des banques et FMI; calculs: BNS.

PARTS DE MARCHÉ – PRÊTS SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

2019

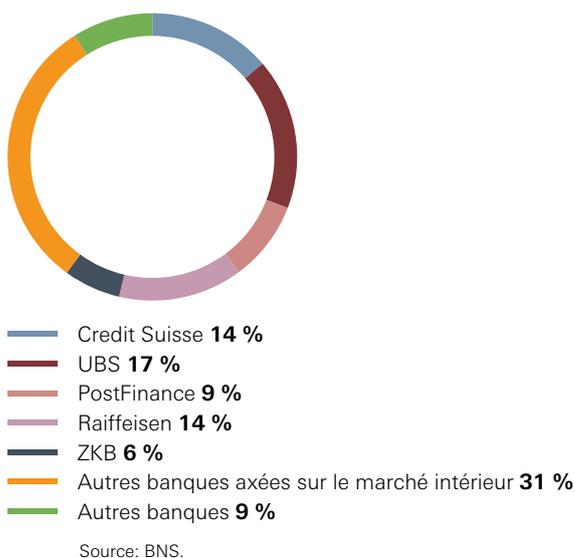
Graphique 20



PARTS DE MARCHÉ – DÉPÔTS D'ENTITÉS RÉSIDENTES

2019

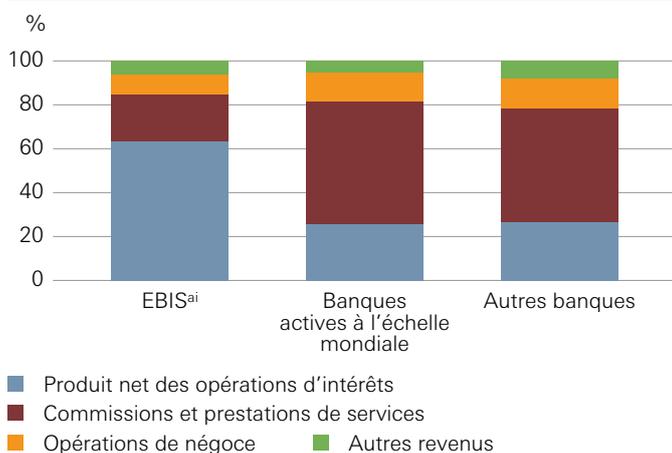
Graphique 21



STRUCTURE DES REVENUS

En % de l'ensemble des revenus, 2019

Graphique 22



crédit en Suisse, les trois EBIS^{ai} jouent également un rôle notable. Ensemble, les cinq banques d'importance systémique représentent plus de la moitié de ces activités en Suisse (voir graphiques 20 et 21). Les autres banques axées sur le marché intérieur en totalisent à peu près un tiers. Quant à la part de marché de la catégorie des autres banques, elle est inférieure à 10%.

Le modèle économique varie considérablement d'une catégorie de banques à l'autre. Les deux banques actives à l'échelle mondiale sont des banques universelles dont la part des activités à l'étranger est significative (environ 70% de leurs bilans respectifs). Toutes deux interviennent notamment dans la gestion de fortune internationale, mais sont également actives dans le domaine des dépôts et des crédits en Suisse ainsi que dans la banque d'investissement. Si cette dernière activité a été réduite depuis la crise financière mondiale, elle représente toujours environ un tiers de l'exposition globale aussi bien du Credit Suisse que d'UBS. Les revenus des deux banques présentent une structure relativement diversifiée et ont pour composante principale le produit des opérations de commissions et des prestations de services, ce qui s'explique par les activités de gestion de fortune sur lesquelles se concentrent les deux banques (voir graphique 22).

Les banques axées sur le marché intérieur se focalisent sur les activités de dépôt et de crédit, en particulier sur les prêts hypothécaires. C'est pourquoi le produit des opérations d'intérêts constitue l'élément principal de leurs revenus totaux (voir graphique 22). Les actifs suisses représentent à peu près 90% du total de leurs actifs.

Les établissements de la catégorie des autres banques se focalisent, pour la plupart, sur la gestion de fortune. Par conséquent, le produit des opérations de commissions et des prestations de services représente à peu près la moitié des revenus de ces établissements. Les actifs étrangers constituent quelque 50% du total des actifs de cette catégorie de banques, ce qui reflète le caractère international de leur clientèle.

Le *Rapport sur la stabilité financière* porte sur les établissements bancaires ayant avant tout vocation à mettre des fonctions d'importance systémique à la disposition de l'économie suisse. Ces établissements sont les banques actives à l'échelle mondiale et les banques axées sur le marché intérieur. Ces deux groupes de banques sont traités individuellement dans la présente publication. Les trois EBIS^{ai} font l'objet d'une analyse englobant également les autres banques axées sur le marché intérieur. En raison de leur importance particulière pour la stabilité financière, elles sont également traitées individuellement lorsque cela est pertinent. La catégorie des autres banques n'est pas examinée dans le présent rapport, car les établissements qui la composent jouent un rôle moins prépondérant dans les activités de dépôt et de crédit en Suisse.

4

Banques actives à l'échelle mondiale

Les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 (voir section 2.1) posent des défis majeurs aux deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale, à savoir le Credit Suisse et UBS. Ces deux établissements sont toutefois en bonne position pour relever ces défis et soutenir l'économie réelle.

Dans le scénario de base (voir section 2.5), ces conséquences économiques touchent le Credit Suisse et UBS essentiellement de deux manières: premièrement, par une détérioration probable de la qualité du crédit, aussi bien en Suisse qu'au niveau international; et secondement, du fait que la correction qui s'est produite sur les marchés des actions a entraîné une diminution des actifs sous gestion, et que l'incertitude correspondante sur les marchés financiers pourrait réduire la demande émanant des particuliers et des entreprises en vue de transactions sur les marchés des capitaux. Il pourrait en résulter un recul des revenus tirés de la gestion de fortune et des activités de banque d'investissement. Dans le scénario de base, la reprise partielle attendue au second semestre 2020 et la stabilisation sur les marchés financiers devraient limiter l'impact global sur ces deux banques.

Les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 sur les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale restent néanmoins très incertaines. L'impact sur la qualité de leurs portefeuilles de prêts sera d'autant plus négatif que le recul conjoncturel sera long et important en Suisse et dans le monde. Une évolution conjoncturelle plus défavorable que prévu, associée à un regain de turbulences sur les marchés financiers, pèserait encore davantage sur la profitabilité des banques. La section 4.1 expose les effets de différents scénarios sur l'exposition aux risques des banques actives à l'échelle mondiale.

Le Credit Suisse et UBS sont en bonne position pour affronter ces risques. Cette position favorable résulte notamment des volants de fonds propres que les deux banques ont constitués ces dernières années, en application de la réglementation TBTF (voir section 4.2.1). Les analyses des différents scénarios indiquent que grâce à leurs fonds propres, les deux banques seraient en mesure de supporter une évolution de l'environnement économique nettement plus défavorable que celle décrite dans le scénario de base. Elles montrent aussi que le calibrage actuel des exigences de fonds propres TBTF est nécessaire pour garantir une résilience appropriée des

deux banques. Les périodes d'incertitude accrue, telles que celle à laquelle les banques sont actuellement confrontées, font clairement ressortir l'importance d'exigences réglementaires fortes.

En plus d'avoir renforcé leur dotation en fonds propres, les deux banques actives à l'échelle mondiale ont amélioré leur profitabilité depuis la crise financière mondiale (voir section 4.2.2). Des bénéfices durables représentent la première ligne de défense pour absorber les pertes et aident à reconstituer la dotation en fonds propres à la suite d'un choc. De plus, la diversification des revenus des deux banques contribue positivement à leur résilience. Les perspectives de profitabilité se sont toutefois détériorées en raison des défis actuels.

Sur le plan international, les indicateurs de marché relatifs aux banques reflètent l'incertitude entourant les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 (voir section 4.3). Des indicateurs tels que les cours des actions ou les primes de CDS ont réagi négativement à l'éclatement de la crise. Bien que cette correction se soit partiellement inversée, le marché demeure très volatil.

En ce qui concerne l'assainissement et la liquidation ordonnée (voir section 4.4), les deux banques actives à l'échelle mondiale ont franchi une étape importante, puisque la FINMA juge exécutables les plans d'urgence remis par le Credit Suisse et par UBS fin 2019. Les banques doivent indiquer dans ces plans comment elles maintiendraient les fonctions d'importance systémique pour la Suisse en cas de menace d'insolvabilité. Ces plans d'urgence joints à la résilience accrue réduisent sensiblement les risques pour les contribuables. Les travaux visant à mettre en place les conditions d'un assainissement ou d'une liquidation ordonnée pour chaque groupe bancaire dans son ensemble (plan d'assainissement et de liquidation) se poursuivent néanmoins.

4.1 EXPOSITION AUX RISQUES

Les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale sont exposées à quatre principales catégories de risques: le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque commercial. Les sections ci-après présentent ces catégories de risques en termes qualitatifs et indiquent le cas échéant leur importance relative en s'appuyant sur les actifs pondérés en fonction des risques et les données relatives à l'exposition. Les sections qui viennent ensuite exposent l'impact potentiel des différents scénarios sur ces expositions aux risques.

4.1.1 CATÉGORIES DE RISQUES

Risque de crédit

Le risque de crédit est un risque de pertes lié à la non-exécution par un client ou une contrepartie des paiements convenus contractuellement. Il représente la plus grande part (70%) des actifs pondérés en fonction des risques des deux banques actives à l'échelle mondiale (voir graphique 23). L'exposition de ces établissements au risque

de crédit découle non seulement des crédits inscrits au bilan, mais également de positions hors bilan et des expositions au risque de contrepartie qui résultent de produits dérivés et de cessions temporaires de titres. Tous ces types d'exposition équivalent conjointement à 65% de l'exposition totale des banques actives à l'échelle mondiale (voir graphique 24).

Le tableau 3 fournit une vue d'ensemble des portefeuilles de crédits des deux banques actives à l'échelle mondiale, répartis en fonction du type de contrepartie. L'exposition la plus importante revient au portefeuille de détail, qui comprend principalement des prêts hypothécaires et des crédits lombards¹ accordés à des résidents. En termes de

¹ Les crédits lombards sont des crédits couverts ou des lignes de crédit qui sont accordés principalement à des clients privés dans le segment de la gestion de fortune. Ils sont généralement couverts par des portefeuilles de titres.

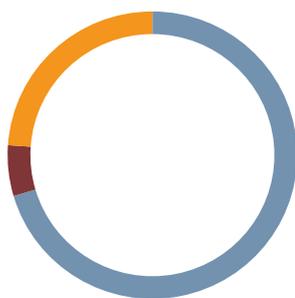
risque, le portefeuille de prêts à des entreprises, qui résulte des activités de banque d'investissement dans le monde et des services bancaires aux entreprises résidentes, présente par contre une exposition au risque de crédit plus importante. Cette pondération- risque moyenne plus élevée reflète notamment le degré plus faible de couverture des prêts aux entreprises.

Risque de marché

On entend par risque de marché un risque de pertes lié à une évolution défavorable de variables du marché telles que les cours des actions ou les primes de risque. Il représente 6% des actifs pondérés en fonction des risques des banques résidentes actives à l'échelle mondiale, soit une part sensiblement inférieure à celle du risque de crédit (voir graphique 23). Le risque de marché, qui provient principalement des actifs de négoce et des positions sur dérivés, constitue une part substantielle (22%) de

VENTILATION DES RWA

Banques actives à l'échelle mondiale, T1 2020 Graphique 23



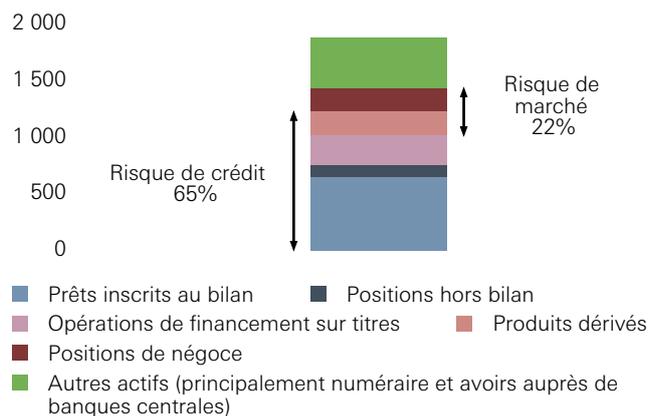
- Risque de crédit **70 %**
- Risque de marché **6 %**
- Risque opérationnel **24 %**

Sources: données publiées des banques; calculs: BNS.

VENTILATION DE L'EXPOSITION GLOBALE

Banques actives à l'échelle mondiale au T1 2020 Graphique 24

En milliards de francs



Sources: données publiées des banques; calculs: BNS.

PORTEFEUILLES DE CRÉDITS DES BANQUES ACTIVES À L'ÉCHELLE MONDIALE, PAR TYPE DE CONTREPARTIES¹

T4 2019, en milliards de francs

Tableau 3

	Credit Suisse			UBS		
	Exposition	RWA	Pondération- risque moyenne	Exposition	RWA	Pondération- risque moyenne
Etats	99	2	2%	154	4	3%
Banques et institutions	31	9	30%	53	15	27%
Entreprises	184	101	55%	143	72	51%
Clientèle de détail	202	34	17%	319	47	15%
dont prêts hypothécaires	114	21	18%	151	31	20%
Autres	20	16	81%	14	13	92%
Total	536	163	30%	683	151	22%

¹ Y compris le risque de crédit et le risque de contrepartie, mais sans les risques découlant des contreparties centrales.

Sources: chiffres publiés par les banques (pour UBS, convertis de dollars des Etats-Unis en francs); calculs BNS.

l'exposition totale de ces deux banques (voir graphique 24). Les positions du portefeuille de négoce sont couvertes dans une large mesure, ce qui explique la contribution relativement faible du risque de marché aux actifs pondérés en fonction des risques².

Malgré cette faible contribution, le risque de marché constitue une catégorie de risque importante pour les banques actives à l'échelle mondiale, et ce pour deux raisons: premièrement, les stratégies de couverture appliquées pourraient ne pas protéger entièrement contre des chocs très importants sur les marchés³, comme l'a montré la crise financière mondiale lorsque les positions négociées ont enregistré de fortes pertes en dépit de couvertures contre des chocs plus petits. Deuxièmement, les pertes pourraient également affecter les positions comptabilisées à la juste valeur dans le portefeuille de banque, qui n'entrent pas dans le dispositif sur les risques de marché pour le calcul des fonds propres réglementaires. On peut citer comme exemples des investissements illiquides en actions ou des positions relatives à des prêts qui sont évaluées à la juste valeur dans le portefeuille de banque (*fair value loans*).

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est un risque de pertes lié à des processus inadaptés, à une fraude ou à la défaillance de systèmes internes. Il englobe également le risque juridique. Le risque opérationnel est important pour les banques résidentes actives à l'échelle mondiale et découle notamment de la complexité des activités commerciales internationales. Il représente 24% des actifs pondérés en fonction des risques des deux banques. Relativement élevée en comparaison internationale⁴, cette part reflète l'historique des pertes opérationnelles des deux établissements, qui comprend plusieurs affaires juridiques coûteuses.

Risque commercial

Le risque commercial porte sur une baisse de revenus liée à une diminution du volume d'affaires ou de l'activité des clients. Il joue un rôle important pour les banques résidentes actives à l'échelle mondiale en raison de leurs activités de gestion de fortune et de banque d'investissement. Par exemple, un choc grave sur les marchés financiers suivi d'une incertitude persistante réduirait tant la valeur des actifs sous gestion que la

demande émanant des particuliers en vue de transactions et se traduirait par une diminution du produit des opérations de commissions et des prestations de services. Il n'existe en la matière aucune exigence spécifique pour les actifs pondérés en fonction des risques.

4.1.2 IMPACT DES SCÉNARIOS

La BNS s'appuie sur le scénario de base actuel et sur les scénarios génériques de crise présentés à la section 2.5 pour évaluer l'ampleur de l'exposition aux risques et le potentiel de pertes des banques actives à l'échelle mondiale.

Scénario de base

La conjoncture actuelle et les développements envisagés dans le scénario de base diffèrent fortement d'un environnement de marché et d'affaires ordinaire. Les résultats du premier trimestre 2020 révèlent l'impact que la crise a eu jusqu'à présent sur les différentes catégories de risques.

En ce qui concerne le *risque de crédit*, la détérioration de la qualité du crédit a entraîné une hausse des provisions. Au premier trimestre, le Credit Suisse a alloué 568 millions de francs aux provisions pour pertes de crédit et UBS, 268 millions de dollars des Etats-Unis⁵. Ces provisions portent principalement sur des risques découlant de crédits accordés à des entreprises dans le cadre des activités internationales de banque d'investissement et des activités en Suisse. Elles sont demeurées faibles dans le portefeuille de détail. Dans l'ensemble, la dégradation de la qualité du crédit telle qu'elle ressort du scénario de base pourrait se traduire par des provisions pour pertes de crédit restant élevées dans les trimestres à venir.

Pour ce qui est du *risque de marché*, les positions du portefeuille de négoce ont généralement été bien couvertes contre les turbulences majeures enregistrées au premier trimestre. Grâce à leurs stratégies de couverture, les banques ont même pu tirer parti de la forte hausse de la volatilité. Elles ont néanmoins dû réduire au premier trimestre la valorisation de certaines positions comptabilisées à la juste valeur, ce qui a engendré des pertes d'environ 200 à 400 millions de francs pour chaque banque⁶. Le scénario de base n'anticipe pas d'autres turbulences sur les marchés, de sorte qu'aucune perte supplémentaire ne devrait découler du risque de marché dans ce scénario.

2 La *value at risk* (VaR) des deux banques, une mesure statistique du potentiel de pertes à court terme dans le portefeuille de négoce et l'un des éléments servant à calculer le risque de marché des actifs pondérés en fonction des risques, est relativement basse en raison de la couverture des différentes positions du portefeuille de négoce. Fin 2019, la VaR réglementaire (horizon temporel de 10 jours et niveau de confiance de 99%) était de 71 millions de francs pour le Credit Suisse et de 16 millions de dollars des Etats-Unis pour UBS. Sources: *Pillar 3 reports* des banques.

3 Des chocs très étendus sur les marchés pourraient affecter la couverture mutuelle des produits dérivés et des positions de négoce. Des facteurs de risque qui présentaient auparavant une forte corrélation pourraient soudainement se comporter différemment dans un scénario de crise (risque de base). De plus, le profil de risque des produits dérivés non linéaires pourrait changer sensiblement dans un tel scénario.

4 Fin juin 2019, le risque opérationnel représentait, en moyenne, près de 15% des actifs pondérés en fonction des risques des EBIS™. Source: *Basel III Monitoring Report*, avril 2020.

5 Provisions pour pertes de crédit au premier trimestre 2020 qui concernent des portefeuilles comptabilisés sur une base de coûts cumulés ou amortis.

6 Au premier trimestre 2020, le Credit Suisse a annoncé un recul de la valorisation de son portefeuille de prêts comptabilisés à la juste valeur de l'ordre de 444 millions de francs. Sur la même période, UBS a abaissé de 183 millions de dollars des Etats-Unis la valorisation de son portefeuille de prêts évalués à la juste valeur, cette diminution étant compensée par des gains sur les couvertures correspondantes. De plus, UBS a annoncé des pertes de 143 millions de dollars des Etats-Unis sur son portefeuille d'*auction rate securities*. Le recul des valorisations des portefeuilles de prêts comptabilisés à la juste valeur dans ces deux établissements tient surtout à des expositions (*leveraged finance*) à des souscriptions de moindre qualité (*non-investment grade*).

De son côté, le *risque commercial* ne s'est pas réalisé au premier trimestre. En fait, les revenus des banques actives à l'échelle mondiale étaient supérieurs à la moyenne en raison d'une activité accrue des clients. Le produit des frais de gestion de fortune pourrait cependant pâtir au cours des trimestres à venir du fait que la correction du marché a réduit la valeur des actifs de la clientèle⁷. En outre, l'incertitude élevée pourrait se traduire par un recul de la demande émanant de la clientèle en vue de transactions. Cette demande pourrait également rester atone dans la banque d'investissement⁸.

Les actifs pondérés en fonction des risques ont progressé au premier trimestre de respectivement 10 milliards de francs au Credit Suisse (+3%) et 25 milliards de francs chez UBS (+10%). Cet accroissement résulte d'une hausse des actifs pondérés en fonction des risques de crédit et de marché et découle en grande partie de la crise actuelle liée au COVID-19. Sur la même période, l'exposition globale du Credit Suisse et d'UBS a augmenté de respectivement 48 milliards de francs (+5%) et 39 milliards de francs (+4%) en raison des turbulences sur les marchés⁹. Cette progression découle principalement d'une augmentation des avoirs auprès de banques centrales, d'expositions accrues aux produits dérivés et de prélèvements de prêts par les entreprises.

Globalement, les effets susmentionnés des risques pèsent sur la rentabilité des deux banques actives à l'échelle mondiale. Ils pourraient également conduire à une nouvelle hausse des actifs pondérés en fonction des risques. Dans le scénario de base, la reprise partielle attendue au second semestre 2020 et la stabilisation sur les marchés financiers devraient limiter l'impact sur ces deux établissements.

Les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, et, partant, les effets sur les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale, restent néanmoins très incertains. Une évolution de la conjoncture plus défavorable que prévu, jointe à un regain de turbulences sur les marchés financiers, pèserait encore davantage sur la rentabilité des banques et la qualité du crédit. L'impact sur les portefeuilles de prêts de ces dernières sera d'autant plus négatif que le recul conjoncturel en Suisse et dans le monde sera long et important.

Scénarios génériques de crise

Le potentiel de pertes dans les scénarios génériques de crise présentés à la section 2.5 reste substantiel. Il est le plus élevé dans le scénario de récession aux Etats-Unis, qui associe une profonde récession dans les pays

industrialisés et une crise aiguë sur les marchés financiers internationaux. Les scénarios portant sur un choc de taux d'intérêt, une récession prolongée dans la zone euro et une crise dans les économies émergentes font chacun apparaître des potentiels de pertes de même ampleur, mais inférieurs à celui de la récession aux Etats-Unis. Dans ces quatre scénarios, les pertes de crédit découlent en premier lieu des portefeuilles de prêts aux entreprises et des expositions au risque de contrepartie dans la banque d'investissement, ainsi que des portefeuilles de prêts aux clients et aux entreprises résidents. En fonction de la gravité des chocs présumés sur les marchés, les scénarios se traduisent par des pertes liées à l'évaluation des créances et des positions en actions comptabilisées à la juste valeur, ainsi que par un recul du produit des opérations de commissions et des prestations de services. Indépendamment du scénario retenu, des pertes peuvent aussi résulter de risques opérationnels.

Le scénario de récession aux Etats-Unis et celui d'une récession prolongée dans la zone euro fournissent une valeur de référence pour les conséquences éventuelles de la pandémie de COVID-19 au cas où l'évolution de cette dernière serait pire que prévu. La récession pourrait être plus longue et plus profonde si les mesures de confinement ne peuvent pas être assouplies selon les prévisions ou doivent encore être renforcées. Cela pourrait également avoir un effet de plus en plus défavorable sur les prix de l'immobilier et engendrer de nouvelles turbulences sur les marchés financiers. Tant le scénario de récession aux Etats-Unis que celui d'une récession prolongée dans la zone euro intègrent de tels développements négatifs.

4.2 RÉSILIENCE

Les ratios de fonds propres réglementaires forment le point de départ de l'analyse de la résilience. La rentabilité contribue de manière importante à l'accumulation de fonds propres et donc à la résilience. Des bénéfices durables représentent la première ligne de défense des banques pour absorber les pertes; ils aident également à reconstituer la dotation en fonds propres à la suite d'une crise. Les sections suivantes présentent plus en détail ces deux éléments de la résilience.

4.2.1 RATIOS DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES Solide dotation en fonds propres

Les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale avaient entièrement constitué leur volant de fonds propres à l'échelle de leur groupe en vertu de la réglementation suisse TBTF lorsque la pandémie de COVID-19 a éclaté. Le Credit Suisse et UBS sont donc en bonne position pour faire face aux défis découlant du contexte actuel et soutenir

7 UBS, *Earnings call remarks*, T1 2020: «The lower invested asset base will be a headwind in the second quarter this year. We would expect recurring fee income to be down between [USD] 200 and 300 million sequentially in the second quarter before management actions.»

8 Credit Suisse, rapport financier pour le premier trimestre 2020: «If these conditions persist or worsen, they are likely to continue to result in lower investment banking client activity, adversely impacting our financial advisory and underwriting fees, together with our credit exposures.»

9 Cette hausse de l'exposition globale ne tient pas compte de l'exclusion temporaire des avoirs auprès de banques centrales (voir note de bas de page 12).

RATIOS DE FONDS PROPRES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES GOING CONCERN

Tableau 4

	Credit Suisse			UBS		
	T1 2019	T1 2020	Exi-gences ¹	T1 2019	T1 2020	Exi-gences ¹
Ratios selon TBTF2 (mise en oeuvre complète, en %)²						
Ratio de fonds propres CET1	12,5	12,1	10,0	13,0	12,8	9,6
Ratio de fonds propres <i>going concern</i>	14,5	15,2	14,3	17,6	17,3	13,9
Ratio de levier CET1	4,0	3,8	3,5	3,8	3,8	3,4
Ratio de levier <i>going concern</i>	4,7	4,8	5,0	5,2	5,2	4,9
Ratios selon TBTF2 (avec application de la clause d'antériorité, en %)³						
Ratio de fonds propres CET1	12,5	12,1	10,0	13,0	12,8	9,6
Ratio de fonds propres <i>going concern</i>	16,1	16,9	14,3	18,5	18,1	13,9
Ratio de levier CET1	4,0	3,8	3,5	3,8	3,8	3,4
Ratio de levier <i>going concern</i>	5,2	5,3	5,0	5,4	5,4	4,9
Ratios selon Bâle III (en %)⁴						
Ratio de fonds propres de base CET1	12,6	12,1	8,0	13,0	12,8	8,0
Ratio de fonds propres de base tier 1	16,2	16,9	9,5	18,5	18,1	9,5
Ratio de levier tier 1	5,2	5,3	3,5	5,4	5,4	3,5
Niveaux (mise en oeuvre complète, en milliards de francs)						
Fonds propres de base CET1 selon TBTF	36,4	36,3	–	34,5	35,4	–
Fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement élevé (HT CoCo)	5,8	9,6	–	12,3	12,3	–
Fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas (LT CoCo) ⁵	4,7	4,9	–	2,4	2,4	–
RWA selon TBTF	291	301	–	266	276	–
Exposition globale selon TBTF	902	958	–	907	921	–

1 T1 2020. Les exigences ne comprennent pas le volant anticyclique de fonds propres.

2 Ratios calculés sur la base des exigences finales, applicables après expiration de la clause d'antériorité et de toutes les autres dispositions transitoires. Calculés selon cette perspective, les fonds propres *going concern* comprennent les fonds propres CET1 et les instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement élevé ayant la qualité de fonds propres AT1.

3 Ratios calculés avec la clause d'antériorité applicable à partir de janvier 2020: les instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas possédant la qualité de fonds propres AT1 et assortis d'une première date d'option de rachat postérieure au 1^{er} janvier 2020 sont considérés comme des fonds propres *going concern*. L'exclusion temporaire accordée par la FINMA des réserves auprès des banques centrales dans le calcul du ratio de fonds propres n'est pas prise en compte.

4 Les exigences en termes de ratio de fonds propres CET1 selon Bâle III comprennent le minimum de 4,5%, le volant de fonds propres de conservation de 2,5% et le supplément applicable aux EBIS^m, qui est de 1% pour les deux banques. Les exigences en termes de ratio de fonds propres tier 1 selon Bâle III comprennent en outre un minimum de 1,5% qui doit être couvert par des fonds propres présentant au moins la qualité de fonds propres AT1. Les exigences en termes de ratio de levier comprennent le minimum de 3% et le supplément applicable aux EBIS^m, qui est de 0,5% pour les deux banques.

5 Peuvent être pris en compte selon la clause d'antériorité.

Sources: présentations et rapports trimestriels des banques; calculs BNS.

l'économie réelle¹⁰. L'analyse de la BNS reposant sur des scénarios génériques de crise (voir section 4.1) indique que les deux banques seraient en mesure, grâce à leurs fonds propres, de supporter une évolution de l'environnement économique nettement plus défavorable que celle décrite dans le scénario de base. Elle montre aussi que le calibrage actuel des exigences de fonds propres TBTF est nécessaire pour garantir une résilience appropriée des deux banques.

Selon la perspective de mise en œuvre complète¹¹, le ratio de fonds propres *going concern* pondérés en fonction des risques du Credit Suisse s'élevait à 15,2% à la fin du

10 En octobre 2019, le CBCB a publié une lettre d'information soulignant que les volants de fonds propres étaient destinés à être utilisés. D'après cette lettre d'information, «all [capital buffers] are underpinned by the following objectives: absorbing losses in times of stress by having an additional overlay of capital that is above minimum requirements and that can be drawn down; and helping to maintain the provision of key financial services to the real economy in a downturn by reducing incentives for banks to deleverage abruptly and excessively.» Source: www.bis.org/publ/bcbs_n122.htm.

11 L'analyse figurant dans le présent rapport est axée sur la perspective de mise en œuvre complète, dans laquelle les fonds propres *going concern* pris en compte sont définis conformément aux exigences de la réglementation suisse TBTF en termes de qualité, c'est-à-dire après expiration de toutes les autres dispositions transitoires. Les fonds propres *going concern* comprennent les fonds propres de base durs (*common equity tier 1* ou CET1) et les instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement élevé (*high-trigger contingent capital instruments*, ou HT CoCo), qui sont considérés comme des fonds propres de base supplémentaires tier 1 (AT1). Les deux banques actives à l'échelle mondiale utilisent quant à elles dans leurs présentations la perspective incluant une clause d'antériorité. Selon cette perspective, les fonds propres *going concern* pouvant être pris en compte sont définis conformément à la réglementation en vigueur, qui autorise temporairement la prise en compte d'instruments que les exigences finales TBTF excluent de ces fonds propres. Les banques peuvent notamment utiliser des instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas (LT CoCo) présentant la qualité de fonds propres AT1 jusqu'à leur première date d'option de rachat pour respecter les exigences *going concern* en vigueur. Le Credit Suisse et UBS peuvent bénéficier de cette perspective incluant une clause d'antériorité respectivement jusqu'en 2024 et 2025.

premier trimestre 2020 et celui d'UBS s'inscrivait à 17,3% (voir tableau 4). Par rapport au premier trimestre 2019, les deux banques ont accru leurs fonds propres *going concern* et leurs actifs pondérés en fonction des risques, ces actifs ayant progressé en raison de risques de crédit et de marché plus élevés (voir section 4.1). Cela s'est traduit par une légère baisse du ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques d'UBS. Le ratio de levier du Credit Suisse était de 4,8% et celui d'UBS de 5,2%. Ces niveaux sont ainsi restés quasiment inchangés par rapport au premier trimestre 2019, car l'exposition globale a augmenté de pair avec les fonds propres *going concern*. Selon la perspective incluant une clause d'antériorité (*grandfathering*) et si l'on tient compte de l'exclusion temporaire des avoirs auprès de banques centrales autorisée par la FINMA pour calculer le ratio de levier¹², le Credit Suisse et UBS affichent un ratio de levier respectif de 5,8% et 5,9%.

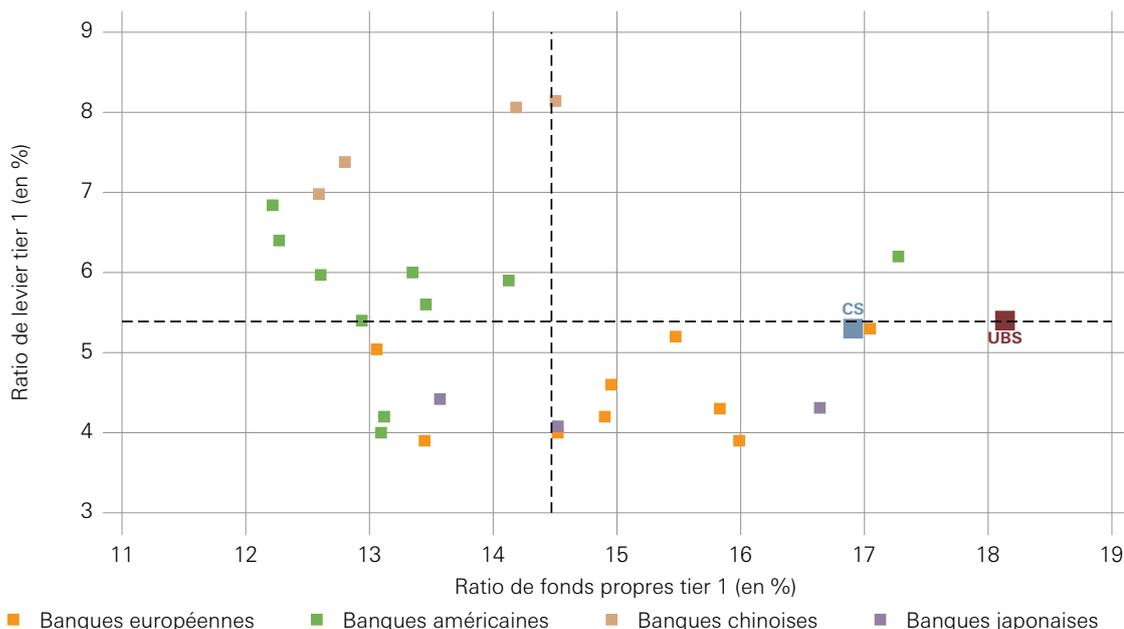
Par rapport à la moyenne des EBIS^m, les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale continuent d'afficher des valeurs nettement supérieures pour le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques selon Bâle III, tandis que leurs ratios de levier selon

12 Le 25 mars 2020, la FINMA a mis en place une exclusion temporaire des avoirs auprès de banques centrales dans le calcul du ratio de levier. Initialement prévue jusqu'au 1^{er} juillet 2020, cette mesure a été prolongée jusqu'au 1^{er} janvier 2021. Voir <https://finma.ch/fr/news/2020/05/20200519-news-aufsichtsmittteilung-062020/>. En raison de cette mesure, l'exposition du Credit Suisse a provisoirement baissé de 88 milliards de francs et celle d'UBS de 76 milliards au premier trimestre 2020. Sources: rapports des banques pour le premier trimestre 2020.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES FONDS PROPRES TIER 1¹

EBIS^m, T1 2020

Graphique 25



1 Les lignes traitillées indiquent les moyennes (non pondérées). Sources: données publiées des banques.

Bâle III sont désormais conformes à la moyenne mondiale correspondante (voir graphique 25).

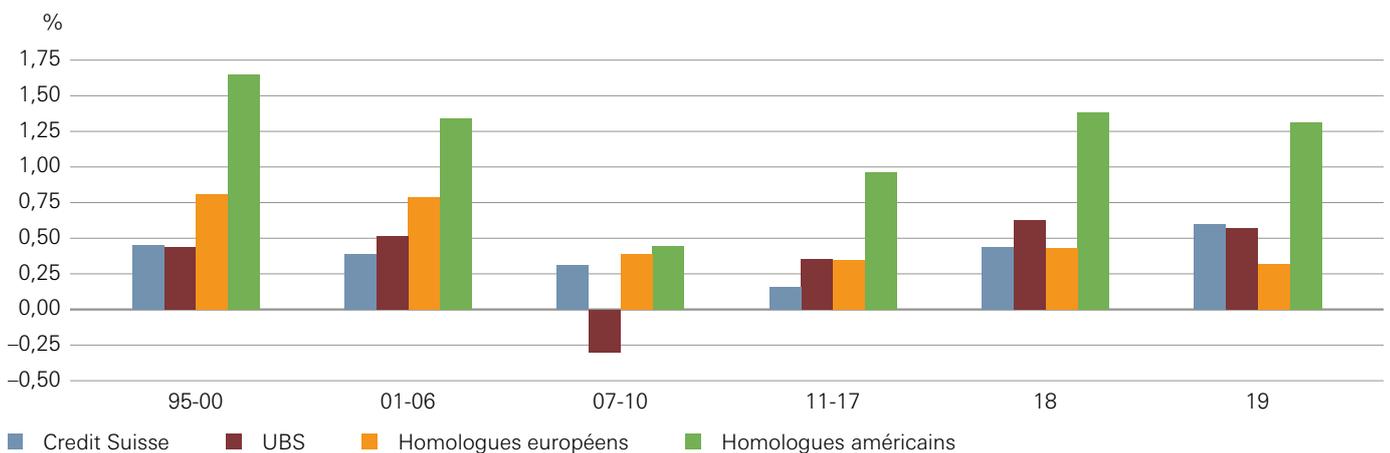
Depuis la publication du dernier *Rapport sur la stabilité financière*, deux développements ont affecté les exigences de fonds propres des banques actives à l'échelle mondiale: premièrement, la révision la plus récente de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR)¹³ comprend une modification du calcul des fonds supplémentaires en fonction de la taille d'une banque d'importance systémique. Comme défini dans la réglementation TBTF¹⁴, les seuils des tranches basées sur l'exposition globale ont été relevés pour prendre en compte la croissance du PIB de ces dernières années.

Secondement, les exigences découlant de la réglementation suisse TBTF ont baissé pour UBS, ce qui reflète une diminution de la part de marché de la banque dans les activités de crédit et de dépôt en Suisse. Les exigences de fonds propres *going concern* d'UBS ont été réduites au 1^{er} janvier 2020, passant respectivement de 5% à 4,875% (ratio de levier) et de 14,3% à 13,9% (fonds propres pondérés en fonction des risques). Dans l'ensemble, ces deux changements dans la réglementation étendent la marge de manœuvre des deux banques actives à l'échelle mondiale et leur permettent d'augmenter leur exposition globale et le volume de leurs crédits sans pour autant passer dans une tranche supérieure au niveau initial de 5% pour l'exigence relative au ratio de levier.

13 Voir communiqué de presse du Conseil fédéral du 27 novembre 2019 (www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-77254.html).
14 Voir rapport explicatif du 13 mai 2016 concernant les modifications de l'OFR. Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'art. 129, al. 5, OFR impose une vérification régulière de ces seuils.

RENDEMENT DES ACTIFS (BÉNÉFICE AVANT IMPÔT EN % DE L'ACTIF)

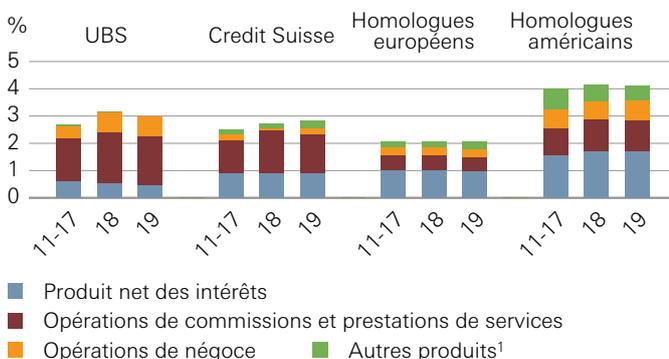
Graphique 26



Source: Refinitiv; calculs: BNS.

BÉNÉFICES PAR TYPE (EN % DU TOTAL DE L'ACTIF)

Graphique 27



¹ Inclut notamment le produit des opérations hors bilan (sans les intérêts), tels que les revenus de fiducie ou les revenus des opérations de titrisation.

Source: Moody's; calculs: BNS.

4.2.2 PROFITABILITÉ

Profitabilité à long terme: tendance favorable mais perspectives assombries par l'environnement difficile

La profitabilité des banques résidentes actives à l'échelle mondiale a évolué favorablement ces dernières années. Les perspectives ont toutefois été revues à la baisse en raison de la détérioration marquée de l'environnement économique et financier.

La profitabilité des deux établissements a globalement progressé en 2019 pour s'inscrire entre celle de leurs homologues européens, d'une part, et américains, d'autre part¹⁵. La tendance de long terme a été favorable. Les deux banques affichent désormais un rendement des actifs (*return on assets*, ROA, soit le bénéfice avant impôt en pourcentage du total des actifs) supérieur à la moyenne calculée tant pour la période postérieure à la crise (de 2011 à 2017) que pour celle d'avant-crise (de 1995 à 2006; voir graphique 26)¹⁶. L'amélioration récente de la profitabilité tient, pour une part, à un environnement opérationnel plus favorable après la crise et, pour une autre part, à des mesures d'économie et à une réorientation stratégique vers la gestion de fortune¹⁷.

15 L'échantillon utilisé pour la comparaison internationale de la profitabilité se limite aux EBIS^M qui ont un modèle d'affaires similaire à celui des banques résidentes actives à l'échelle mondiale. Concrètement, cet échantillon comprend les établissements suivants, en plus du Credit Suisse et d'UBS: JP Morgan Chase, Bank of America, Citigroup, Morgan Stanley, Goldman Sachs, Barclays, HSBC, Deutsche Bank, Société Générale et BNP Paribas.

16 Les données sur la profitabilité qui mettent en relation les bénéfices et la taille du bilan sont particulièrement importantes du point de vue de la stabilité financière. Disponible sur une longue période, le ROA est largement utilisé en la matière. Le bénéfice par action (rendement des fonds propres ou *return on equity*, ROE) est une donnée appréciée des investisseurs, mais moins pertinente dans l'optique de la stabilité financière.

17 Le résultat est similaire lorsque l'on tient compte des différentes méthodes de calcul de la taille du bilan préconisées par les normes comptables. Les banques qui appliquent les normes US GAAP tendent à afficher des bilans plus petits et donc un ROA plus élevé en raison des possibilités de compensation (*netting*) plus généreuses. Cela vaut, par exemple, pour les banques américaines et le Credit Suisse. Employée pour comparer le ratio de levier au niveau international, l'exposition globale tient compte de ces différences et fournit un résultat similaire aux simples totaux des bilans utilisés ici.

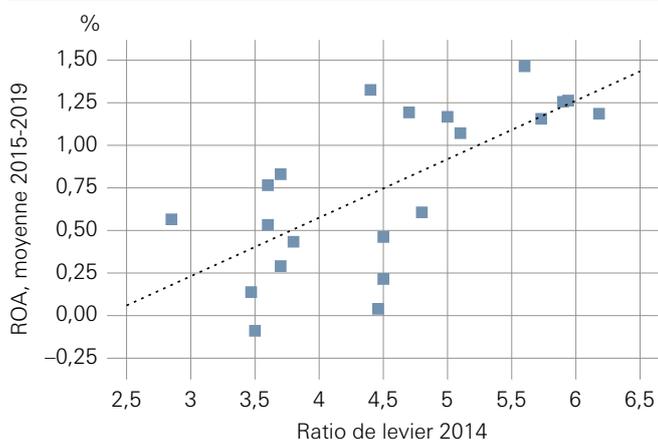
La structure diversifiée des revenus des deux banques actives à l'échelle mondiale contribue positivement à leur résilience. En comparaison internationale, le produit des opérations de commissions et des prestations de services représente une part élevée des revenus de ces deux établissements, principalement en raison du rôle majeur de leurs activités de gestion de fortune (voir graphique 27). La contribution du produit net des opérations d'intérêts du Credit Suisse et d'UBS est relativement faible par rapport à celle de leurs homologues étrangers et des banques résidentes axées sur le marché intérieur (voir chapitre 5). De plus, le produit net des intérêts est diversifié en termes de monnaies et d'activités commerciales et n'a donc diminué que légèrement ces dernières années, malgré la persistance des taux d'intérêt bas en Suisse.

L'expérience et l'analyse économique montrent qu'une bonne dotation en fonds propres et une profitabilité solide sont conciliables et constituent des éléments centraux de la résilience. Les clients apprécient en effet les banques robustes et résistantes aux crises, en particulier dans le domaine de la gestion de fortune. En outre, les banques mieux capitalisées bénéficient de coûts de financement plus faibles et sont mieux positionnées pour tirer parti des opportunités commerciales nécessitant des capitaux importants, notamment lors de périodes difficiles. Des comparaisons internationales indiquent également qu'une solide dotation en fonds propres tend à aller de pair avec une profitabilité plus élevée les années suivantes (voir graphiques 28 et 29)¹⁸. Tant la dotation en fonds propres que la profitabilité du Credit Suisse et d'UBS se sont améliorées ces dernières années.

18 Pour une analyse plus détaillée, voir par exemple Berger et Bouwman (2013), «How does capital affect bank performance during financial crises?», *Journal of Financial Economics*; Gambacorta et Shin (2018), «Why bank capital matters for monetary policy», *Journal of Financial Intermediation*.

ROA ET RATIO DE LEVIER DES EBIS^M

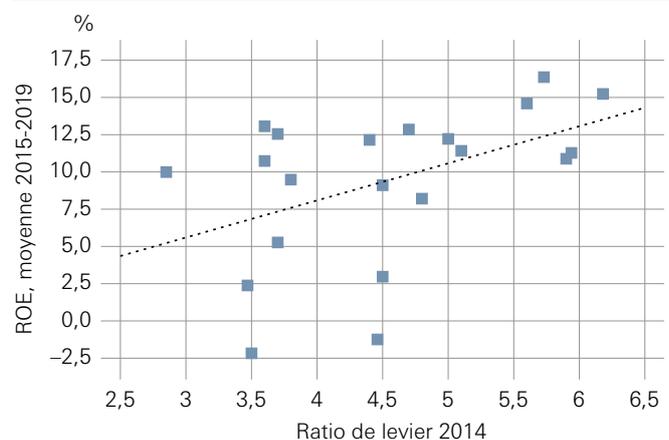
Graphique 28



Sources: données publiées des banques et Refinitiv.

ROE ET RATIO DE LEVIER DES EBIS^M

Graphique 29



Sources: données publiées des banques et Refinitiv.

À l'avenir, les acteurs du marché et les banques elles-mêmes s'attendent à ce que la rentabilité des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale et celle de leurs homologues étrangers soient soumises à des pressions en raison des défis liés à la conjoncture actuelle¹⁹. UBS et le Credit Suisse affichaient encore des bénéfices solides au premier trimestre 2020, en partie du fait que leurs activités de négoce ont bénéficié à court terme d'une volatilité accrue. Dans le même temps, ces banques ont annoncé une

hausse de leurs provisions pour pertes de crédit et des dépréciations dans leur portefeuille de prêts évalués à la juste valeur. De plus, la dépréciation des actifs de la clientèle en raison de la correction subie par le marché pourrait affecter leur produit des opérations de commissions et des prestations de services (voir section 4.1).

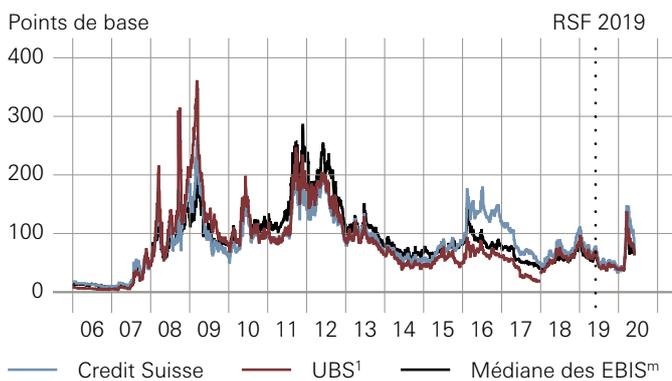
4.3 APPRÉCIATION DE LA SITUATION PAR LE MARCHÉ

En plus des ratios de fonds propres réglementaires et des données sur la rentabilité, les indicateurs basés sur le marché fournissent une appréciation complémentaire de la résilience des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale.

19 D'après le rapport financier du Credit Suisse sur le premier trimestre 2020, «the pandemic and the consequences for markets and the global economy, at least in the first half of 2020, is likely to affect the Group's financial performance, including potentially significant impacts for credit loss estimates, as well as impacts on trading revenues, net interest income and potential goodwill assessments.» Selon le rapport financier d'UBS sur le premier trimestre 2020, «looking ahead, the range of possible outcomes remains very wide, and it is too early to make reliable predictions about the timing and shape of any potential economic recovery. Lower asset prices will reduce our recurring fee income, lower interest rates will present a headwind to net interest income, and client activity levels will likely decrease, affecting transaction-based income. The continued disciplined execution of our strategic plans will help to mitigate this.»

COMPARAISON INTERNATIONALE DES PRIMES DE CDS

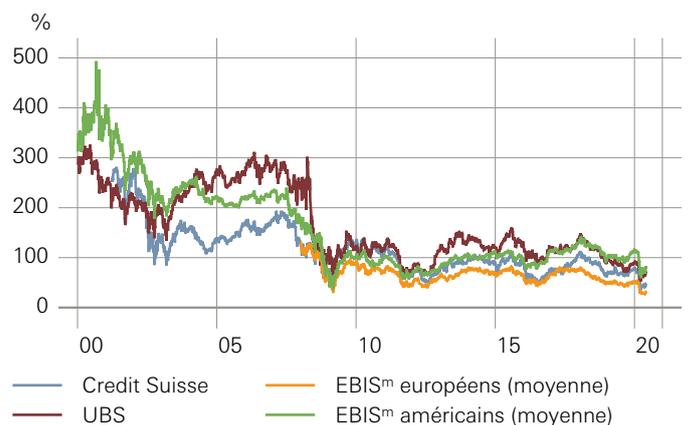
Primes de couverture de crédit (*senior* à 5 ans) Graphique 30



1 Jusqu'à fin 2017 au niveau de la société d'exploitation (UBS SA); depuis 2018 au niveau de la société de holding (UBS Group SA). Sources: Bloomberg et Refinitiv.

CAPITALISATION BOURSINIÈRE PAR RAPPORT AU TOTAL DES FONDS PROPRES

EBIS^m Graphique 32



Sources: données publiées des banques et Bloomberg.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES NOTATIONS INTRINSÈQUES

Baseline credit assessment de Moody's

Graphique 31



Sources: Bloomberg et Moody's.

Appréciation de la solvabilité par le marché comparable à celle des autres banques actives à l'échelle mondiale

Les primes de CDS reflètent l'appréciation de la solvabilité d'une banque par le marché. Plus le risque de crédit est perçu comme grand, plus la prime de CDS est élevée²⁰. Les primes de CDS des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale ont tout d'abord diminué jusqu'au début de l'année 2020. Elles ont brusquement augmenté à la suite des récents développements sur les marchés financiers, atteignant un sommet en mars, mais elles baissent depuis lors. Les primes de CDS sont demeurées nettement inférieures aux niveaux enregistrés lors de la crise financière mondiale et de la crise de la dette souveraine dans la zone euro. En comparaison mondiale, celles du Credit Suisse et d'UBS sont actuellement proches de la médiane des grandes banques actives à l'échelle internationale (voir graphique 30).

L'appréciation de la solvabilité des banques par le marché se reflète également dans les notations intrinsèques des trois grandes agences de notation (Moody's, S&P et Fitch), qui évaluent la solidité financière des établissements dans l'hypothèse où ceux-ci ne reçoivent aucune aide externe

20 Il est toutefois important de noter que les prix du marché incluent l'anticipation d'une aide de l'Etat en cas de crise (problématique du *too big to fail*). Les primes de CDS reflètent donc l'opinion du marché quant à la probabilité que le crédit sous-jacent soit remboursé, indépendamment de l'entité (banque ou autre agent économique, tel que l'Etat) qui effectuera le remboursement.

exceptionnelle²¹. Les notations intrinsèques des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale n'ont pas changé depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*. Elles sont similaires à celles d'autres EBIS^m (voir graphique 31 pour une comparaison des notations intrinsèques délivrées par Moody's).

Evaluation par le marché des actions: la comparaison avec les autres EBIS^m reflète principalement les écarts en termes de profitabilité

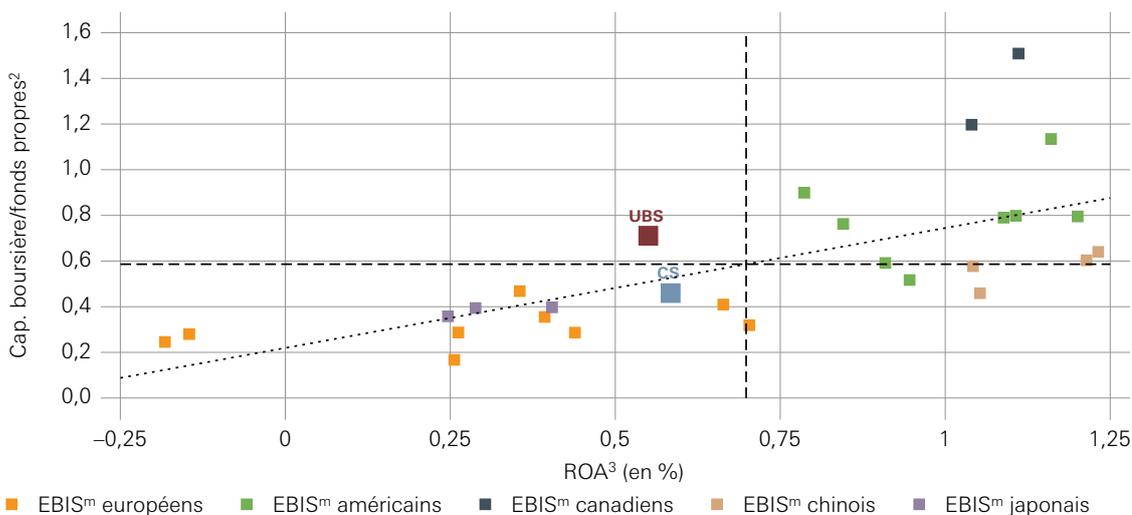
L'évaluation par le marché des actions peut être mesurée par le rapport entre la capitalisation boursière et la valeur comptable nette des fonds propres (voir graphique 32). Ce rapport a sensiblement fléchi tant pour le Credit Suisse et UBS que pour les autres EBIS^m en raison des développements récents sur les marchés financiers, mais il s'est partiellement redressé dans l'intervalle. Le même calcul révèle que l'évaluation des deux banques résidentes est actuellement supérieure à la moyenne des EBIS^m européens, mais inférieure à celle des EBIS^m américains.

21 Outre les notations intrinsèques, les agences élaborent des notations à long terme qui intègrent explicitement (sous la forme d'un bonus) la possibilité d'une aide exceptionnelle de l'Etat en cas de crise. Au niveau de la société de holding, les trois principales agences de notation ont supprimé ce bonus il y a quelques années. Au niveau de la société opérationnelle, S&P et Fitch l'ont également supprimé, tandis que Moody's continue d'estimer que la probabilité d'une aide gouvernementale est modérée pour les banques résidentes actives à l'échelle mondiale, de même que pour la plupart des autres EBIS^m en Europe et aux Etats-Unis, ce qui se traduit par un bonus (+1 cran) sur leurs dépôts et leur dette non garantie de premier rang.

COMPARAISON INTERNATIONALE ENTRE LE RAPPORT CAPITALISATION BOURSIÈRE/VALEUR COMPTABLE DES FONDS PROPRES ET LE ROA¹

EBIS^m, T1 2020

Graphique 33



1 Les lignes traitillées représentent les moyennes (non pondérées). La ligne pointillée indique la régression du rapport entre les termes «capitalisation boursière/valeur comptable des fonds propres» et «rendement des actifs». La corrélation entre les deux séries est de 0,69 et R² est de 0,48.

2 Capitalisation boursière mesurée fin mai 2020; valeur comptable des fonds propres au T1 2020.

3 Rendement des actifs défini comme bénéfices avant impôt des 4 derniers trimestres en % du total des actifs.

Sources: données publiées des banques et Bloomberg.

Les différences observées entre l'évaluation du Credit Suisse et d'UBS et celle de leurs homologues étrangers reflètent principalement les écarts en termes de profitabilité. Le graphique 33 met en relation l'évaluation par le marché des actions (capitalisation boursière par rapport à la valeur comptable nette des fonds propres, axe des ordonnées [y]) et la profitabilité (rendement des actifs, axe des abscisses [x])²². L'évaluation par le marché des actions des banques résidentes actives à l'échelle mondiale s'accorde avec l'observation selon laquelle leur profitabilité dépasse celle des EBIS^m européens, mais est en dessous de celle des EBIS^m américains (voir également la section 4.2.2).

4.4 ASSAINISSEMENT ET LIQUIDATION ORDONNÉE

L'assainissement et la liquidation ordonnée comprennent les éléments suivants: capacité d'absorption des pertes *gone concern*, plans d'urgence et plans d'assainissement et de liquidation.

22 On obtient un résultat similaire si l'on utilise le ratio entre capitalisation boursière et fonds propres de base durs (CET1) pour mesurer l'évaluation par le marché des actions, et le rendement de l'exposition globale pour déterminer la profitabilité.

Respect par le Credit Suisse et UBS des exigences relatives à la capacité d'absorption des pertes dans une perspective *gone concern*

Depuis la publication du dernier *Rapport sur la stabilité financière*, les deux banques actives à l'échelle mondiale ont légèrement amélioré leur capacité d'absorption des pertes dans une perspective *gone concern* (voir tableau 5). Selon la perspective de mise en œuvre complète, le ratio *gone concern* pondéré en fonction des risques s'établissait à 15,6% à la fin du premier trimestre 2020 pour le Credit Suisse et à 15,4% pour UBS. A la même date, leurs ratios de levier *gone concern* étaient respectivement de 4,9% et 4,6%. En tenant compte des remises accordées par la FINMA, les deux grandes banques satisfont, à l'échelle de leur groupe, aux exigences relatives aux instruments *gone concern* de la réglementation suisse TBTF²³.

23 La réglementation TBTF prévoit que la FINMA peut accorder des remises applicables aux exigences *gone concern* aux établissements ayant pris des mesures pour améliorer leur capacité globale d'assainissement et de liquidation, si celles-ci satisfont à des conditions strictes (voir art. 133 OFR). De plus, l'art. 132 OFR dispose que les exigences *gone concern* peuvent être assouplies si la banque les respecte grâce à des fonds propres de base durs (CET1) ou à des instruments de fonds propres conditionnels au lieu d'instruments de *bail-in*. Toutefois, la mise en œuvre de ces deux types de remises ne doit pas faire passer les exigences *gone concern* en dessous des exigences internationales applicables à la capacité d'absorption des pertes *gone concern*. Le présent rapport ne prend pas en compte les remises accordées du fait de l'utilisation d'instruments de fonds propres conditionnels pour satisfaire à ces exigences.

RATIOS DE FONDS PROPRES ET EXIGENCES GONE CONCERN

Tableau 5

	Credit Suisse			UBS		
	T1 2019	T1 2020	Exi-gences ¹	T1 2019	T1 2020	Exi-gences ¹
Ratios selon TBTF2 (mise en œuvre complète, en %)²						
Ratio de fonds propres <i>gone concern</i>	15,2	15,6	12,0	15,1	15,4	11,7
Ratio de levier <i>gone concern</i>	4,9	4,9	4,2	4,4	4,6	4,1
Niveaux (en milliards de francs)						
Fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas (LT CoCo)	8,3	7,8	–	9,1	9,1	–
dont fonds propres de base supplémentaires tier 1	4,7	4,9	–	2,4	2,4	–
dont fonds propres de base tier 2	3,5	2,9	–	6,8	6,8	–
Instruments de <i>bail-in</i> ³	36,0	39,2	–	31,1	33,4	–
RWA selon TBTF	291	301	–	266	276	–
Exposition globale selon TBTF	902	958	–	907	921	–

1 T1 2020. Les exigences *gone concern* pour les deux banques actives à l'échelle mondiale tiennent compte des remises que la FINMA a accordées en raison des efforts fournis pour améliorer leur capacité d'assainissement et de liquidation ordonnée. D'autres réductions découlant du recours à des LT CoCo pour remplir ces exigences ne sont pas prises en compte.

2 Ratios calculés sur la base des exigences finales, c'est-à-dire après expiration de la clause d'antériorité et de toutes les autres dispositions transitoires. Les fonds propres *gone concern* ainsi définis sont constitués des LT CoCo et des instruments de *bail-in*.

3 Y compris une composante d'amortissement relative aux instruments à seuil de déclenchement bas de qualité tier 2, d'un montant de 0,5 milliard de francs (T1 2019) et de 1,1 milliard (T1 2020) pour le Credit Suisse, et de respectivement 0,7 milliard (T1 2019) et 0,5 milliard (T1 2020) pour UBS.

Sources: présentations et rapports trimestriels des banques; calculs: BNS.

La capacité d'absorption des pertes *gone concern* des deux banques repose principalement sur des instruments de *bail-in*, dont le volume a régulièrement augmenté ces dernières années. Il s'agit de titres de créance, plutôt que d'actions, qui servent à recapitaliser une banque sans aide de l'Etat en cas de menace d'insolvabilité. Pour ce faire, ces instruments sont convertis en actions.

Plans d'urgence suisses des deux grandes banques jugés exécutoires par la FINMA

Les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale devaient soumettre à la FINMA, jusqu'à fin 2019, des plans d'urgence indiquant comment elles maintiendraient les fonctions d'importance systémique en Suisse en cas de menace d'insolvabilité. La FINMA a confirmé que les plans des deux banques sont exécutoires²⁴, ce qui marque une étape importante dans la mise en œuvre de la réglementation TBTF. Joint à la résilience accrue des banques, ces plans réduisent sensiblement les risques pour les contribuables.

Dans son rapport, la FINMA relativise toutefois son évaluation, précisant qu'au sein du groupe UBS, une dépendance financière importante persiste entre l'unité suisse (UBS Switzerland AG) et la maison mère, sous la forme d'engagements conditionnels résultant d'une responsabilité solidaire (16,8 milliards de francs à la fin de 2019). Le respect complet des exigences dépend du fait que ces engagements conditionnels soient totalement supprimés ou couverts d'ici fin 2021 par les fonds destinés à absorber les pertes d'UBS Switzerland AG²⁵.

Caractère essentiel des plans d'assainissement et de liquidation – poursuite de leur élaboration

La FINMA élabore un plan d'assainissement et de liquidation pour chacune des banques actives à l'échelle mondiale. Contrairement au plan d'urgence, qui concerne uniquement les fonctions d'importance systémique en Suisse, le plan d'assainissement et de liquidation porte sur l'ensemble du groupe bancaire dans le monde.

Ces plans d'assainissement et de liquidation sont essentiels, notamment en ce qui concerne les maisons mères des deux banques actives à l'échelle mondiale, car celles-ci jouent un rôle majeur dans leur groupe respectif. Même après le transfert des fonctions d'importance systémique dans les entités suisses distinctes, elles restent les plus grandes unités opérationnelles de chacun des groupes. Dès lors, et compte tenu de leurs interdépendances avec le système financier, leur défaillance pourrait affecter l'économie suisse.

Un assainissement ou une liquidation ordonnée requiert une capacité d'absorption des pertes appropriée au niveau tant du groupe que de ses entités. Afin que cette condition soit remplie, les exigences relatives à la capacité d'absorption des pertes *gone concern* sont entrées en vigueur début 2020 et doivent être mises en œuvre en l'espace de cinq ans. Elles s'appliquent en particulier aux maisons mères et aux entités suisses assurant des fonctions d'importance systémique.

La présence de liquidités suffisantes en cas de menace d'insolvabilité (*funding in resolution*) est une autre condition *sine qua non* d'un assainissement ou d'une liquidation ordonnée. Dans le cadre de son rapport d'évaluation TBTF de juillet 2019, le Conseil fédéral a demandé au DFF d'examiner, en collaboration avec la FINMA et la BNS, si les exigences de liquidités en vigueur pour les banques d'importance systémique sont appropriées pour répondre aux besoins en liquidités en cas d'assainissement ou de liquidation ordonnée ou si des modifications législatives sont nécessaires²⁶. Il est ressorti de cette analyse que les liquidités correspondant aux exigences actuellement applicables à ces établissements seraient probablement insuffisantes pour couvrir les besoins en cas d'assainissement ou de liquidation ordonnée²⁷. Les autorités sont donc en train de réviser ces exigences.

²⁴ Voir communiqué de presse du 25 février 2020 et *Rapport sur la résolution 2020* de la FINMA.

²⁵ Voir *Rapport sur la résolution 2020* de la FINMA, page 31.

²⁶ Voir *Rapport du 3 juillet 2019 du Conseil fédéral sur les banques d'importance systémique*, FF 2019 5165, pages 5175 et 5176.

²⁷ Voir *Rapport sur la résolution 2020* de la FINMA, page 12.

5

Banques commerciales axées sur le marché intérieur

Du fait de la nette détérioration de l'environnement économique, les banques axées sur le marché intérieur sont elles aussi confrontées à des défis majeurs. Dans le scénario de base, la rentabilité de ces établissements diminuerait alors qu'elle se situe déjà à un niveau bas. S'il est probable que les banques axées sur le marché intérieur restent rentables dans leur ensemble, il faut néanmoins s'attendre à ce que certaines d'entre elles subissent des pertes. Le volant de fonds propres des banques axées sur le marché intérieur ne devrait toutefois, globalement, pas être affecté dans un tel scénario. L'impact effectif de la pandémie de COVID-19 sur les banques axées sur le marché intérieur est cependant sujet à un fort degré d'incertitude.

Le présent chapitre se penche sur les éléments jouant un rôle majeur dans ce contexte. La section 5.1 met notamment en évidence le fait que les prêts octroyés aux ménages et aux entreprises constituent la principale source de revenus des banques axées sur le marché intérieur. Une détérioration des conditions économiques en Suisse pourrait donc affecter leur bilan et leur compte de résultat. Le risque de crédit sur les prêts bancaires découle généralement d'une dégradation des conditions économiques, du fait d'une augmentation des taux de défaut et d'une baisse de la valeur des garanties censées couvrir les prêts concernés.

L'exposition des banques axées sur le marché intérieur est en majeure partie liée aux marchés hypothécaire et immobilier en Suisse, sur lesquels les déséquilibres

apparus au cours de la dernière décennie ont persisté en 2019. Dans le même temps, l'exposition des banques a significativement augmenté. La croissance des prêts hypothécaires accordés par ces banques est restée forte, et le risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs a continué de croître dans le segment des objets résidentiels de rendement. En outre, une part croissante des nouveaux prêts hypothécaires de ce segment finance des objets immobiliers dans des régions présentant des taux de vacance importants. Une récession plus longue et plus forte que dans le scénario de base pourrait entraîner une correction des prix sur le marché de l'immobilier résidentiel.

La rentabilité des banques axées sur le marché intérieur, qui constitue leur première ligne de défense contre les pertes, a sensiblement baissé depuis le début de la période de taux d'intérêt bas (voir section 5.2). Mesurée en termes de rendement des actifs, elle a continué de décliner en 2019, principalement en raison du recul du produit net des opérations d'intérêts.

Les banques axées sur le marché intérieur ont constitué d'importants volants de fonds propres (voir section 5.2). Leurs ratios de fonds propres réglementaires (ratio de levier et ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques) sont historiquement élevés et ont peu changé en 2019. De plus, l'analyse de scénarios effectuée par la BNS suggère que les volants de fonds propres détenus fin 2019 permettraient à la plupart des banques axées sur le marché intérieur d'absorber les pertes dans le scénario de base ainsi que dans un large éventail de scénarios de crise, sans que leur capacité à octroyer des crédits ne soit significativement affectée.

5.1 EXPOSITION AUX RISQUES

Les banques axées sur le marché intérieur sont principalement exposées au risque de crédit en Suisse, au risque de taux d'intérêt et au risque commercial.

CRÉDITS BANCAIRES ACCORDÉS AUX RÉSIDENTS, VENTILÉS PAR TYPES D'EMPRUNTEURS ET DE CRÉDITS

Banques axées sur le marché intérieur, fin 2019¹

Tableau 6

	Ménages	Sociétés non financières	Sociétés financières	Entreprises publiques	Tous les types d'emprunteurs
Volume (en milliards de francs)	549	219	26	26	819
Part (en %)	67,0	26,7	3,2	3,1	100,0
dont prêts hypothécaires	65,2	22,4	2,0	0,2	89,7
dont autres crédits, gagés	0,9	1,4	0,4	0,6	3,3
dont autres crédits, non gagés	1,0	2,8	0,8	2,4	7,0

¹ Périmètre de consolidation: comptoirs résidents; positions dans toutes les monnaies vis-à-vis de résidents non bancaires.

Source: statistique BNS sur l'encours des crédits.

5.1.1 RISQUE DE CRÉDIT

Forte exposition au marché suisse du crédit

Fin 2019, les activités de crédit en Suisse constituaient, en moyenne, environ deux tiers du bilan agrégé des banques axées sur le marché intérieur. Selon la ventilation par type d'emprunteurs, les prêts aux ménages représentaient deux tiers de l'ensemble des crédits, contre un quart pour les prêts aux entreprises de l'économie réelle¹. Selon la ventilation par type de crédit, les prêts hypothécaires représentaient 90% du volume total, tandis que la plupart des prêts restants (environ les deux tiers) étaient non gagés (voir tableau 6).

Du fait de la composition de leur bilan, ces banques sont particulièrement exposées aux événements qui affectent la solidité financière des entreprises et des ménages ainsi qu'aux prix de l'immobilier en Suisse. Ces dernières années et jusqu'à fin 2019, l'environnement a été relativement clément à cet égard. La croissance économique a été robuste dans l'ensemble, et le chômage est resté à un niveau faible. Les taux d'intérêt historiquement bas ont permis aux ménages de supporter des niveaux d'endettement croissants, et ont aussi favorisé la hausse des prix de l'immobilier. Dans ce contexte, les indicateurs retardés de la qualité du crédit, tels que la part des créances en souffrance ou les radiations de dettes, signalaient des niveaux de risque faibles.

L'environnement s'est désormais nettement détérioré en ce qui concerne la croissance économique et la situation sur le marché du travail. Dans le scénario de base, cette évolution se traduit principalement, pour les banques axées sur le marché intérieur, par une hausse des provisions et des amortissements sur les crédits aux entreprises résidentes. Cette évaluation concorde avec celle des banques. Selon l'enquête qualitative bimensuelle menée par la BNS, les banques s'attendent en effet à une détérioration de la qualité du crédit dans le segment des prêts non garantis. Elles soulignent néanmoins que les effets d'une dégradation des conditions économiques sur les mesures quantitatives de la qualité du crédit ne s'observent qu'avec un décalage temporel, en particulier dans le cas des petites et moyennes entreprises.

Un certain nombre de facteurs contribueront à limiter l'impact négatif subi par les banques axées sur le marché intérieur dans le scénario de base. Premièrement, les mesures prises par les autorités protégeront partiellement les portefeuilles de prêts des banques contre les conséquences du choc de la pandémie. En particulier, le programme de cautionnements solidaires du Conseil fédéral², joint à la facilité de refinancement BNS-COVID-19³, limitera les problèmes de liquidités pour de nombreuses entreprises. Cela aidera à contenir la hausse des taux de défaut des entreprises. La protection des

portefeuilles de prêts contre une telle hausse ne pourra toutefois être que partielle, étant donné que les cautionnements solidaires ne s'appliquent qu'à une petite fraction des prêts figurant au bilan de ces banques⁴.

Deuxièmement, une reprise partielle de l'économie suisse est attendue au second semestre 2020 dans le scénario de base. Elle devrait limiter la hausse des taux de défaut, tant pour les entreprises que pour les ménages.

Troisièmement, plus de 90% des prêts bancaires sont gagés, le plus souvent par de l'immobilier résidentiel et commercial (voir tableau 6). Ce degré élevé de couverture limite les pertes en cas de défaut des prêts aux entreprises. Il convient toutefois de noter que la valeur des titres déposés en garantie a décliné du fait des corrections de prix sur les marchés financiers et que la valeur des propriétés commerciales utilisées comme garantie va être soumise à des pressions en raison de l'assombrissement des perspectives.

Comme cela a été mentionné, l'ampleur effective de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les banques axées sur le marché intérieur est sujette à une grande incertitude. Les effets sur leurs portefeuilles de crédit seront d'autant plus négatifs que le recul conjoncturel en Suisse et dans le monde sera long et important. Dans ce contexte, les déséquilibres sur les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel en Suisse présentent toujours des risques macroprudentiels importants. L'exposition à ces marchés des banques axées sur le marché intérieur a continué de progresser en 2019, du fait de la croissance des prêts hypothécaires accordés et de l'augmentation du risque de capacité financière (voir section ci-après). Alors que l'incertitude concernant l'ampleur de ces déséquilibres s'est accrue à la suite du choc actuel, une récession plus longue et plus forte que celle attendue dans le scénario de base pourrait entraîner une correction des prix sur le marché de l'immobilier résidentiel. Du fait qu'elle s'accompagnerait d'une hausse du chômage pour les ménages et d'une baisse des loyers encaissés pour les entreprises, une telle récession pourrait aussi conduire à une réalisation du risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs. Une correction des prix sur le marché de l'immobilier résidentiel ou une réalisation du risque de capacité financière détériorerait la qualité du portefeuille hypothécaire de ces établissements et conduirait à des pertes.

4 Sur la base des données disponibles fin mai 2020, la BNS estime que le montant total des prêts aux entreprises entièrement ou partiellement garantis par le programme de cautionnements solidaires du Conseil fédéral s'élève à quelque 8 milliards de francs. Avant le démarrage du programme, l'encours total des prêts aux entreprises se montait à environ 220 milliards de francs. De plus, selon les connaissances actuelles, une grande partie des entreprises ayant bénéficié de ce type de prêts n'avaient jusqu'ici aucune relation de crédit avec un établissement bancaire.

1 Le terme «entreprises» est utilisé ci-après pour désigner les entreprises de l'économie réelle, c'est à dire les sociétés privées non financières.

2 www.snb.ch/fr/mmr/reference/pre_20200325/source/pre_20200325_fr.pdf.

3 www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78572.html

Forte croissance des prêts hypothécaires et hausse du risque de capacité financière

En 2019, la croissance des prêts hypothécaires accordés par les banques axées sur le marché intérieur est demeurée forte et n'a que faiblement fléchi, passant de 4,2% fin 2018 à 4% fin 2019. Elle reste ainsi bien supérieure à celle enregistrée par les deux banques actives à l'échelle mondiale et par le secteur bancaire dans son ensemble.

Dans le même temps, le risque de capacité financière (ratio prêt/revenu) pour les nouveaux prêts s'est accru en 2019, du fait des développements observés dans le segment des objets résidentiels de rendement détenus par des emprunteurs commerciaux. En conséquence, la vulnérabilité déjà marquée de ces prêts hypothécaires à des chocs, tels qu'une hausse des taux d'intérêt ou une baisse des revenus locatifs, s'est elle aussi encore accrue. La part des nouveaux prêts hypothécaires présentant une quotité de financement élevée est quant à elle restée pratiquement inchangée.

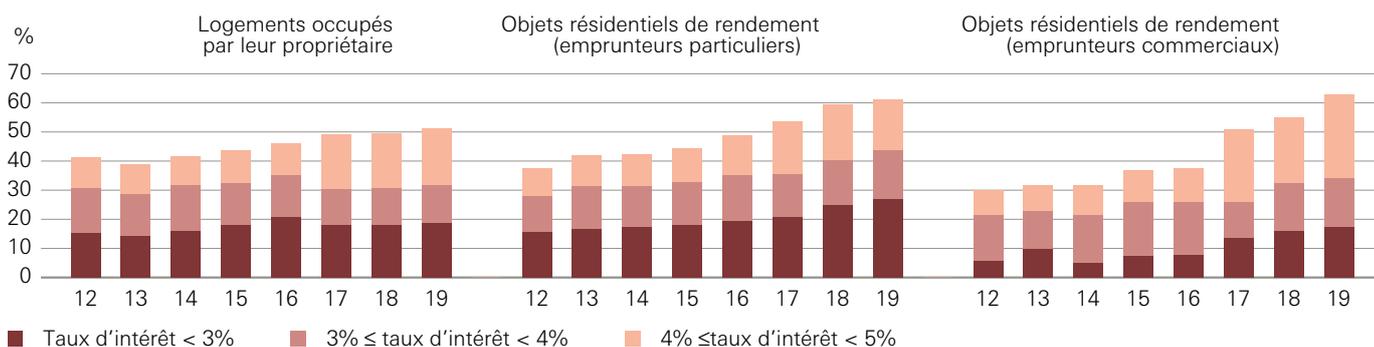
Dans le segment des objets résidentiels de rendement, le ratio prêt/revenu a continué d'augmenter en 2019 pour les objets détenus tant par des emprunteurs commerciaux que par des particuliers. Le risque de capacité financière, mesuré par la proportion de crédits dont le ratio prêt/revenu est élevé, s'est accru indépendamment du niveau du taux d'intérêt théorique utilisé pour le calcul (5%, 4% ou 3%; voir graphique 34)⁵. Dans le segment des objets

5 Les frais induits sur lesquels se fonde cette évaluation comprennent un taux théorique (5%, 4% ou 3%), auquel s'ajoutent des frais d'entretien (1%) et d'amortissement (1%). Le taux moyen des prêts hypothécaires en cours entre 1960 et 2008 (c'est-à-dire avant le début de la période de taux d'intérêt bas) s'inscrivait à près de 5%. Il convient de noter que ces chiffres s'appuient sur une définition standardisée du revenu. Ils peuvent donc s'écarter des valeurs mesurées par une banque sur la base de ses définitions internes en matière de risque de capacité financière. La définition standard du revenu prend en compte uniquement les revenus provenant de l'activité ou de la rente de l'emprunteur; elle n'intègre pas d'autres éléments, que leur impact sur la capacité financière soit positif (par exemple bonus ou revenus du patrimoine) ou négatif (leasing, charges d'intérêts relatives à d'autres crédits bancaires).

RATIO PRÊT/REVENU POUR LES NOUVEAUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES¹

Part des prêts pour lesquels les frais induits dépasseraient les loyers (objets résidentiels de rendement) ou un tiers des revenus (objets occupés par leur propriétaire) avec des taux d'intérêt allant jusqu'à 5%²

Graphique 34



1 Depuis 2017, données tirées de l'enquête sur les nouveaux prêts hypothécaires.

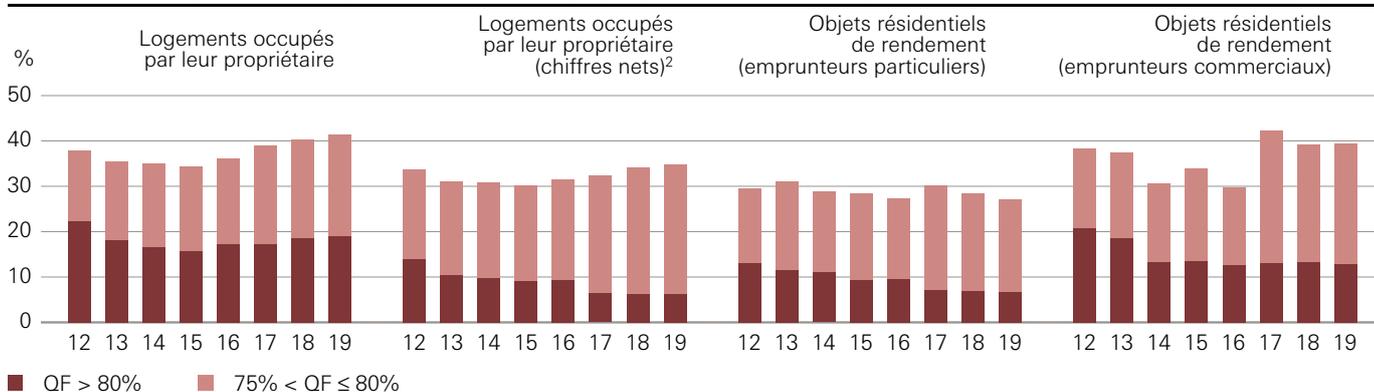
2 Les zones rouge foncé indiquent la part des prêts pour lesquels les frais induits dépasseraient les loyers ou un tiers des revenus si le taux d'intérêt était de moins de 3%. Les zones rouge clair indiquent la part additionnelle pour un taux d'intérêt compris entre 3% et 4% et les zones rosées celle pour un taux d'intérêt compris entre 4% et 5%.

Source: BNS.

QUOTITÉ DE FINANCEMENT POUR LES NOUVEAUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES¹

Part des nouveaux prêts avec une quotité de financement (QF) supérieure à 80% ou comprise entre 75% et 80%

Graphique 35



1 Depuis 2017, données tirées de l'enquête sur les nouveaux prêts hypothécaires.

2 Les valeurs nettes intègrent de plus les garanties du 2^e pilier et du pilier 3a dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement dans le calcul de la quotité de financement; l'évaluation interne des banques est utilisée pour déterminer la valeur de l'objet gagé.

Source: BNS.

occupés par leur propriétaire, les ratios prêt/revenu n'ont pratiquement pas changé.

Les ratios prêt/revenu élevés sont une source de vulnérabilité en cas de chocs induits par une hausse des taux d'intérêt ou par une baisse des revenus. En ce qui concerne les taux d'intérêt, une hausse de 150 points de base – qui amènerait le taux hypothécaire aux alentours du seuil de 3% utilisé pour le graphique 34 – aurait le même impact qu'une baisse de revenus de 6% à 10% sur la situation financière de 50% des ménages (en termes de distribution, les ménages dont le ratio prêt/revenu se situe dans l'intervalle interquartile⁶).

En 2019, la proportion de nouveaux prêts hypothécaires affichant une quotité de financement⁷ supérieure à 80% était similaire à celle enregistrée en 2018 (voir graphique 35). Suivant le segment, cette proportion était comprise entre 7% et 19%. La proportion des nouveaux prêts dont la quotité de financement était comprise entre 75% et 80% est également restée stable, entre 20% et 27% selon le segment considéré. Environ la moitié des prêts entrant dans cette tranche avaient une quotité de financement comprise entre 79% et 80%.

Toutefois, il convient de noter que ces chiffres se rapportent aux nouveaux prêts hypothécaires et qu'ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des prêts en cours. Il n'existe pas de chiffres exacts concernant la quotité de

6 Le taux moyen des prêts hypothécaires en cours était de 1,4% à la fin de l'année 2019. Dans le segment des objets résidentiels occupés par leur propriétaire, l'intervalle interquartile de la distribution des ratios prêt/revenu des nouveaux prêts hypothécaires correspondants était délimité en 2019 par les ratios s'élevant respectivement à 4,3 (premier quartile) et à 6,8 (troisième quartile).

7 La quotité de financement déclarée est le rapport entre le montant du prêt hypothécaire et la valeur du bien immobilier mis en gage. Le prêt hypothécaire correspond à la limite de crédit accordée par la banque. La valeur du bien mis en gage est la valeur de marché ou, pour les valeurs nettes, l'évaluation interne à la banque. Dans la plupart des banques, la valeur de marché et l'évaluation interne sont presque identiques.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Baisse de la valeur actualisée nette en cas d'augmentation de 200 pb du taux d'intérêt et selon différentes hypothèses de contraintes de taux, en % des fonds propres de base tier 1

Graphique 36



1 Contraintes de taux d'intérêt supposées de 1,5 an pour les dépôts d'épargne et les prêts hypothécaires à taux variable, et de 15 jours pour les dépôts à vue. Sources: BNS et FINMA.

financement et le ratio prêt/revenu pour les prêts hypothécaires en cours, mais on peut avancer par approximation que la part des prêts en cours affichant une quotité de financement ou un ratio prêt/revenu élevés est inférieure aux valeurs susmentionnées, du fait notamment des amortissements (voir édition 2019 du *Rapport sur la stabilité financière*, page 24).

Prêts hypothécaires récemment octroyés dans le segment des objets résidentiels de rendement vulnérables à des chocs

La pérennité de la politique d'octroi menée actuellement en matière de prêts hypothécaires dans le segment des objets résidentiels de rendement constitue une source de préoccupations. Trois éléments jouent à cet égard un rôle clé.

Premièrement, la part des nouveaux prêts hypothécaires présentant un ratio prêt/revenu très élevé dans le segment des objets résidentiels de rendement se situe à un niveau historiquement haut (voir les zones rouge foncé et rouge du graphique 34). Les ratios prêt/revenu élevés accroissent la probabilité de défaut dans le cas d'un choc soit de revenus, soit de taux d'intérêt.

Deuxièmement, du fait du nombre croissant de districts présentant un taux de vacance élevé, la part des nouveaux prêts hypothécaires qui financent des objets résidentiels de rendement situés dans de tels districts s'est également accrue. En 2019, 37% des nouveaux prêts hypothécaires ont été octroyés dans des districts présentant un taux de vacance supérieur à 2% (contre 31% en 2018).

Troisièmement, une part substantielle (environ 27%) des nouveaux prêts octroyés dans le segment des objets résidentiels de rendement cumulent des risques élevés à la fois du point de vue de la quotité de financement et du ratio prêt/revenu⁸. Ce cumul des risques augmente la probabilité que non seulement les taux de défaut, mais aussi les taux de perte sur ces prêts soient importants en cas de choc.

En réaction aux préoccupations croissantes relatives à l'exposition au risque des banques, les directives d'autorégulation des banques dans le domaine des objets de rendement ont été révisées. Les règles plus strictes, en termes de quotité de financement et d'amortissement, s'appliquant aux nouveaux prêts hypothécaires destinés à financer des objets résidentiels de rendement, sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020⁹. La BNS accueille favorablement la révision des directives d'autorégulation. A l'avenir, ces changements doivent

8 Prêts, dans le segment des objets résidentiels de rendement, qui présentent une quotité de financement supérieure à 75% (en termes nets) et dont les frais induits dépasseraient les loyers en cas de taux d'intérêt supérieur à 5%. Pour de plus amples détails concernant cette concentration des risques, voir par exemple l'édition 2019 du *Rapport sur la stabilité financière*, page 26.

9 www.swissbanking.org/fr/medias/positions-et-communiqués-de-presse/l-asb-adapte-l-autoregulation-en-ce-qui-concerne-les-objets-residentiels-de-rendement?set_language=fr et www.finma.ch/fr/news/2019/08/20190828-mm-selbstregulierung/.

contribuer à empêcher un nouvel accroissement des risques au sein de ce segment du marché hypothécaire.

5.1.2 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Large recours à la transformation des échéances

Le risque de taux d'intérêt découle d'une asymétrie entre les contraintes de taux d'intérêt des postes de l'actif et du passif d'une banque. En raison de la nature de leur activité, qui consiste typiquement à octroyer des prêts (c'est-à-dire des actifs dont la contrainte de taux d'intérêt est relativement longue mais définie contractuellement) et à recevoir des dépôts (c'est-à-dire des engagements dont la contrainte de taux d'intérêt est potentiellement courte mais non définie contractuellement), les banques axées sur le marché intérieur sont généralement exposées à des chocs à la hausse de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt découlant de la transformation des échéances – mesuré à partir de l'impact d'un choc induit par une hausse des taux d'intérêt de 200 points de base sur la valeur actualisée nette de ces établissements exprimée en pourcentage de leurs fonds propres de base tier 1 –, s'est maintenu à un niveau élevé en 2019.

Si l'on prend comme référence les hypothèses internes des banques pour les postes du bilan dont la contrainte de taux d'intérêt n'est pas définie, le risque de taux d'intérêt découlant de la transformation des échéances a graduellement décliné depuis 2015. En 2019, la valeur actualisée nette des banques axées sur le marché intérieur aurait fléchi en moyenne de 12,6% de leurs fonds propres de base tier 1 si les taux d'intérêt avaient soudainement augmenté de 200 points de base (2018: 14,1%). Dans des hypothèses plus prudentes, fixes et identiques pour toutes les banques, le risque de taux d'intérêt est resté inchangé et s'est maintenu à un niveau élevé (voir graphique 36)¹⁰.

5.1.3 IMPACT DES SCÉNARIOS SUR LES REVENUS

La BNS s'appuie sur trois scénarios pour évaluer l'exposition aux risques des banques axées sur le marché intérieur et leur potentiel de pertes: le scénario de base actuel ainsi que deux scénarios génériques de crise, à savoir le scénario de récession prolongée dans la zone euro et celui du choc de taux d'intérêt.

Scénario de base

Selon le scénario de base, les trimestres à venir seront difficiles pour les banques axées sur le marché intérieur. Ce scénario décrit une récession accompagnée d'un redressement partiel au second semestre 2020. Avec le rattrapage de l'économie, la croissance est supérieure, en 2021 et en 2022, à sa tendance de long terme. Toutefois, le PIB ne retrouve pas son niveau de fin 2019 avant 2022.

Dans ce scénario, la pandémie de COVID-19 affecte les banques axées sur le marché intérieur principalement par une détérioration de la qualité des crédits aux entreprises

résidentes (voir section 5.1.1). Une hausse des provisions et des amortissements sur les crédits aux entreprises résidentes est vraisemblable. Le redressement de l'économie suisse ainsi que les mesures prises par les autorités, en particulier les cautionnements des nouveaux prêts accordés aux entreprises, contribueront à limiter l'impact de ces développements sur les banques.

Il est probable que le produit net des opérations d'intérêts demeure sous pression, car le scénario de base prévoit que les taux d'intérêt restent durablement bas pendant une période prolongée. De plus, la correction sur les marchés financiers a assombri les perspectives pour le produit des opérations de négoce de même que pour le produit des opérations de commissions et des prestations de services. En conséquence, il est probable que la rentabilité déjà faible des banques axées sur le marché intérieur diminue à moyen terme. Ces banques devraient rester rentables dans leur ensemble, mais il faut s'attendre à ce que certaines d'entre elles subissent des pertes.

Scénarios génériques de crise

Le scénario de récession prolongée dans la zone euro décrit un contexte macroéconomique qualitativement similaire mais significativement plus défavorable que le scénario de base. Dans ce scénario, la récession qui affecterait la Suisse est nettement plus longue que celle attendue dans le scénario de base, les taux d'intérêt sont plus bas et le marché immobilier suisse fait face à une importante correction des prix. Comme dans le scénario de base, la qualité des crédits aux entreprises serait particulièrement affectée. De plus, les pertes découlant de l'exposition sur le marché hypothécaire seraient importantes. Le produit des opérations de commissions et des prestations de services diminuerait du fait d'une correction des prix des actifs financiers; de plus, les marges d'intérêt poursuivraient leur déclin en raison de la persistance des taux d'intérêt bas. Par conséquent, le scénario de récession prolongée dans la zone euro aurait un impact nettement plus négatif que le scénario de base sur les bénéfices nets des banques. Dans ce scénario, les banques axées sur le marché intérieur prises sous forme agrégée subiraient des pertes.

Le scénario de choc de taux d'intérêt comprend un choc positif de la courbe des rendements combiné à une forte correction des prix de l'immobilier. Dans ce scénario, la plupart des banques axées sur le marché intérieur subiraient des pertes majeures. Ces dernières résulteraient essentiellement de la conjugaison d'une hausse substantielle des taux hypothécaires et d'une baisse marquée des prix de l'immobilier qui entraînerait une augmentation notable des amortissements sur les prêts hypothécaires en Suisse. Un choc positif de taux d'intérêt est peu probable à court et moyen terme. Ce scénario reste néanmoins pertinent dans l'environnement actuel, et pour deux raisons. Premièrement, comme le montre la crise liée au COVID-19, il convient d'évaluer la résilience des banques face à un large spectre de chocs graves, même si ces derniers paraissent improbables au cours d'une période donnée. Secondement, le scénario de choc de taux d'intérêt

¹⁰ Voir édition 2013 du *Rapport sur la stabilité financière*, pour une discussion détaillée des hypothèses fixes et des hypothèses des banques concernant la contrainte de taux d'intérêt.

décrit une forte correction sur les marchés hypothécaire et immobilier en Suisse, où des déséquilibres se sont développés au cours de la dernière décennie. Une récession plus longue et plus forte que celle attendue dans le scénario de base pourrait entraîner une telle correction. Elle pourrait en outre conduire à une réalisation du risque de capacité financière induite par une hausse du chômage du côté des ménages et par une baisse des revenus des loyers du côté des entreprises. L'ampleur de ces effets resterait néanmoins moins importante que dans le scénario de choc de taux d'intérêt.

Les analyses de scénarios de la BNS indiquent que les banques axées sur le marché intérieur présentent une résilience appropriée (voir section 5.2.3). Avec les volants de fonds propres détenus fin 2019, la plupart des banques axées sur le marché intérieur devraient être en mesure d'absorber les pertes susceptibles de découler de ces

scénarios tout en continuant d'assumer leur fonction d'approvisionnement de l'économie réelle en crédits.

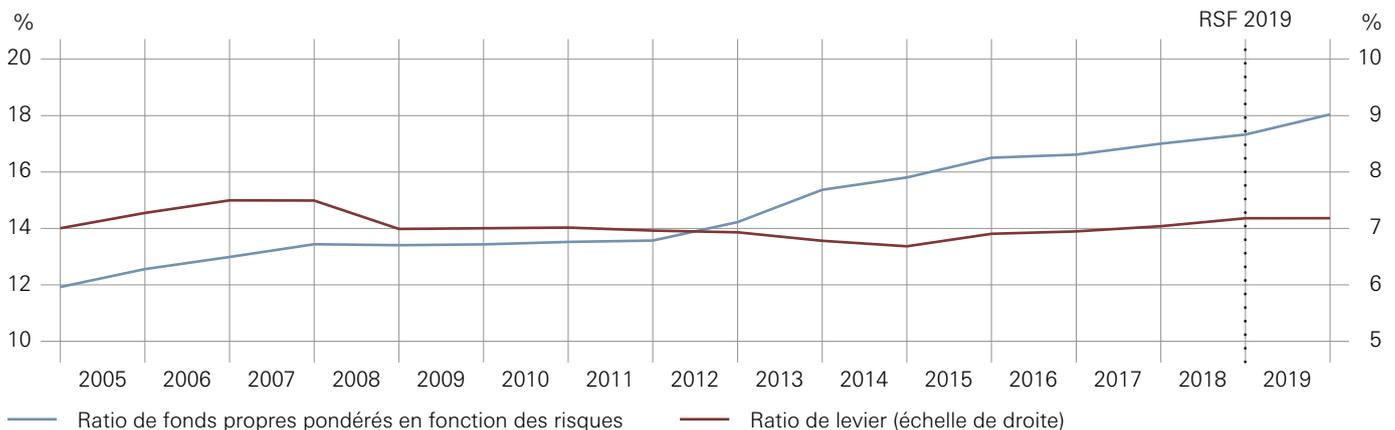
5.2 RÉSILIENCE

L'évaluation de la résilience des banques axées sur le marché intérieur commence par un examen des ratios de fonds propres réglementaires. Leur profitabilité, principale ligne de défense contre les pertes, est également traitée. L'analyse des scénarios fournit ensuite une appréciation économique. Enfin, la perspective du marché apporte des informations complémentaires.

RATIOS DE FONDS PROPRES DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Ratio de fonds propres de base tier 1 pondérés en fonction des risques et ratio de levier tier 1¹

Graphique 37

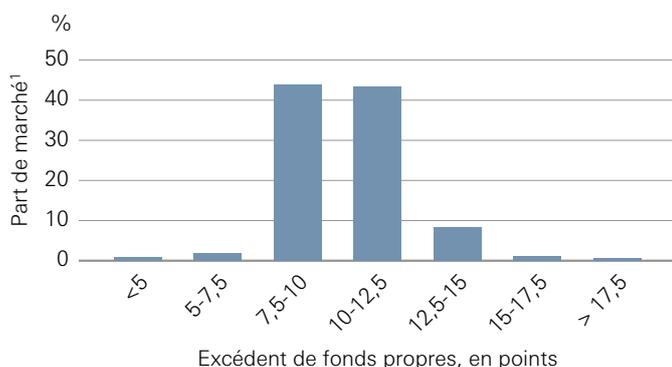


¹ Jusqu'en 2013: tier 1 divisé par le total des actifs. A partir de 2014: tier 1 divisé par l'exposition globale selon Bâle III.
Sources: BNS et FINMA.

EXCÉDENT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR EN TERMES DE RWA

Excédent de fonds propres pondérés en fonction des risques par rapport au ratio minimum de 8%

Graphique 38

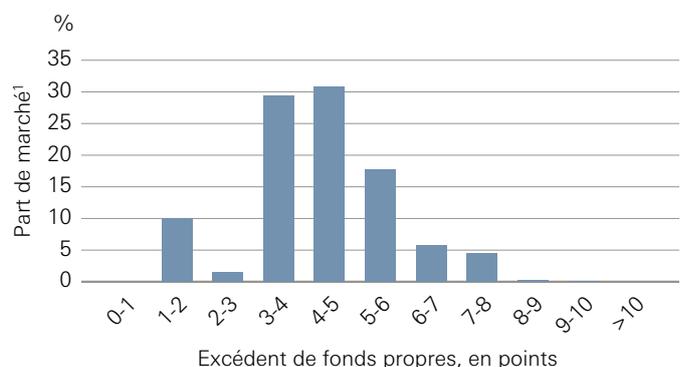


¹ Part dans l'exposition globale des banques axées sur le marché intérieur.
Sources: BNS et FINMA.

EXCÉDENT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR EN TERMES DE RATIO DE LEVIER

Excédent par rapport au minimum de 3% prescrit pour les ratios de levier à partir de 2018

Graphique 39



¹ Part dans l'exposition globale des banques axées sur le marché intérieur.
Sources: BNS et FINMA.

5.2.1 RATIOS DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Ratios de fonds propres nettement supérieurs aux exigences minimales

En 2019, les ratios de fonds propres *going concern* pondérés en fonction des risques des banques axées sur le marché extérieur ont continué à augmenter, aussi bien pour les fonds propres totaux pris en compte (2018: 18%; 2019: 18,6%) que pour les fonds propres de base tier 1 (2018: 17,3%; 2019: 18%). Leur ratio pondéré en fonction des risques se situe à un niveau historiquement élevé (voir graphique 37)¹¹.

Malgré la poursuite du recul de la profitabilité et en dépit de l'accroissement continu du bilan des banques axées sur le marché intérieur, le ratio de levier moyen *going concern* tier 1 de ces dernières est resté inchangé: à la fin de l'année 2019, il se situait toujours à 7,2%. L'accroissement de la dotation en fonds propres a principalement résulté de bénéfices non distribués.

Les banques axées sur le marché intérieur détiennent un volant de fonds propres substantiel par rapport aux exigences minimales réglementaires. Fin 2019, elles présentaient un excédent dépassant de 7,5 à 12,5 points l'exigence minimale de 8% en termes de ratio de fonds

11 L'analyse en données agrégées de la présente section repose sur une perspective de mise en œuvre progressive appliquée aux ratios de fonds propres *going concern* des EBIS^{ai}.

propres pondérés en fonction des risques (voir graphique 38), et de 3 à 6 points l'exigence minimale de 3% en termes de ratio de levier (voir graphique 39).

Fin 2019, l'ensemble des établissements axés sur le marché intérieur satisfaisaient également aux exigences accrues de fonds propres découlant du volant anticyclique sectoriel et aux exigences particulières de l'OFIR concernant le volant de sécurité¹². Ces exigences accrues de fonds propres sont comprises entre 2,5% et 6,2% des RWA, selon la banque.

Les volants de fonds propres permettent aux banques axées sur le marché intérieur d'absorber des pertes significatives tout en continuant à octroyer des crédits à l'économie réelle. A la fin de l'année 2019, ils dépassaient dans l'ensemble de 51,6 milliards de francs les exigences minimales réglementaires¹³. Sur ce montant, 12,6 milliards de francs correspondaient aux exigences en matière de volant de conservation, 4,5 milliards au volant anticyclique sectoriel de fonds propres et 8,5 milliards aux autres

12 Ces exigences particulières comprennent un objectif de fonds propres défini selon la catégorie de surveillance (voir OFIR) et les exigences en termes de volant de fonds propres applicables aux établissements d'importance systémique. Elles vont au-delà des exigences de Bâle III pour toutes les banques à l'exception de celles de la catégorie 5, laquelle comprend les banques les plus petites et celles dont l'exposition au risque est la plus faible. Certains établissements exposés à des risques spécifiques sont soumis à des exigences supplémentaires de fonds propres au titre du pilier 2; celles-ci ne sont pas prises en compte ici.

13 Soit 8% pour le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques et 3% pour le ratio de levier.

RATIOS DE FONDS PROPRES ET EXIGENCES GOING CONCERN

Mise en oeuvre complète et mise en oeuvre progressive

Tableau 7

	PostFinance			Groupe Raiffeisen ⁴			ZKB		
	2018	2019	Exi-gences ³	2018	2019	Exi-gences ³	2018	2019	Exi-gences ³
Ratios selon TBTF2 (mise en oeuvre complète, en %)¹									
Ratio de fonds propres <i>going concern</i>	17,6	18,8	13,0	17,5	14,6	14,3	19,0	17,6	13,6
Ratio de levier <i>going concern</i>	5,0	4,8	4,5	7,6	5,7	4,6	6,4	6,2	4,5
Ratios selon TBTF2 (mise en oeuvre progressive, en %)²									
Ratio de fonds propres <i>going concern</i>	17,6	18,8	13,0	17,5	17,9	14,2	20,2	20,0	13,6
Ratio de levier <i>going concern</i>	5,0	4,8	4,5	7,6	7,0	4,6	6,8	7,0	4,5
Niveaux (en milliards de francs)									
Fonds propres tier 1 selon TBTF2 (mise en oeuvre complète)	5,9	6,1	–	17,4	14,4	–	11,9	11,4	–
Fonds propres tier 1 selon TBTF2 (mise en oeuvre progressive)	5,9	6,1	–	17,4	17,6	–	12,7	13,0	–
RWA selon TBTF	33,8	32,6	–	99,3	98,3	–	62,7	65,0	–
Exposition globale selon TBTF	119,4	126,5	–	228,6	252,3	–	185,6	185,6	–

1 Ratios calculés sur la base des exigences finales, c'est-à-dire sans prise en compte des dispositions transitoires.

2 Ratios calculés sur la base des exigences transitoires à fin 2019 (y compris la clause d'antériorité applicable aux LT CoCo de qualité tier 1).

3 Y compris les exigences relatives au volant anticyclique de fonds propres pour les exigences pondérées en fonction des risques, mais sans les exigences spécifiques de fonds propres au titre du pilier 2 pour les risques spécifiques.

4 Depuis 2019, Raiffeisen utilise un modèle interne (approche NI Fondation) pour calculer les RWA.

Sources: présentations et rapports trimestriels des EBIS^{ai}.

exigences liées au pilier 2. Près de la moitié (à savoir 26 milliards de francs fin 2019) de l'ensemble des volants détenus par les banques représentaient un excédent par rapport aux exigences réglementaires.

En mars 2020, le Conseil fédéral a suivi la recommandation de la BNS de désactiver le volant anticyclique de fonds propres afin de donner aux banques une plus grande marge de manœuvre dans l'exercice de leur fonction de prêteur.

EBIS^{ai}: exigences going concern de la réglementation TBTF remplies

Les EBIS^{ai} sont soumises aux exigences *going concern* et *gone concern* supplémentaires définies par la réglementation TBTF2. Fin 2019, les trois EBIS^{ai} satisfaisaient entièrement aux exigences aussi bien finales que progressives de la réglementation TBTF2 en matière de fonds propres *going concern* pondérés en fonction des risques ainsi qu'aux exigences de ratio de levier (voir tableau 7).

Par rapport à 2018, les ratios de fonds propres *going concern* des EBIS^{ai} ont évolué de manière hétérogène. Dans une perspective de mise en œuvre complète, le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques TBTF2 a reculé de 2,9 points pour le groupe Raiffeisen, passant à 14,6%, et de 1,4 point pour la ZKB, passant à 17,6%, tandis qu'il s'est accru de 1,2 point dans le cas de PostFinance pour s'élever à 18,8%. Les reculs enregistrés par le groupe Raiffeisen et par la ZKB reflètent en partie le fait que, conformément aux dispositions réglementaires qui les concernent, ces banques utiliseraient une part de leurs fonds propres tier 1 disponibles pour satisfaire aux exigences *gone concern* finales (voir section 5.4). Afin d'éviter un décompte à double, de tels fonds doivent être déduits des ratios de fonds propres tier 1 *going concern*. Les ratios de levier TBTF2 ont reculé pour les trois EBIS^{ai}, mais dans des proportions différentes. Dans une perspective de mise en œuvre progressive, le ratio de

fonds propres pondérés en fonction des risques TBTF2 s'est accru de 1,2 point pour PostFinance, passant à 18,8%, et de 0,4 point pour le groupe Raiffeisen, atteignant 17,9%. Il a en revanche baissé de 0,2 point pour la ZKB, passant à 20%. Les ratios de levier TBTF2 ont reculé pour PostFinance et pour le groupe Raiffeisen, alors qu'ils ont augmenté pour la ZKB.

La décision de la FINMA d'autoriser les banques à exclure temporairement de leur exposition globale (c'est-à-dire du dénominateur du ratio de levier) les avoirs auprès de banques centrales a conduit, fin mars 2020, à un accroissement significatif des ratios de levier de deux des trois EBIS^{ai}. Pour PostFinance, le ratio de levier se situait à 7,2% (mise en œuvre progressive) en excluant les avoirs auprès de banques centrales, contre 4,6%¹⁴ selon la définition de l'OFB. Pour le groupe Raiffeisen, le ratio de levier s'élevait à 7,5% avec cette exclusion, contre 6,7%¹⁵ selon la définition de l'OFB. La ZKB a décidé de renoncer à cette exclusion temporaire¹⁶.

5.2.2 PROFITABILITÉ

Nouveau recul de la profitabilité des banques axées sur le marché intérieur

Du point de vue de la résilience, les bénéfices sont un complément aux fonds propres. Ils constituent la première ligne de défense des banques pour faire face à des chocs négatifs. Par ailleurs, les bénéfices non distribués sont une source essentielle de fonds propres qui permet aux banques de constituer des réserves avec le temps. Au cours de la dernière décennie, la profitabilité des banques axées sur le marché intérieur a diminué de manière significative,

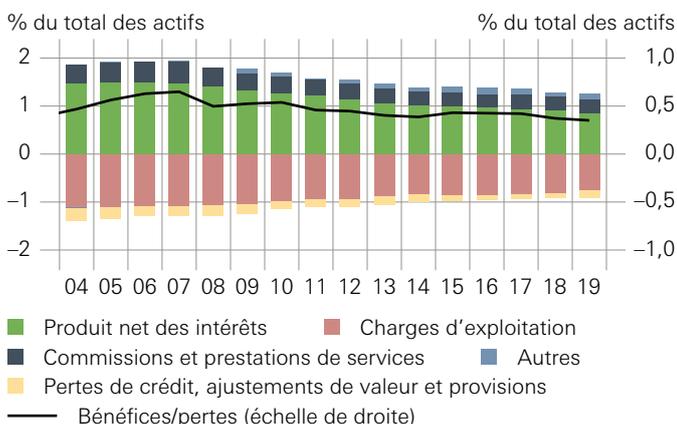
14 Voir *Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique au 31.03.2020* de PostFinance, page 3, note de bas de page 8 (document disponible uniquement en allemand).

15 Voir *Regulatory disclosure as of 31.03.2020* du groupe Raiffeisen, page 5, note de bas de page 2 (document disponible uniquement en anglais).

16 Voir *Offenlegungsreport per 31.03.2020* de la ZKB, page 5 (document disponible uniquement en allemand).

RENDEMENT DES ACTIFS DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Graphique 40

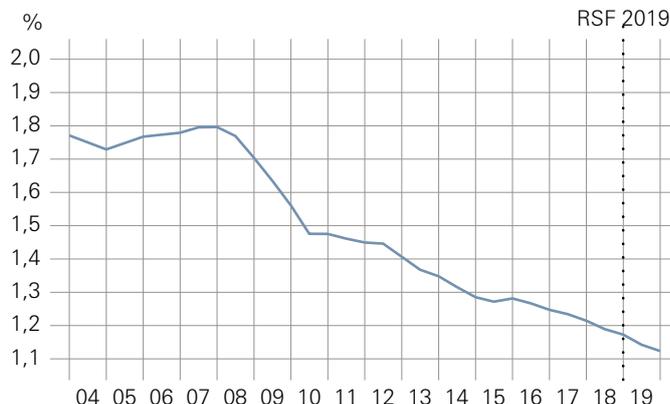


Sources: BNS et FINMA.

MARGE D'INTÉRÊT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Moyenne pondérée

Graphique 41



Sources: BNS et FINMA.

principalement en raison de la pression à la baisse exercée par le contexte de taux bas sur les marges d'intérêt.

La rentabilité des banques axées sur le marché intérieur a continué de diminuer en 2019. Le rendement moyen de leurs actifs a baissé d'environ 5%, passant de 0,37% en 2018 à 0,35% en 2019, principalement en raison du recul du produit net des opérations d'intérêts par rapport au total des actifs. Ce recul a été partiellement compensé par l'accroissement de l'efficacité en termes de coûts. Le niveau actuel du rendement des actifs est historiquement bas (voir graphique 40).

La rentabilité des trois EBIS^{ai} a évolué de manière hétérogène en 2019. La ZKB et le groupe Raiffeisen ont accru le rendement de leurs actifs bien que les marges d'intérêt aient continué à baisser. Le rendement des actifs de la ZKB a progressé, passant de 0,47% en 2018 à 0,51% en 2019. Cette évolution s'explique principalement par un accroissement des activités de négoce et de placement. Le rendement des actifs du groupe Raiffeisen a également augmenté de manière significative, passant de 0,24% en 2018 à 0,34% en 2019. Cet accroissement est dû à une diminution des coûts administratifs, des pertes de crédit et des provisions. En ce qui concerne PostFinance, la rentabilité est devenue négative. Le rendement des actifs a en effet baissé, passant de 0,06% en 2018 à -0,46% en 2019, à la suite d'un correctif de valeur du *goodwill* à hauteur de 800 millions de francs. Sans ce correctif, la rentabilité de PostFinance a passé de 0,22% en 2018 à 0,17% en 2019¹⁷.

Nouveau rétrécissement des marges d'intérêt

Le produit des opérations d'intérêts constitue la source principale de revenus des banques axées sur le marché intérieur. La rentabilité de ce secteur d'activité peut être évaluée à l'aide des marges d'intérêt. La marge d'intérêt moyenne¹⁸ sur les créances en cours des banques axées sur le marché intérieur a encore reculé de 5 points de base, soit d'environ 4%, pour s'établir à 1,12% en 2019 (voir graphique 41). Depuis 2007, cette marge a diminué de près de 40%.

Le recul enregistré en 2019 s'explique par une nouvelle baisse du taux d'intérêt moyen sur les prêts hypothécaires en cours, qui est passé de 1,45% au quatrième trimestre 2018 à 1,37% un an plus tard du fait que des prêts accordés par le passé ont été renouvelés et que les nouveaux prêts hypothécaires ont été accordés à des taux d'intérêt historiquement bas. Le taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts hypothécaires, toutes échéances confondues, a reculé, passant de 1,21% au quatrième trimestre 2018 à 0,99% un an plus tard, alors que le taux d'intérêt moyen des

17 En 2018, PostFinance avait procédé à un correctif de valeur du *goodwill* s'élevant à 200 millions de francs pour le même poste. En raison du traitement réglementaire du *goodwill*, le correctif de valeur n'a pas eu d'impact sur les fonds propres réglementaires de PostFinance.

18 La marge d'intérêt est définie par approximation comme le produit net des opérations d'intérêts divisé par la somme des créances hypothécaires, des créances sur la clientèle et des immobilisations financières.

nouveaux prêts hypothécaires à dix ans a baissé, passant de 1,44% au plus-bas historique de 0,98% sur la même période. Dans le même temps, les taux d'intérêt sur les dépôts à vue et les dépôts d'épargne de la clientèle privée sont restés quasiment constants, à des niveaux proches de zéro. La part des dépôts de la clientèle soumise à des taux d'intérêt négatifs en 2019 s'élevait à 5%, contre 4% en 2018.

Le relèvement, en 2019, du montant exonéré du taux d'intérêt négatif pour les avoirs à vue détenus à la BNS a eu un impact positif sur le produit net des opérations d'intérêts des banques axées sur le marché intérieur. A la suite de la décision de la BNS d'adapter le seuil d'exonération¹⁹ à partir de novembre 2019, le total des montants exonérés pour ces établissements a progressé, passant de 133 milliards de francs à la fin du mois d'octobre à environ 207 milliards de francs à la fin du mois de novembre²⁰. Sur une base annualisée pour 2019, cette adaptation aurait conduit pour ces banques à une diminution des versements d'intérêts négatifs d'environ 136 millions de francs²¹, ce qui représente à peu près 1,5% de la marge d'intérêt. A titre de comparaison, la marge d'intérêt moyenne a baissé de 4% en 2019.

19 L'intérêt négatif appliqué par la BNS est uniquement perçu sur la part des avoirs à vue dépassant le seuil d'exonération. Depuis novembre 2019, le seuil d'exonération est actualisé tous les mois, et reflète ainsi l'évolution des bilans des banques. Le seuil est calculé à partir de la moyenne mobile des exigences minimales en matière de réserves au cours des 36 dernières périodes de référence, multipliée par le facteur d'exonération en vigueur (composante de base), moins le numéraire détenu au cours de la dernière période de référence (composante de numéraire).

20 La différence de 74 milliards de francs reflète le changement observé entre fin octobre 2019 et fin novembre 2019. Pour le système bancaire dans son ensemble, la somme des montants exonérés s'élevait à 281 milliards de francs en octobre 2019 et à 397 milliards de francs en novembre 2019.

21 Si l'on se base sur une estimation annualisée des allègements et les montants effectivement versés à la BNS en 2019 au titre de l'intérêt négatif.

ECARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DE PREMIER RANG

Durée résiduelle de 2 à 8 ans (moyenne pondérée par les volumes), en points Graphique 42



Source: BNS.

Dans l'ensemble, pour ces banques, la pression exercée sur les marges n'est pas due principalement aux versements d'intérêts négatifs à la BNS, mais au fait que la répercussion des taux du marché des capitaux sur les actifs des banques (comme les taux d'intérêt sur les prêts) a été bien plus importante que sur les passifs des banques (tels que les taux d'intérêt des dépôts).

Profitabilité menacée par le fléchissement de l'économie et la pression sur les marges

La pression croissante exercée sur la profitabilité des banques axées sur le marché intérieur risque de s'accroître encore, et ce pour deux raisons principales. Tout d'abord, si le contexte actuel de taux bas persiste en Suisse, les marges d'intérêt resteront limitées car les prêts arrivant à échéance sont renouvelés à des taux nettement plus bas. Par ailleurs, le fléchissement de l'économie déclenché par la pandémie de COVID-19 va conduire à des pertes sur prêts et à une diminution des revenus tirés, d'une part, du négoce et, d'autre part, des frais et des commissions. La décision de la BNS de faire passer de 25 à 30 le facteur d'exonération pour les intérêts négatifs sur les avoirs à vue à partir du 1^{er} avril 2020 aura un effet positif sur le produit net des intérêts et sur la profitabilité des banques.

5.2.3 IMPACT DES SCÉNARIOS SUR LES FONDS PROPRES

Banques axées sur le marché intérieur capables d'absorber des pertes considérables tout en continuant à octroyer des crédits à l'économie réelle grâce aux volants de fonds propres

La BNS évalue non seulement les ratios de fonds propres réglementaires, mais aussi l'adéquation des fonds propres des banques axées sur le marché intérieur en effectuant des simulations selon trois scénarios différents.

Dans le scénario de base, un nombre de banques représentant une part de marché significative subiraient des pertes qui entameraient une petite partie de leurs volants de fonds propres. Toutefois, au niveau agrégé, les volants de fonds propres des banques axées sur le marché intérieur devraient rester largement inchangés.

Dans le scénario de récession prolongée dans la zone euro, les pertes des banques et leur impact sur les fonds propres seraient plus significatifs. Dans l'ensemble, les volants de fonds propres des banques axées sur le marché intérieur resteraient substantiels après le choc, même dans ce scénario plus défavorable. Il n'en demeure pas moins qu'en l'absence de mesures appropriées, un petit nombre de banques pourraient passer en dessous des exigences particulières fixées par l'OFB concernant le volant de sécurité ou en dessous des exigences minimales réglementaires.

Dans le scénario de choc de taux d'intérêt, les pertes totales des banques axées sur le marché intérieur seraient bien plus importantes que dans le scénario de base et dans celui de récession prolongée dans la zone euro, entamant une proportion importante des volants de fonds propres de ces

banques. Dans ce cas également, un petit nombre de banques passeraient en dessous des exigences particulières fixées par l'OFB concernant le volant de sécurité ou en dessous des exigences minimales réglementaires, à moins qu'elles ne prennent des mesures appropriées. Dans l'ensemble, malgré tout, grâce aux importants volants de fonds propres actuellement disponibles, la plupart des banques axées sur le marché intérieur devraient être capables d'absorber les pertes en continuant à octroyer des crédits dans un tel scénario.

Ces résultats suggèrent que les banques axées sur le marché intérieur devraient être en mesure de continuer à assumer leur fonction d'approvisionnement de l'économie réelle en crédits dans un large éventail de scénarios de crise. L'analyse basée sur des scénarios est toutefois soumise à une incertitude importante, surtout dans le contexte économique actuel.

5.3 APPRÉCIATION DE LA SITUATION PAR LE MARCHÉ

Les indicateurs de marché fournissent un point de vue complémentaire pour apprécier la résilience des banques axées sur le marché intérieur²². Les écarts de rendement des obligations et les notations des banques indiquent que l'appréciation par le marché de la solvabilité des banques axées sur le marché intérieur s'est quelque peu détériorée en réaction à la propagation du COVID-19 dans le monde entier. Il n'en demeure pas moins que, selon ces indicateurs, la solvabilité de ces établissements reste élevée, tant d'un point de vue historique que par rapport aux normes de la branche.

D'un côté, les écarts de rendement des obligations de sociétés de premier rang ont augmenté de façon modérée au début du mois de mars 2020 avant de retomber aux niveaux observés en 2019 (voir graphique 42)²³. En comparaison avec les banques suisses actives à l'échelle mondiale, les banques axées sur le marché intérieur enregistrent des écarts de rendement qui restent faibles en moyenne. D'autres indicateurs du marché (par exemple les fréquences attendues de défaut de paiement) vont dans le même sens.

D'un autre côté, les notations intrinsèques des banques axées sur le marché intérieur se sont stabilisées à des niveaux élevés depuis le début de l'année 2020²⁴. Certaines notations avaient baissé au cours des dernières années, reflétant ainsi

22 Les indicateurs du marché ont toutefois une représentativité limitée dans la mesure où ils sont uniquement disponibles pour un sous-ensemble de banques.

23 Il se peut que les écarts de rendement des obligations de banques disposant d'une garantie publique présentent une image biaisée par rapport à ceux des banques ne bénéficiant d'aucune garantie. Des données concernant les écarts de rendement sont disponibles pour environ un tiers des banques axées sur le marché intérieur, y compris deux EBISⁿⁱ, ce qui représente une part de marché d'environ un tiers du total des actifs.

24 Les notations intrinsèques reflètent la solvabilité des banques en l'absence d'aide financière externe, c'est-à-dire par exemple pour la ZKB sans l'aide du canton de Zurich. Des évaluations sont disponibles pour environ un dixième des banques axées sur le marché intérieur, y compris pour les trois EBISⁿⁱ, ce qui représente une part de marché d'environ un quart.

les inquiétudes croissantes des agences concernant l'exposition accrue de ces banques et les risques liés aux marchés hypothécaire et immobilier en Suisse. Néanmoins, depuis la propagation du COVID-19, les notations des banques axées sur le marché intérieur sont demeurées inchangées, de même que leurs perspectives d'évolution. Ainsi, d'après les évaluations publiées récemment par les agences de notation pour ces établissements, l'impact du COVID-19 devrait rester minime.

5.4 ASSAINISSEMENT ET LIQUIDATION ORDONNÉE

Cette section traite de la conformité des EBIS^{ai} aux exigences de fonds propres *gone concern* ainsi que de l'état d'avancement de leurs plans d'urgence.

Capacité d'absorption des pertes *gone concern* variant d'une EBIS^{ai} à l'autre

Les exigences *gone concern* applicables aux EBIS^{ai} sont entrées en vigueur en 2019 et seront progressivement mises en œuvre d'ici à 2026²⁵. Les instruments pouvant être pris en compte pour satisfaire aux exigences *gone concern* comprennent les instruments de fonds propres conditionnels et de *bail-in*, les fonds propres excédentaires tier 1 et les garanties publiques cantonales ou mécanismes analogues²⁶. Le volume des fonds propres supplémentaires pouvant absorber des pertes résultant de ces exigences varie d'une banque à l'autre et dépend du type d'instrument utilisé.

Fin 2019, il est apparu que le respect des exigences *gone concern* finales par PostFinance présentait une lacune, ce qui signifie que la banque devra se doter d'instruments *gone concern* pour répondre à ces exigences d'ici à 2026. La ZKB et le groupe Raiffeisen remplissaient déjà les exigences *gone concern* finales à condition que certains fonds propres tier 1 *going concern* pris en compte dans une perspective de mise en œuvre progressive soient utilisés pour remplir les exigences *gone concern* (voir section 5.2.1). En partant du principe que leurs fonds propres tier 1 sont principalement destinés à absorber des pertes *going concern* (voir tableau 7), les deux banques devraient toutefois se doter d'instruments *gone concern* d'ici à 2026 afin de remplir les exigences finales. Dans une perspective de mise en œuvre progressive, les trois banques remplissaient fin 2019 les exigences TBTF2 en matière de fonds propres *gone concern* pondérés en fonction des risques ainsi que les exigences en termes de ratio de levier.

Plans d'urgence des EBIS^{ai} pas encore acceptés par la FINMA

Les exigences TBTF comprennent l'obligation pour les trois EBIS^{ai} d'apporter la preuve à la FINMA qu'elles disposent de plans d'urgence exécutables. Combinés aux exigences *gone concern*, ces plans d'urgence faciliteront, en cas de crise, la recapitalisation de ces banques ou leur liquidation ordonnée. Par conséquent, des plans d'urgence exécutables sont indispensables pour maintenir les fonctions d'importance systémique en cas de crise. Fin 2019, les plans d'urgence des trois EBIS^{ai} se trouvaient à des états d'avancement différents, mais aucun d'eux n'avait été approuvé par la FINMA²⁷.

²⁵ Voir Conseil fédéral, ordonnance sur les fonds propres (OFR), version de janvier 2019.

²⁶ Les fonds propres excédentaires tier 1 non utilisés pour couvrir les exigences *going concern* peuvent bénéficier d'un traitement préférentiel pour remplir les exigences *gone concern*. Par conséquent, les exigences *gone concern* de fonds propres pondérés en fonction des risques peuvent diminuer à concurrence d'un tiers, en fonction du montant de ces fonds propres excédentaires. Afin d'éviter un décompte à double, de tels excédents doivent être déduits des ratios de fonds propres tier 1 *going concern*. Des garanties publiques explicites au niveau cantonal ou des mécanismes analogues peuvent permettre de remplir jusqu'à 50% des exigences *gone concern*, ou même leur totalité si certaines conditions supplémentaires sont réunies.

²⁷ Communiqué de presse de la FINMA, «La FINMA juge exécutables les plans d'urgence suisses des deux grandes banques», 25 février 2020.

Abréviations

AT1	fonds propres de base supplémentaires tier 1 (<i>additional tier 1</i>)
Bâle III	cadre réglementaire international pour les banques, élaboré par le CBCB
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CDS	<i>credit default swap</i>
CET1	fonds propres de base durs (<i>common equity tier 1</i>)
CoCo	instruments de fonds propres conditionnels
CSF	Conseil de stabilité financière
DFF	Département fédéral des finances
EBIS ^{si}	établissements bancaires d'importance systémique axés sur le marché intérieur
EBIS ^m	établissements bancaires d'importance systémique mondiale
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FMI	Fonds monétaire international
HT CoCo	instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement élevé (<i>high-trigger contingent capital instruments</i>)
LBN	loi sur la Banque nationale
LT CoCo	instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas (<i>low-trigger contingent capital instruments</i>)
NGFS	Réseau pour le verdissement du système financier
NI fondation	approche basée sur les notations internes
OFR	ordonnance sur les fonds propres
OFS	Office fédéral de la statistique
OIS	swap indiciel au jour le jour (<i>overnight indexed swap</i>)
pb	point de base
PIB	produit intérieur brut
ROA	rendement des actifs (<i>return on assets</i>)
ROE	rendement des fonds propres (<i>return on equity</i>)
RWA	actifs pondérés en fonction des risques (<i>risk-weighted assets</i>)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
TBTF	<i>too big to fail</i> (réglementation)
TBTF2	réglementation suisse <i>too big to fail</i> révisée
VaR	<i>value at risk</i>
ZKB	Banque Cantonale de Zurich

Editeur

Banque nationale suisse
Stabilité financière
Case postale
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 31 11

Langues

Anglais, français et allemand. Le présent document est une traduction. La version anglaise fait foi.

Informations complémentaires

snb@snb.ch

Abonnements, exemplaires isolés et changements d'adresse

Banque nationale suisse, Bibliothèque
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 11 50
Fax +41 58 631 50 48
E-mail: library@snb.ch

Internet

Les publications de la Banque nationale suisse sont disponibles sur le site www.snb.ch, *Publications*.

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition et impression

Neidhart + Schön Group AG, Zurich

Date de publication

Septembre 2020

ISSN 1662-727X (version imprimée)

ISSN 1662-7288 (version électronique)

Internet

www.snb.ch



Informations et sources

Les statistiques bancaires utilisées dans le présent rapport se fondent sur les données officielles fournies et/ou sur les informations publiées par les différentes banques. L'analyse porte sur les banques actives à l'échelle mondiale et sur les banques commerciales axées sur le marché intérieur. Ces dernières (actuellement une centaine de banques) sont des établissements dont les actifs sont constitués pour plus de 50% de crédits accordés en Suisse ou jouant un rôle prépondérant dans les activités de dépôt en Suisse. Les données relatives aux banques actives à l'échelle mondiale sont analysées sur une base consolidée. Ce document repose sur les informations disponibles au 31 mai 2020.

Droits d'auteur

La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, en particulier ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

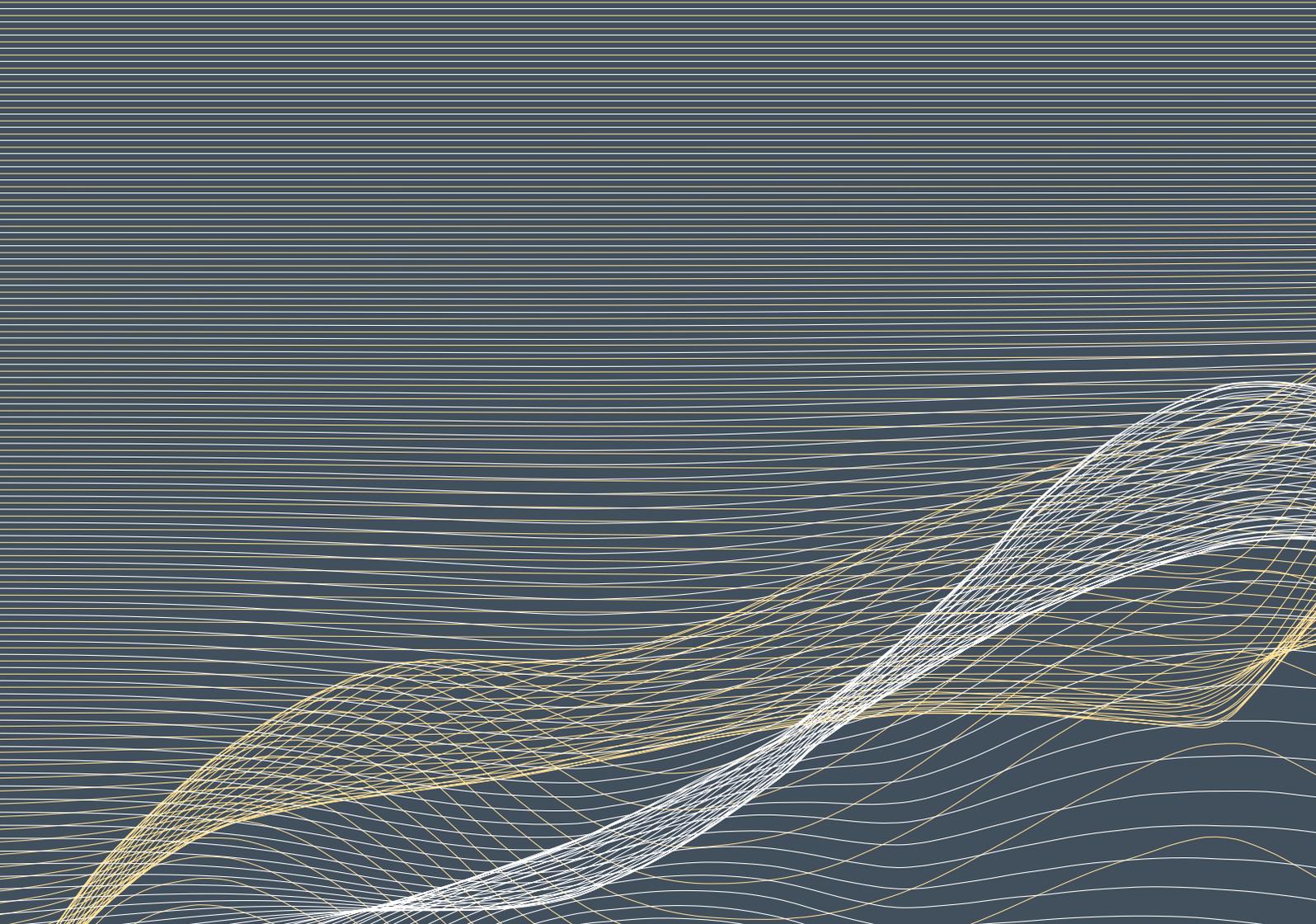
L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS.

Les informations et données d'ordre général publiées sans mention de copyright peuvent être utilisées sans indication de la source. Dans la mesure où les informations et données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient à l'utilisateur de ces informations et données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer lui-même, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La clause de non-responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2020



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

